

SÉCURITÉ - TECHNOLOGIES

Chenine : «renforcer l'immunité de la société et cristalliser les priorités de l'Algérie nouvelle»

P. 3

LUTTE ANTITERRORISTE

Les résultats "positifs" témoignent des efforts "sincères et dévoués" de l'ANP (Chanegriha)

P. 24

ALGÉRIE-LIBYE

M. Boukadoum : "l'Algérie pleinement disposée à coopérer avec l'autorité exécutive provisoire"

P. 3

61^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Les stigmates de la politique de la terre brûlée

Soixante et un an après, les traces douloureuses de ces impérieux stigmates de la politique de la terre brûlée pratiquée par le colonialisme français

contre le peuple algérien, demeurent encore dans la mémoire collective. Elles transcendent le débat actuel sur la question mémorielle qui ne saurait se faire sans une

prise en compte de ces horribles crimes et de leur impact sur la société algérienne dans son ensemble.

P. 3

DKnews



IMPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

Réduire la facture de 2,5 milliards de dollars à l'horizon 2024 (ministre)

P. 6

EXPLORATION MINIÈRE

Attribution de six titres pour plus de 413 millions de dinars

P. 6

BARRAGE VERT-ZONES D'OMBRE

Enjeux et défis du développement durable, thème d'une conférence de l'INESG

P. 8

SANTÉ

FROID

Pourquoi certaines personnes sont-elles plus frileuses que d'autres ?

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (1^{RE} JOURNÉE)

Le CRB et le MCA en péril à Lubumbashi et au Caire

P. 21



AUDIOVISUEL

L'ARAV autorise la reprise de l'émission "Li Fat Mat" de la chaîne "Echourouk TV"

P. 16

MDN

ANP - BILAN DES ACTIVITÉS

Destruction d'une casemate et d'une bombe, saisie de plus de 19 quintaux de kif traité

P. 24

EHS EN PSYCHIATRIE DE SIDI BEL-ABBES

Suspension de trois responsables suite au décès de deux malades



La direction de la Santé et de la Population (DSP) de Sidi Bel-Abbes a annoncé mardi la suspension à titre conservatoire de trois responsables de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en psychiatrie de la wilaya suite aux décès de deux malades hospitalisés.

La décision de suspendre à titre conservatoire le responsable de la permanence et deux contrôleurs médicaux de l'établissement hospitalier est intervenue suite au décès lundi soir de deux malades d'une vingtaine d'années, a expliqué le DSP.

Les deux malades, qui suivaient une thérapie à l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie, sont morts dans deux incidents distincts, l'un qui se trouvait dans un état d'hystérie a été mis en isolement par mesure de précaution et l'autre s'est suicidé par pendaison dans sa chambre d'hôpital, a-t-on relevé.

Des enquêtes ont été ouvertes par la DSP et les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de ces incidents, a-t-on fait savoir.

ACCIDENTS DE CIRCULATION

61 morts en milieu urbain dans le Sud-est en 2020



Au moins 61 personnes ont trouvé la mort et 1.486 autres ont été blessées dans 1.259 accidents de circulation survenus en milieu urbain à travers la région Sud-est du pays, durant l'année écoulée, a-t-on appris mercredi auprès de l'Inspection régionale de police à Ouargla.

Le facteur humain, dont l'excès de vitesse, le non-respect de la distance de sécurité et les dépassements dangereux, demeure la principale cause de ces accidents, avec un taux estimé à 98,41 %, a-t-on précisé.

Ils sont, néanmoins, en légère baisse par rapport aux 1.541 accidents relevés durant l'année 2019 et qui avaient causé pas moins de 76 décès et 1.773 blessés, selon la même source.

Dans le cadre de son programme de communication, l'inspection régionale de police du Sud-est, a organisé l'an dernier une série d'actions de sensibilisation en matière de prévention et de sécurité routière.

Cette institution sécuritaire, qui coiffe les wilayas d'Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat, a appelé les usagers de la route à faire preuve de vigilance et à respecter les règles de conduite.

MÉTÉO

Des vents forts sur plusieurs wilayas du nord du pays (BMS)



Des vents forts souffleront mercredi, parfois en rafales, sur plusieurs wilayas du nord du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) du Centre nationale des prévisions météorologiques.

Les wilayas concernées par ce BMS, dont la validité court de 12h00 à 20h00, sont Chlef, Tipasa, Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, précise la même source.

Les vents de secteur ouest souffleront à une vitesse estimée entre 60 et 70 km/heure, avec des rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/heure.

INSTITUTS ISLAMIQUES

Plus de 2300 candidats ont passé le concours d'accès



Le concours national d'accès aux instituts islamiques qui s'est déroulé, les deux derniers jours, a vu la participation de "plus de 2300 candidats", a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

"Quelque 2391 candidats" ont participé au concours national d'accès aux instituts islamiques, organisé les 7 et 8 février courant, en vue d'accéder à 450 postes dans le secteur, lit-on dans le communiqué.

Ces postes à pourvoir concernent 300 postes pour le grade d'Imam et 150 postes répartis entre le grade d'enseignant du Coran, de muezzin et d'agents de mosquée.

Le ministère a indiqué, dans le communiqué, que le concours "s'est déroulé au niveau des treize instituts dans de bonnes conditions" et dans le respect total aussi bien par le personnel administratif encadrant que par les candidats, du protocole sanitaire requis pour la prévention contre le Coronavirus.

BATNA

Des spécialistes dépêchés pour examiner des gravures rupestres

Une équipe de spécialistes de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Batna sera dépêchée mercredi vers un site montagneux de la région où des gravures rupestres ont été découvertes et dont des photos ont été largement diffusées sur les réseaux sociaux, a-t-on appris mardi auprès de cette direction.

Ces spécialistes en patrimoine et sites historiques inspecteront le site qui se trouve dans une zone montagneuse entre la localité de R'haouat dans la commune de Hidoussa et la commune de Taxlent pour en "vérifier l'authenticité des gravures et prendre les mesures nécessaires", a précisé à l'APS, le directeur de culture, Omar Kebbou.

Des photographies de gravures rupestres de ce site qui se trouve dans la wilaya de Batna ont connu une large diffusion sur les réseaux sociaux.

ALGER

Arrestation d'une personne pour trafic de boissons alcoolisées à Kouba



Les services de la 4^e Sûreté urbaine de Kouba ont arrêté une personne s'adonnant à la vente sans agrément de boissons alcoolisées sur la voie publique et saisi une quantité de 321 unités de différentes marques et un montant de 4.100 Da, indique mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

L'affaire intervient suite à l'exploitation d'une information parvenue aux éléments de la 4^e Sûreté urbaine de Kouba faisant état d'une personne s'adonnant à la vente sans agrément de boissons alcoolisées sur la voie publique avec véhicule personnel", a précisé la même source.

Suite à la mise en place d'un plan minutieux, le suspect a été arrêté en flagrant délit à bord de son véhicule personnel, précise-t-on de même source.

Après fouille du véhicule, les éléments de la police ont saisi 321 unités de boissons alcoolisées, un montant de 4.100 Da, 12 sacs de taille moyenne destinés à la vente, un reçu de paiement et une calculatrice.

Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent, conclut le communiqué.

OUM EL BOUAGHI

Plus de 50 000 volailles décimées par la grippe aviaire à Ain Fakroun

Au total, 51 000 volailles issues d'un élevage privé dans la commune de Ain Fakroun (wilaya d'Oum El Bouaghi) ont été décimées par la grippe aviaire, a-t-on appris mardi, du directeur local des services agricoles (DSA), Mouloud Boudjerda.

L'élevage avicole a été ravagé par la grippe aviaire "subitement" durant la période comprise entre le 17 et le 21 janvier dernier, a précisé la même source.

Les analyses effectuées sur un échantillon de poules mortes transféré aux laboratoires de santé animale ont imputé la cause de leur décès à une contamination par la grippe aviaire, a-t-on ajouté de même source.

M. Boudjerda a assuré que "toutes les mesures nécessaires ont été prises à cet égard en procédant notamment à l'enterrement des poules mortes et à la désinfection du poulailler dans lequel elles se trouvaient", conformément au protocole sanitaire recommandé en pareille situation.

OUM EL BOUAGHI

Saisie d'une pièce archéologique destinée à la contrebande

La brigade de répression de la criminalité, en coordination avec la cellule de l'organisation internationale de la police criminelle (Interpol) relevant de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi, a saisi une pièce archéologique en ivoire destinée à la contrebande, a-t-on appris mardi, de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Il s'agit d'une représentation à l'effigie de la reine d'Egypte Néfertiti, ainsi que des pierres de diamant, a souligné la même source qui a indiqué que les expertises réalisées par les services compétents ont mis en évidence que cette pièce en ivoire revêt une grande valeur archéologique et historique.

Deux mis en cause ont été déférés devant le tribunal d'Ain Beïda.

61^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Stora n'a pas accordé d'importance aux conséquences sanitaires (Observatoire français)

Le directeur de l'Observatoire des armements en France, Patrice Bouveret, a regretté, dans un entretien accordé à l'APS, que l'historien Benjamin Stora n'ait pas accordé une "grande importance" aux conséquences sanitaires sur les populations de Reggane et de Tamanrasset, victimes des essais nucléaires effectués par la France en Algérie.

"Nous regrettons que la place consacrée aux conséquences des 17 essais nucléaires, réalisés par la France pendant la guerre d'Algérie et les cinq premières années de l'indépendance, ne soient pas plus importante. Benjamin Stora n'aborde que la question des déchets laissés par la France sur place, sans souligner l'importance des conséquences sanitaires pour les populations du Sahara", a déploré M. Bouveret.

Il a estimé que ces conséquences sanitaires "ne peuvent pas être considérées comme un problème dont la gestion reviendrait uniquement au service de santé algérien, mais l'inquiétude vient surtout dans la mise en œuvre des nombreuses recommandations du rapport". Les essais nucléaires criminels, menés par la France coloniale du 13 février au 1er mai 1966 à Reggane (Adrar) et In Ecker (Tamanrasset), continuent de faire des ravages parmi les populations de la région, causant des pathologies jusque-là méconnues, aujourd'hui perceptibles aussi bien sur la santé humaine que l'environnement, la faune et la flore.

Le cofondateur et directeur de l'Observatoire des armements a rappelé que des propositions pour le règlement des conséquences des essais nucléaires ont été annoncées à deux reprises au moins, en 2008 et en 2012, par les responsables politiques des deux pays, "sans qu'elles soient suivies d'une mise en œuvre concrète", relevant que la mission confiée par le président Emmanuel Macron à l'historien Benjamin Stora "brassait un spectre très large couvrant toute la période de la colonisation et la guerre d'Algérie".

Le co-auteur, avec Jean-Marie Collin, de "Sous le sable, la radioactivité! Déchets des essais nucléaires français en Algérie", a également noté, en enchaînant sur l'absence d'indemnisation des victimes algé-



riennes de ces essais nucléaires, que cette question "ne concerne pas seulement les victimes en Algérie, mais bien l'ensemble des personnes affectées". Il a fait savoir qu'"en dix ans d'existence de la loi de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (Loi Mori n), seulement 363 personnes ont pu en bénéficier", qualifiant cela de "ridicule au regard des conséquences subies par l'ensemble des populations et des personnels, suite aux 210 essais réalisés par la France entre 1960 et 1996 en Algérie et en Polynésie".

Citant les dernières données publiées par le Comité chargé d'examiner les dossiers (Civen, Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires), il a révélé "qu'une seule indemnisation a été accordée à une personne habitant en Algérie, contre 63 indemnisations à des personnes résidant en Polynésie et 299 à des membres du personnel civil ou militaire".

Il a indiqué que "plusieurs raisons expliquent cette situation anormale", faisant observer que "si le gouver-

nement français a adopté une loi d'indemnisation, c'est avant tout le résultat des actions menées durant de nombreuses années par les populations, les personnels militaires et civils des essais nucléaires avec le soutien des associations, tout particulièrement de l'Observatoire des armements, de l'Aven (Association des vétérans des essais nucléaires) et de l'association «Moruroa e nous», regroupant les anciens travailleurs polynésiens".

Cela s'ajoutent des "actions menées au niveau des médias, des parlementaires y compris devant la Justice", a-t-il dit, estimant qu'en Algérie "la constitution d'associations de victimes a été plus tardive et rencontre encore beaucoup de difficultés pour se faire entendre". Soulignant que la loi Morin pose le principe de réparation du préjudice subi pour toute personne souffrant d'une maladie radio-induite résultant des essais nucléaires, M. Bouveret a noté que "les démarches pour bénéficier de cette loi ne sont pas des plus simples, notamment pour les populations vivant dans la zone des

essais". "Outre que tout se passe en français dans un pays où la langue officielle est l'arabe, il faut rassembler nombre de pièces administratives et pouvoir se déplacer si besoin en France. Il faudrait, par exemple, que la France, en concertation avec l'Algérie, dépêche des équipes socio-médicales sur place pour aider à la constitution des dossiers. Nous en sommes loin", a-t-il encore regretté.

Il a ajouté que la loi Morin "pose le principe de réparation du préjudice subi pour toute personne souffrant d'une maladie radio-induite résultant des essais nucléaires", relevant que "le problème réside dans son application qui repose, pour une large part, sur de simples décrets pris par le gouvernement". M. Bouveret a expliqué que parmi "les mesures rapides qui pourraient être prises concernant particulièrement les populations en Algérie, c'est, d'une part, élargir les zones où les personnes doivent avoir séjourné et, d'autre part, compléter la liste des maladies ouvrant droit à l'indemnisation". En outre, il a estimé

que la loi pourrait être modifiée "au niveau de la prise en compte des conséquences génétiques et de leur transmission pour les générations suivantes", rappelant que depuis son adoption en 2010, "la loi Morin a déjà été modifiée à plusieurs reprises afin de permettre sa mise en œuvre effective".

Le secret-défense toujours en vigueur pour les archives des essais nucléaires

Pour ce qui est des opérations de décontamination des sites du Sahara (Reggane et Tamanrasset), M. Bouveret a relevé que cela nécessite "obligatoirement un accord entre les deux gouvernements et une volonté politique". Au sujet du refus de la France de fournir à l'Algérie les archives et la documentation liées à ces essais nucléaires, il a précisé que "la principale raison dépasse le cadre des relations parfois tumultueuses entre les deux pays et se trouve dans cette culture du secret particulièrement bien ancrée dans la tradition française, tout particulièrement concernant le domaine militaire". "La difficulté d'accès aux archives se pose pour l'ensemble des chercheurs, journalistes ou citoyens, quelque soit leur nationalité", a déploré M. Bouveret.

"En 2008, alors que nous arrivions au terme où ces archives allaient rentrer dans le domaine public, une loi a été adoptée créant une catégorie spéciale pour les archives concernant le nucléaire, les rendant ainsi non communicables sans autorisation spécifique". En somme, les abominables essais nucléaires français en Algérie n'ont pas livré tous leurs secrets, alors que les conséquences de ces crimes contre l'humanité font toujours des ravages parmi les populations sans oublier la radioactivité nucléaire sur l'environnement.

La France doit "s'excuser" pour tous ses "crimes coloniaux" (chercheur)

L'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires français en Algérie ne pourrait intervenir en l'absence d'"excuses" de la France pour l'ensemble de ses "crimes coloniaux", estime Dr Ammar Mansouri, chercheur en Génie nucléaire, soulignant la "responsabilité morale et juridique" de cette dernière devant le Droit international humanitaire.

"Il faut souligner que les archives françaises liées au nucléaire sont frappées du sceau «secret-défense». Et tant que la France continue à refuser la repentance et les excuses, je ne pense pas qu'elle reconnaitra ses crimes nucléaires en Algérie et, encore moins, concéder à l'indemnisation des victimes, cela impliquant des incidences financières conséquentes pour elle", a déclaré à l'APS Dr Mansouri.

Intervenant la veille du 61^{ème} anniversaire des explosions nucléaires françaises en Algérie "Gerboise bleue" (13 février 1960), il fera remarquer que les présidents français qui se sont succédé ont été "unanimes" à plaider pour "une nouvelle page et des relations privilégiées entre les deux pays, tout en refusant, paradoxalement, la repentance et la réparation".

Abordant l'actualité du contentieux mémoriel entre les deux pays marquée par le dernier rapport de Benjamin Stora, Dr Mansouri souligne que ce document a bien abordé "la contamination des populations sahariennes par les bombes atomiques" françaises et préconisé la "poursuite du travail conjoint" sur cette question. Néanmoins, il estime que ledit rapport demandé par le président français Emmanuel Macron "est justifié par les ambitions électoralistes de ce dernier pour 2022 comme ce fut le cas en 2018".

Aussi, préfère-t-il parler de "non-événement pour l'Algérie", suggérant la mise en place

d'une "commission Histoire et Mémoire/Vérité et Justice", en place et lieu de "la commission Mémoires et Vérité" proposée par l'historien français. Et de revenir sur la première réunion, en 2016, du groupe de travail mixte sur l'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires français au Sahara ou de leurs ayants-droit, laquelle devait être suivie d'une seconde rencontre dans la capitale française durant la même année.

"Malheureusement, ce groupe de travail, créé pour faire avancer le dossier des indemnisations ne s'est plus réuni depuis", a-t-il déploré, avant de rappeler, qu'à ce jour, une seule victime a été reconnue en tant que telle puis indemnisée, en 2018, considérant, toutefois, que cette réparation demeure "tardive et très restreinte" comparativement à la date des faits et au nombre important des victimes.

Dossier "épineux" et "lourd héritage"....

Pour le chercheur, la commémoration de la "Gerboise bleue" est une opportunité pour "se pencher sur cet épineux dossier et lourd héritage colonial, en particulier les tragédies, les souffrances et les ravages infligés au peuple algérien, comme l'attestent les nombreux témoignages et documents y afférents". En somme, des "crimes coloniaux dépassant les entendements et imaginaires", fait-il observer, citant, outre les explosions nucléaires et autres essais chimiques et biologiques, les mines antipersonnel.

"La contamination des populations sahariennes par les explosions nucléaires françaises n'est plus à démontrer. Des décennies après, la radioactivité continue de tuer et de causer des malformations congénitales parmi les nouveau-nés à Reggane (Adrar) comme à In M'guel (Tamanrasset)", s'indigne celui qui se

penche, depuis des années, sur le dossier du nucléaire français au Sahara algérien (1957-1967). Actif dans le mouvement associatif, Dr Mansouri rappellera que les 57 explosions, essais et expérimentations nucléaires françaises en Algérie ont généré "des déchets radiocatifs, sous formes gazeuse, liquide et solide, nocifs pour toutes formes de vie, sachant qu'ils sont toujours enfouis sous le sol algérien et représentant un danger permanent pour la sécurité sanitaire des populations".

Faisant observer "la difficulté" de la gestion de ces déchets, l'intervenant a également rappelé les caractéristiques des rayonnements ionisants émis par les sources radioactives, à savoir "invisibles, inodores et silencieux".

"Ce pourquoi, les populations affectées par les explosions nucléaires françaises, aussi bien au Sahara qu'en Polynésie, sont terrorisées car n'ayant pas l'impression d'être maîtresses de leur santé et de leur environnement", commente-t-il, avant d'évoquer la réflexion d'Albert Einstein: "Quoi qu'il en soit, l'atome ne pardonne pas!". A ce propos, Dr Mansouri tient à rappeler que "la France a réalisé ses explosions nucléaires en pleine connaissance des dangers de la radioactivité et de ses conséquences sur la santé humaine, sur l'environnement et surtout pendant le moratoire international sur ces essais décidé par les puissances nucléaires en 1958". Ce qui l'amène à souligner la "responsabilité morale et juridique" de l'ancien empire colonial devant le Droit international humanitaire. Interpellé précisément sur la portée du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN), ratifié en 2017 et entré en vigueur fin janvier 2021, le chercheur, ayant contribué à la réalisation de films-documentaires sur les crimes coloniaux, évoque notamment les articles 6 et 7 stipulant "l'assistance aux victimes et la remise en état de l'environ-

nement" ainsi que la coopération et l'assistance internationales. Partant de cela, poursuit-il, la France "est face à son contentieux nucléaire en Algérie et est contrainte de le régler", conviant cette dernière à "exercer des pressions" dans ce sens sur son ancien colonisateur. Plus concrètement, il s'agit de l'amener à "ouvrir" les archives nucléaires, à indemniser les victimes et les ayants-droits, à réhabiliter les sites nucléaires affectés, l'enjeu étant d'"assurer la sécurité sanitaire des populations et des générations futures ainsi que la préservation de l'environnement et de l'équilibre de l'écosystème, tout en assurant l'assistance technique nécessaire à ce genre d'opérations".

Autant de mesures, poursuit l'auteur de plusieurs écrits sur ce dossier, qui ont été préconisées par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) depuis 1995 aux Etats auteurs d'essais nucléaires, les conviant à "assumer toutes leurs responsabilités" dans ce registre. "Malheureusement, la France n'a pas daigné s'y conformer en Algérie et ne l'a fait que pour la Polynésie. Pourquoi ce +deux poids deux mesures+?", s'est-il interrogé, avant de faire le parallèle avec des cas d'indemnisations accordées par des Etats nucléaires aux populations impactées par leurs expérimentations, à savoir le Royaume-Uni avec l'Australie, les USA avec les îles Marshall et le Japon ainsi que la Russie avec le Kazakhstan.

Tout en relevant le principe du "pollueur-payeur" préconisé par le TIAN, Dr Mansouri souhaite la tenue d'une conférence internationale pour faire avancer le dossier des essais nucléaires à travers le monde avant de conclure ainsi: "En fait, le plus grand crime perpétré à l'encontre des Algériens, c'est le colonialisme lui-même, car engendrant toutes sortes de crimes contre l'humanité".

CONSEIL DE LA NATION

Relever les défis du secteur agricole

Les membres de la commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation ont soumis, mardi, plusieurs recommandations pour relever les défis du secteur agricole en général, et des agriculteurs en particulier, indique un communiqué du Conseil.

Ces recommandations ont été formulées lors de l'audition, par les membres de la Commission, du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, sur le thème "agriculture et développement rural: défis actuels et futurs", a précisé la même source. Lors de cette séance, les membres du Conseil de la Nation ont évoqué plusieurs thèmes relatifs au secteur agricole, insistant sur l'importance de parvenir à l'autosuffisance et de réaliser la sécurité alimentaire qui est liée étroitement à la préservation de la sécurité et de la souveraineté nationales, outre de s'orienter vers l'exportation, ajoute la source. Ils ont exprimé, en outre, "leur satisfaction quant aux capacités du secteur agricole du pays et au bon qualité qu'a connue la production agricole et son amélioration sur les plans quantitatifs et qualitatifs, en sus de l'excédent de production réalisé grâce au soutien de l'Etat ainsi qu'aux efforts, à la lutte et à la détermination des agriculteurs en vue de surmonter les difficultés pour la réalisation du développement agricole escompté".

Les membres de la commission ont également loué "les efforts colossaux consentis par les agriculteurs dans le souci de relever les défis et ce en dépit des lacunes dont souffre le secteur, notamment lors de cette conjoncture difficile que traverse le pays à l'instar de tous les pays du monde en raison des retombées de la propagation du covid-19 à tous les niveaux".

Les membres de la Commission ont, dans ce cadre, relevé les difficultés et les défis que connaît le secteur agricole en général et les



agriculteurs en particulier, et qui ne sont autres que les préoccupations des agriculteurs eux-mêmes, insistant sur l'impératif de les traiter et de leur trouver les solutions efficaces".

Ces recommandations ont porté sur la prise en charge sociale de l'agriculteur, la priorité devant être accordée à la production locale de certains produits agricoles par rapport au produit importé afin d'encourager les producteurs, le renforcement des mesures prises pour atteindre l'autosuffisance en termes de production agricole nationale, et le soutien des producteurs locaux.

Elles portent également sur la création d'une banque de graines, la facilitation des investissements agricoles, la lutte contre la bureaucratie et l'amélioration du climat d'investissements agricoles, ainsi que traitement de la problématique des contrats de concession, en sus du renforcement des mesures prises pour la régularisation des

contrats de propriété des agriculteurs. Les membres du conseil ont également abordé les questions de partenariat étranger dans le domaine agricole, la distribution des semences agricoles, de leur calendrier et de la spéculation là-dessus, l'arrêt d'importation des vaches, notamment les vaches laitières, le stockage de la production, les chambres froides et la commercialisation, ainsi que la cherté du fourrage et le manque de la main-d'œuvre agricole, en sus des fermes pilotes et de l'industrie de transformation.

Répondant aux interventions des membres du Conseil de la nation, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural "a salué les préoccupations et relevé l'importance des sujets soulevés et abordés, lesquels dénotent de la profondeur des connaissances des sénateurs et de leur expérience sur le terrain", soulignant à ce propos "les avoir pris en considération".

Il a également fourni les explications nécessaires concernant les points et les sujets qui ont suscité des préoccupations". Organisée dans le cadre des séances d'audition, tenues par les commissions permanentes du conseil, cette plénière a été présidée par le président de la commission, Mustapha Djebane, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, et le vice-président du Conseil de la nation par intérim, chargé de la législation et des relations avec l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Gouvernement, Ghazi Djabri, en sus de nombre de membres de l'APN.

Par la même occasion, M. Djebane a souligné l'intérêt particulier accordé au secteur agricole dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et incarné dans le plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre dudit programme, pour lequel les membres du Conseil de la nation ont adopté

une résolution dans laquelle ils ont exhorté le Gouvernement à la nécessité d'œuvrer à mettre fin à la dépendance aux revenus des hydrocarbures.

Pour sa part, le ministre a passé en revue en chiffres la situation du foncier agricole, les terrains exploitables, la contribution du secteur agricole dans l'économie nationale notamment la production des céréales ainsi que les objectifs du secteur.

Il a évoqué également le nombre de postes d'emploi dans le secteur, le taux de croissance, l'agriculture sahraouie, les cultures stratégiques, le développement des steppes, les régions pastorales et montagneuses, l'amélioration des conditions de vie et des revenus des habitants des régions rurales, la femme en particulier, l'électricité rurale, la meilleure exploitation, l'obtention et la promotion de l'investissement dans le foncier agricole et la réduction du déficit de la balance commerciale.

Lors de son allocation de clôture, M. Djebane a mis en avant l'intérêt porté par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil à ce secteur stratégique dans le cadre des réformes de l'Etat pour la relance de l'économie nationale au titre de l'édification de la nouvelle République".

Le Conseil de la nation compte organiser dans les prochains jours d'une journée d'études parlementaire pour élargir le débat sur ce dossier important en vue d'atteindre l'objectif escompté à savoir "l'établissement d'une économie alternative loin de la dépendance aux hydrocarbures", a ajouté le communiqué.

IMPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

Réduire la facture de 2,5 milliards de dollars à l'horizon 2024 (ministre)

La ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hamdani, a indiqué que la feuille de route du secteur tracée jusqu'en 2024 permettra de réduire la facture d'importation des produits agricoles à hauteur de 2,5 milliards de dollars.

Lors d'une audition organisée par la commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation sur la feuille de route du secteur à l'horizon 2024, le ministre a précisé que la réduction sensible de la facture d'importation notamment des produits de base comme les céréales, le sucre, la poudre de lait et l'huile figurait parmi les principaux objectifs du secteur.

Cette feuille de route permettra de réduire la facture d'importation du blé tendre (-400 millions de dollars), des huiles (-983 millions de dollars), du sucre (-555 millions de dollars), du maïs (-17,6 millions de dollars), des tomates industrielles (-55 millions de dollars), des graines de pommes de terre (-42 millions de dollars) et de l'ail (-12 millions de dollars).

Le secteur entend également renforcer la production céréalière pour atteindre 71 millions de quintaux d'ici à 2024, dont 10% dans les wilayas du sud. Concernant le blé tendre, le ministre a souligné que l'Etat continuera à subventionner le pain. Quant aux autres produits fabriqués à base de blé tendre, les producteurs devront payer son prix réel.

L'Algérie importe pour 164 milliards de dinars de blé tendre destiné à la fabrication du pain. Les mesures de renforcement de sa production et de contrôle de l'utilisation de la partie subventionnée permettront d'économiser 36 milliards de dinars.

Dans ce cadre, un cahier des charges a été mis en place entre les minoteries, les boulangeries et l'Office algérien interpro-

fessionnel des céréales (OAIC) et les quantités destinées aux boulangeries et aux grossistes seront contrôlées.

Aussi, a-t-il fait état de la compensation, au titre de cette feuille de route, d'une partie de la poudre de lait importée moyennant un coût s'élevant à 81,85 millions USD, à travers l'intégration du lait de vache dans la production du sachet de lait subventionné avec une quantité de 200.000 litres/jour.

Le budget alloué par l'Etat à la subvention du sachet de lait dépasse 40 mds Da/an, et ce en plus de la subvention financière destinée à l'importation de la poudre de lait, a-t-il rappelé. Pour le maïs, les besoins nationaux se chiffrent, selon l'exposé du ministre, à 4,5 millions de tonnes, représentant un montant de près 900 millions USD. Le secteur œuvre à cultiver le maïs sur 18.000 ha, en vue de produire 88.000 tonnes en 2021, ce qui réduira la facture de son importation d'un taux de 2%.

S'agissant des huiles, les besoins nationaux s'élèvent à 583 millions USD, soit une quantité d'1 million de tonne par an et 600 millions USD de résidus de soja, avec une quantité de 1,4 million de tonnes par an.

Le secteur entend cultiver l'arachide sur 200.000 ha, le soja sur 200.000 ha, le colza sur 100.000 ha, en vue de réduire la facture des importations, de 983 millions USD, soit un taux de 80 % des importations de ces matières.

Dans ce cadre, le secteur œuvre à organiser les zones de production à travers les wilayas du pays, ce qui permet de déterminer une cartographie des surfaces agricoles, à l'horizon 2030. A titre d'exemple, le secteur est parvenu à cultiver la pomme de terre par l'emploi des semences locales à hauteur de 80%.

Le secteur s'emploie également à conso-

lider les capacités nationales de collecte et de stockage des céréales, à travers la réalisation de 9 silos en béton d'une capacité de stockage de 3,5 million de qx, le lancement d'une opération de réalisation de 15 silos en métal d'une capacité de stockage de 4,2 millions qx, la réalisation de 16 silos en métal d'une capacité de stockage de 2,5 millions de qx et la réalisation d'un centre de collecte de proximité.

De surcroît, 13 complexes frigorifiques devront être réceptionnés, pendant l'année 2021. Concernant le financement via les deux crédits Rfig et Ettahadi, le ministre a fait état du recensement de 13.000 dossiers, dont 87 % ont été étudiés concernant 400.000 ha.

D'autre part, le secteur vise à consolider l'exploitation des oasis, moyennant 668 millions USD destinés aux petites exploitations et à la valorisation des productions camélines.

Dans les régions steppiques, le secteur prévoit le lancement d'opérations de lutte contre la dégradation des terres avec une enveloppe de 9,3 milliards DA puisée des fonds du secteur, et une mobilisation de trois milliards DA pour lutter contre la désertification. Il s'agit également de la création de petites unités d'élevage des animaux en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces zones rurales. Il sera également question de stimuler le développement dans les zones montagneuses à travers l'ouverture des sentiers, le rapprochement des sources d'eau et l'encouragement de la plantation d'arbres fruitiers. En matière de remise en état des terres, le ministre a souligné que le secteur œuvre pour la récupération des terres inexploitées et pour leur assainissement des terres concédées par voie de concession, notamment dans

le Sud, où 600.000 hectares ont été récupérés sur 750.000 non restaurés, en sus du parachèvement du recensement des investisseurs sans titres pour les prendre en charge et régler leur situation.

Lancement du recensement agricole global en mars prochain

Le secteur prévoit également le lancement du recensement agricole global en mars prochain, a indiqué le ministre qui explique que ce recensement permettra la mise en place d'une base de données nationale et la mise à jour des informations relatives au secteur, ce qui garantira une meilleure vision et une transparence des indicateurs.

Dans le domaine législatif, le secteur œuvre pour la modification de la loi 08-16 portant orientation agricole et examiner le dossier de la mutualité agricole pour le financement des petites exploitations agricoles, a-t-il précisé, faisant savoir que le dossier est actuellement à l'étude et sera bientôt présenté au Gouvernement, lequel prévoit l'élargissement du champ de financement pour certains axes.

Il a été aussi question de la prise des mesures d'approvisionnement des éleveurs en son et du lancement d'une opération de vaccination du bétail, en utilisant la puce électronique dans le cadre d'un projet de partenariat avec l'Union européenne (UE) qui sera prochainement généralisé à toutes les wilayas du pays.

Pour M. Hemdani, le secteur est amené à améliorer le climat d'affaires et encourager les investissements dans le Sud à travers la relance de l'investissement structuré et intégré dans les agricultures stratégiques.

EL-OUED

Le poste frontalier de Taleb-Larbi bientôt ouvert à l'activité commerciale

Le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi sera bientôt ouvert à l'activité commerciale avec les pays du voisinage, via la Tunisie limitrophe, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.

La décision de réouverture du poste frontalier intervient sur instruction du Gouvernement d'accélérer les mesures logistiques et préparer ce point de passage frontalier à l'activité commerciale, notamment à l'exportation des produits agricoles dans une première phase, a indiqué le wali d'El-Oued, Abdelkader Rakaa, lors d'une réunion de la commission technique constituée à cet effet.

Les services du Premier ministre ont pris cette décision dans le cadre de la prise en charge des préoccupations de nombreux professionnels, notamment les agriculteurs, comme mesure efficace pour le règlement de la problématique des surplus de production agricole qui ont engendré des pertes aux agriculteurs, a-t-on expliqué. La commission technique, composée de représentants des instances administratives et des organisations professionnelles, s'est déplacée au Poste frontalier de Taleb-Larbi (84 km Est d'El-Oued) pour s'enquérir de l'état



de préparation et de disposition de cette structure à gérer l'activité commerciale.

Des professionnels locaux, à travers les Chambres de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, ont salué la mesure qui ne manquera pas, selon eux, de contribuer à l'impulsion de la dynamique commerciale dans la wilaya, après une longue phase de léthargie imposée par la pandémie de Covid-19. Le nouveau poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi, mis en service le 20 août 2019, a

été conçu conformément à des standards techniques bien étudiés, selon les rapports de bureaux d'études spécialisés d'architecture et d'urbanisme.

Il présente toutes les commodités et servitudes nécessaires qui font de lui, en plus d'être un passage frontalier terrestre de voyageurs, un poste de transit commercial par excellence et une plateforme pour l'exportation de produits locaux, à leur tête les produits agricoles et de transformation industrielle, selon la même source.

OUARGLA

21 cantines scolaires en cours de réalisation pour le cycle primaire

Pas moins de 21 cantines scolaires destinées au cycle primaire sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi des services de la direction locale de l'Éducation. D'une capacité journalière de 200 repas chauds chacune, ces nouvelles installations, dont les travaux sont en voie d'achèvement, se répartissent entre les communes, d'Ouargla, Touggourt, El-Hedjira et Tebesbest, a-t-on précisé. Le secteur de l'Éducation à Ouargla a été renforcé, durant l'actuelle saison scolaire, par neuf (9) structures similaires implantées au niveau de cinq communes, à savoir Rouissat, N'goussa, Touggourt, Nezla et Blidet-Amor, selon la même

source. En dépit des efforts consentis pour l'amélioration de la restauration scolaire dans la wilaya d'Ouargla qui totalise actuellement 333 établissements éducatifs dotés de cantines, certaines lacunes doivent être comblées estiment des membres de la Commission de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et des Affaires religieuses à l'APW d'Ouargla. Ils ont mis l'accent sur la nécessité d'une intervention permettant de réhabiliter certaines de ces structures, de remédier à la contrainte de l'exiguïté des lieux et de les raccorder au réseau de gaz naturel, et de les doter d'équipements de froid.

ORAN

70.000 commerçants ont obtenu leurs registres de commerce électronique

Le nombre de commerçants ayant obtenu le registre de commerce électronique a atteint 70.000 pour une population commerçante de 107.000 inscrits au registre de commerce classique, soit un taux de 65 pour cent, a indiqué mardi le directeur de l'antenne d'Oran-ouest du Centre national du registre du commerce (CNRC).

"Nous appelons tous les commerçants locaux à se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions inscrites, à la faveur de cette mutation qui s'opère pour moderniser les services du CNRC", a déclaré à l'APS, Mohamed Mohamed en marge d'une journée portes ouvertes sur le registre de commerce électronique, organisée au siège de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO), en présence d'opérateurs économiques de la wilaya.

Cette opération vise à sécuriser le commerçant contre toute falsification et fraude et de s'informer en temps réel sur les nouvelles activités du CNRC et ses services offerts via internet qui s'affiche au site <https://siddjil.com.cnrc.dz>, a-t-il souligné. Par ailleurs, le responsable de l'antenne d'Oran du CNRC a avancé que

sur la base de 10.200 entreprises locales, 50.000 ont déposé au 31 décembre dernier leurs comptes sociaux, soit un taux de 50 pc ayant répondu favorablement aux appels réitérés de l'administration du CNRC, malgré la période difficile marquée par la crise sanitaire née de la pandémie de Covid-19.

Cette opération, qui s'inscrit dans une stratégie nationale encourageant le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), se veut un levier de bonne gouvernance, a déclaré, pour sa part, le directeur régional du commerce d'Oran, Fayçal Eitayeb.

Il a également fait savoir que l'opération de changement de registre de commerce électronique a été prolongée jusqu'au 21 février au lieu du 31 décembre dernier, "pour permettre à un grand nombre de commerçants de se conformer au nouveau format électronique et de ne pas rester en marge du nouveau environnement économique, de plus en plus digitalisé". Ces journées portes ouvertes sur le registre de commerce électronique ont été marquées par une allocution par visioconférence, du ministre du Com-

merce, Kamel Rezig, dans laquelle il a mis en exergue la nouvelle stratégie de numérisation de l'administration à travers la facilitation des procédures au profit des opérateurs économiques et la modernisation des services.

M'SILA

Mise en exploitation de 11 terrains de proximité en gazon synthétique en 2020

Un total de 11 terrains de proximité en gazon synthétique de 5ème génération, ont été mis en service en 2020 à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ont rapporté mercredi ses services.

La réalisation de ces infrastructures sportives a été concrétisée dans le cadre d'un programme de wilaya, financé par le Fond de garantie et de solidarité des collectivités locales avec la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 100 millions de dinars, a expliqué la même source.

L'année 2020 a connue aussi l'entretien de six (6) terrains de proximité a noté la même source,

soulignant qu'à travers ces réalisations la direction locale de la jeunesse et sport œuvre à combler le déficit enregistré en matière d'infrastructures sportives de proximité au niveau des grandes communes au chef lieu de wilaya et Bousaâda, Sidi Aïssa, Ain El Hadjel et Ain El Melh notamment. Les terrains de proximité réalisés ont été mis à la disposition des jeunes, adhérents dans les comités de quartiers ou des associations sportives, a-t-on également indiqué de même source, faisant part que d'autres structures du même genre seront réalisées prochainement après octroi des fonds de financement nécessaires.

AIN TÉMOUCHENT

Comment réguler les prix des produits halieutiques (atelier)

Les participants à un atelier traitant du thème de régulation du marché de produits halieutiques ont mis l'accent, mardi à Ain Témouchent, sur l'importance d'organiser la chaîne de commercialisation et de contrôler son circuit pour une maîtrise des prix et la régulation du marché.

Plusieurs opérateurs économiques activant dans le secteur de la pêche ont soutenu que la création de marchés de gros des produits halieutiques contribue à l'organisation de la chaîne de commercialisation et au contrôle des prix de manière régulière.

Le secrétaire général de la wilaya d'Ain Témouchent, Sami Medjoubi a indiqué que la wilaya est pilote en matière de pêche et assume son rôle important pour contribuer à réguler le marché des produits halieutiques, surtout que la production de la wilaya acheminée vers plusieurs wilayas du pays.

Il a souligné que cet atelier de concertation élargi à tous les partenaires du secteur vise à établir un vrai diagnostic de la commercialisation des produits halieutiques et à présenter des propositions pratiques permettant d'élaborer un plan d'action qui contribuera à la maîtrise du marché des produits halieutiques.

Pour sa part, le directeur de

wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, Medjdoub Benali a valorisé le niveau des investissements dans le secteur parmi les projets enregistrés dans la wilaya, soulignant que cependant la chaîne de commercialisation est restée inchangée et doit être comblée par des mesures pratiques auxquelles tous les partenaires adhèrent.

Le directeur du commerce d'Ain Témouchent, Abderrahmane Kidji a proposé l'accès à des marchés de proximité inexploités dans la wilaya et les soumettre à l'exploitation par des opérateurs économiques activant dans le secteur de la pêche afin de commercialiser leurs produits halieutiques de manière organisée. Des professionnels ont soulevé la question du poisson surgelé et congelé importé mis en vente dans les ports de pêche de la wilaya au détriment du poisson frais local, ce qui affecte directement les prix, proposant d'assainir le port des vendeurs anarchiques comme solution pratique pour réguler le marché des produits de pêche. Des interventions ont mis l'accent sur l'importance d'activer une charte d'éthique professionnelle qui rassemble les professionnels de la pêche et les opérateurs activant dans la commercialisation des produits halieutiques.

JIJEL

Formation sur les techniques de communication dans le domaine judiciaire

Une session de formation sur les techniques et les styles de communication dans le domaine judiciaire a été lancée, mardi, au siège de la Cour de justice de Jijel au profit des magistrats du parquet.

Dans ce contexte, Belmouloud Yahia, procureur général près la Cour de justice de Jijel, a affirmé à l'APS que cette session de formation, organisée en coordination avec la Radio algérienne de Jijel, s'inscrit dans le cadre d'une "ouverture sur les médias visant à créer une dynamique de communication et d'interaction afin

d'éclairer l'opinion publique sur diverses questions liées à la justice pour mettre un terme aux rumeurs".

Le même magistrat a ajouté que ces journées de formation, s'étalant sur trois semaines (à raison d'une journée par semaine), permettront au juge d'instruction d'acquiescer des techniques et styles de communication lui permettant d'interagir avec différents médias et de fournir les informations requises ou réclamées. Selon la même source, le but de cette formation est de permettre aussi aux magistrats du parquet

de se familiariser avec les conférences de presse, en plus de s'initier aux méthodes et moyens de communication les plus importants et efficaces avec les médias.

A noter qu'au cours de la première journée de formation, plusieurs sujets ont été abordés tels que "L'image mentale et ses dimensions", présenté par le Dr. Adel Chahib de l'université de Jijel et "Les techniques de rédaction des informations selon différents modèles", présenté par le directeur de radio-Jijel, Abdelouahab Zaid.

APS

ENERGIE SOLAIRE L'Algérie en mesure de produire entièrement des kits solaires (ministre)

L'Algérie est en mesure de produire des kits solaires avec l'ensemble de leurs parties et cela en mettant à contribution les universitaires ainsi que les opérateurs publics et privés qui doivent "tous se sentir concernés", a indiqué mardi le ministre des Energies renouvelables et de la Transition énergétique, Chems Eddine Chitour.

Prenant part à une visite de travail au Centre de recherche en technologie des semi conducteurs pour l'énergétique (CRTSE) d'El Harrach, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, M.

Chitour a précisé que ces kits seront complètement produits localement avec tous les éléments qui les composent, à savoir le panneau solaire, l'onduleur, la batterie, les câbles et même le verre.

Le ministre compte sur le "génie" des universitaires algériens qui travaillent au CRTSE et qui fabriquent les panneaux solaires, en plus du savoir faire d'opérateurs algériens issus des secteurs public et privé, "sans distinction", estimant que le but était le développement de l'économie nationale et la sortie, "au plus vite", de l'Algérie de sa dépendance aux énergies fossiles.

Il a évoqué, à ce titre, un fabricant de batteries établi à Ghardaïa, une entreprise dépendante du ministère de l'Énergie spécialisée dans la fabrication d'onduleurs ou encore un opérateur privé qui serait en mesure de fournir le verre.

Une fois le premier kit fabriqué, a-t-il expliqué, il sera possible d'en produire des milliers permettant, ainsi, de trouver un substitut aux produits importés qui sont, pour le moment, les seules solutions disponibles. Le ministre a rappelé, à l'occasion, la nécessité de répondre à une demande qui se fait ressentir, notamment, dans les zones d'ombre dont l'équipement en kits solaires couvriraient très cher à l'État, bien qu'il écarte l'idée de concurrencer les Chinois qui fournissent même les pays d'Europe. M. Chitour a estimé que l'université était "un moteur de développement de l'économie nationale" et que les 300.000 universitaires et les 60.000 chercheurs algériens devaient "faire valoir les produits de la recherche" et ont leur mot à dire dans le développement économique. Ajoutant que sa visite au CRTSE a démontré "la faisabilité" de la création de kits solaires made in Algeria, même s'ils offrent un rendement moindre que celui des produits importés (14% contre 18%). "Même si leur prix pourrait être plus cher, cela n'est pas un problème du fait qu'il s'agit de dépenses en dinars", a-t-il soutenu, soulignant que le plus important était la maîtrise de la technologie et surtout le démarrage d'une transition énergétique indispensable pour pouvoir laisser aux générations futures au moins la moitié des réserves de gaz naturel estimées à 2500 milliards m3. Il a, par ailleurs, indiqué que le plus grand responsable dans la transition énergétique était le citoyen "qu'il faut, dit-il, convaincre par des modèles algériens".

M. Chitour a, en outre, appelé à exploiter d'autres sources énergétiques que les hydrocarbures à l'instar des 280 sources géothermiques existantes en Algérie ou encore le bois comme cela se fait à travers le monde.

Pour sa part, M. Benziane a déclaré en marge de cette visite que la valorisation des produits de la recherche s'inscrit dans la stratégie de son département à travers son ouverture sur l'environnement socio-économique afin que les universitaires contribuent au développement économique et à la réduction de la facture d'importation.

FINANCE ISLAMIQUE

75 agences ont proposé des produits en 2020

Les banques publiques ont pu proposer des produits de la Finance islamique en 2020 au niveau de 75 agences à travers le territoire national, a indiqué le ministère des Finances dans son rapport d'activité pour l'année écoulée.

Selon le rapport, "les banques publiques ont procédé, au cours du deuxième semestre de l'année 2020, au lancement de nouveaux produits Charia compatibles, au niveau de 75 de leurs agences sur le territoire national", notamment depuis la réception de leurs autorisations émises par la Banque d'Algérie. "Il convient aussi de signaler le lancement de 12 agences digitales (au niveau des banques publiques) permettant de nouvelles fonctionnalités notamment la consultation du solde à distance, la demande des chèques et des cartes bancaires en ligne ainsi que les relevés des transactions. Les banques publiques se préparent également au lancement du

EXPLORATION MINIÈRE

Attribution de six titres pour plus de 413 millions de dinars

L'Agence nationale des activités minières (ANAM) a attribué mercredi six (06) permis d'exploration minière de type carrières sur un total de 21 sites mis en adjudication, et ce, pour un montant global de 413,6 millions de dinars.

Ces titres ont été octroyés à l'issue de la 50e session d'adjudication de permis miniers dont l'appel d'offres national, lancé en mars 2020, a porté sur l'exploration minière de 21 sites se situant dans 11 wilayas du pays.

12 plus finsaux ont été ouverts lors de cette session d'adjudication retenus dans le cadre de la phase des offres financières.

Les sites miniers sollicités se situent au niveau des wilayas de Biskra (2), M'sila, Ouargla et Illizi (2).

Les deux sites de la wilaya de Biskra sont : le site de M'Haïssel 2 pour l'exploitation de gypse attribué par la société "Sarl Knauf Plâtre" pour un montant de 8,15 millions de dinars et le site de Laaroussin pour l'exploitation de sable de construction attribué à la société "Eeurl Adjelfaou" pour un montant de 30 millions de dinars. S'agissant de la



wilaya de M'sila, le site Erg Ez Zbar dédié à l'exploration de sable de construction a été attribué à la société "SNC Groupe Aliti" pour 80 millions de dinars.

Le site "RN 56 double voie" au niveau de la wilaya d'Ouargla a été attribué à la société "Sarl Zad El Hawa" pour un montant de 45,4 mil-

lions de dinars destiné à l'exploration de Tuif. Concernant la wilaya d'Illizi, les deux sites "Oued Ouan Askarenel" et "Oued In Adaoui" destinés à l'exploration de calcaire ont été attribués à la société "Sarl Acosco" pour, respectivement, 91 millions et 159 millions de dinars.

Pour rappel, cet appel d'of-

fre national n° 01/ANAM/2020 lancé en mars 2020 s'est tenu selon le président de l'ANAM, Smail El Djouzi, "dans des conditions un peu particulières dues aux conditions sanitaires que nous traversons, ce qui nous a obligés à reporter à plusieurs reprises la date d'ouverture des plis des offres techniques et des offres financières".

Au terme de l'ouverture des plis des offres techniques en octobre dernier, l'ANAM avait annoncé 82 plis reçus dont 62 plis recevables après examen et 20 plis rejetés pour non-conformité avec les exigences du cahier des charges.

"Après examen des dossiers des offres retenues lors de la phase technique par la commission ad hoc, tel stipulé par l'article 19 du cahier des charges, 32 offres ont été retenues pour la phase financière et 30 non retenues", a rappelé M. El Djouzi.

AGRICULTURE

Tiré par le confinement, le cheptel ovin augmente de plus d'un million de têtes

L'effectif du cheptel ovin a augmenté de plus d'un million de têtes en 2020 en raison des méventes enregistrées durant le confinement imposé par la crise sanitaire de la Covid-19, selon une responsable au ministère de l'Agriculture et du développement rural. "Tiré par le confinement sanitaire, le nombre du cheptel ovin en Algérie s'est accru en dépassant 29 millions de têtes l'année écoulée, contre 28 millions environ durant les dernières années", a indiqué Leïla Toumi, sous-directrice chargée du développement des filières animales au ministère. "Il y a eu beaucoup moins d'abattage durant l'année précédente par rapport aux années d'avant du fait de la conjoncture sanitaire", a expliqué Mme Toumi dans une déclaration à l'APS. La fermeture des marchés de bétail, l'interdiction des fêtes de mariage, l'évitement des cérémonies de funérailles et la fermeture des restaurants sont autant de facteurs qui ont contribué à l'accroissement du cheptel ovin, selon cette responsable. Même durant la fête de l'Aïd El Adha, de nombreuses familles avaient renoncé, par précaution, au rituel du sacrifice du mouton, a-t-elle fait constater.

Abondant dans le même sens, le président de la Fédération nationale des éleveurs (FNE), Azaoui Djilali, estime que le marché du bétail a beaucoup souffert des conséquences de la pandémie de Covid-19, et les méventes cumulées tout au long du confinement sanitaire ont fait que l'effectif du cheptel augmente.

Il a néanmoins affirmé qu'en dehors de cette hausse engendrée par la crise sani-

taire, la production nationale en viande ovine a toujours été importante par rapport à la demande et il y aurait même, selon lui, un excédent à exporter si les moyens logistiques avaient été disponibles.

Quant au prix des viandes ovines, qui reste tout de même exorbitant par rapport au pouvoir d'achat des ménages, malgré la production abondante de la filière, M. Azaoui impute cette hausse aux spéculateurs et aux vendeurs occasionnels qui se convertissent aux marchands de bétails notamment à l'approche des grandes occasions. "Ce n'est sûrement pas les éleveurs, ni même les maquignons, qui sont derrière cette hausse des prix", assure le président de la FNE. Il considère par ailleurs que les maquignons ont toujours été les partenaires des éleveurs en les aidant à placer leur bétail sur le marché avec des marges bénéficiaires "raisonnables".

Pour ce professionnel de la filière, la régulation des prix de l'ovin, qui représente 60% de la production nationale en viande rouge, estimée à plus de 5 millions de quintaux par an, devrait se faire à travers la limitation des intervenants dans la chaîne de commercialisation.

Des coopératives pour barrer la route aux spéculateurs

Il a préconisé à cet effet l'organisation des éleveurs à travers des coopératives agricoles pour barrer la route aux spéculateurs tout en soulignant le rôle de ces coopératives qui devraient booster l'activité des complexes d'abattage. Pour sa part, le vice-président de la FNE, Brahim Amrani, a considéré que la réouverture

officielle des marchés de bétail après neuf mois d'interdiction permettra aux éleveurs de récupérer un peu après les pertes financières induites par le confinement sanitaire. "Pour beaucoup d'éleveurs, cette activité constitue leur seule source de revenus et avec le confinement ils avaient beaucoup de mal à subvenir à leurs besoins de leurs familles et de leurs bêtes", a fait constater M. Amrani.

Il a évoqué par ailleurs le problème de l'alimentation du bétail qui pèse toujours sur la filière, en dépit des mesures de soutien des pouvoirs publics aux éleveurs.

"L'aliment de bétails se vend à 4000 dinars le quintal voir même plus", a-t-il fait constater, ajoutant que l'État aide l'éleveur en lui fournissant de l'orge pour l'alimentation de ces bêtes à un prix raisonnable, (4500 dinars le quintal), mais "les quantités demeurent en dessous de ses besoins du cheptel", a-t-il estimé.

Afin de pallier au déficit de alimentation de bétail, le vice-président du FNE a insisté sur l'impératif de développer la production fourragère qui permettrait de minimiser la forte dépendance de la filière à l'orge qui reste un produit cher.

A ce titre, il a mentionné la nouvelle politique du secteur agricole qui mise sur le développement des espaces fourragers et pastoraux.

"Cette politique en faveur de la production fourragère se traduit par l'aide de l'État aux propriétaires des terres en leur fournissant les semences fourragères adaptées à leur région mais aussi à travers la réalisation des puits et forages afin de palier au stress hydrique", a-t-il conclu.

PÉTROLE

Le Brent à 61,51 dollars à Londres

Les cours du pétrole, en hausse continue depuis le début de la semaine dernière, continuaient de grimper mercredi dans un marché optimiste qui attend la publication par l'EIA des stocks de brut aux Etats-Unis.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait vers midi 0,69% à Londres par rapport à la clôture de mardi, à 61,51 dollars.

Le baril américain de WTI pour le mois de mars s'appréciait dans le même temps de 0,53% à 58,67 dollars. Le Brent reste sur une impressionnante série de huit séances consécutives de hausse, le WTI a quant à lui bouclé lundi sa septième.

Les deux contrats de référence en Europe et aux Etats-Unis se sont appréciés d'environ 20% depuis le début de l'année et retrouvent des prix respectivement plus vus depuis le 24 et le 21 janvier 2020, avant que la pandémie ne les précipite dans l'abîme. Les analystes estiment que les principaux



indices de référence sont dans une nette tendance haussière car les investisseurs parient sur une reprise économique rapide une fois que le vaccin permettra d'assouplir les

mesures de restrictions.

En outre, toute nouvelle concernant des mesures de relance budgét aire ou monétaire supplémentaires accentue l'optimisme et déclenche de nouveaux

achats.

C'est le cas notamment aux Etats-Unis, premier consommateur de brut, où le gouvernement de Joe Biden compte passer un plan massif de 1.900 milliards de dollars au plus vite pour permettre une relance rapide de l'économie.

Le marché salue par ailleurs la publication mardi par l'American Petroleum Institute (API), la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis, de stocks de brut en baisse de 3,5 millions de barils la semaine passée dans le pays.

L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), aux estimations jugées plus fiables, publiera ses chiffres plus tard dans la journée.

ECONOMIES AVANCÉES

La reprise économique porteuse de risques politiques et sociaux (Coface)

La reprise économique qui devrait avoir lieu en 2021 est porteuse de risques politiques et sociaux pour les économies avancées, a mis en garde mardi la Coface, qui souligne que la France est particulièrement vulnérable.

La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) a adapté la méthodologie de son index annuel des risques à la pandémie, en s'appuyant notamment sur des sondages pour tenter de "quantifier la frustration de l'opinion publique" face aux mesures de prophylaxie mais aussi sur d'autres indicateurs, comme la fréquence des manifestations.

Il en ressort que, parmi les économies avancées, les plus à risque sont les Etats-Unis et l'Espagne, suivis de la France et du Royaume-Uni, quatre pays où le taux de satisfaction de l'opinion à l'égard de la

gestion par les autorités de la pandémie est égal ou inférieur à 40%.

La Suède et le Japon complètent le tableau. Dans les pays émergents, les pays d'Amérique latine sont les plus exposés, ainsi que l'Arabie saoudite, le Maroc, la Chine et la Russie.

"Les recherches académiques ont montré que les pandémies ont toujours entraîné une augmentation des inégalités (...) et qu'en moyenne, un an après, cela se traduit par des troubles sociaux", a commenté Julien Marcilly, économiste en chef de la Coface, lors d'une conférence de presse.

En effet, "ce n'est pas au coeur de la crise que s'exprime la frustration" mais "c'est quand on est dans un processus de reprise que les frustrations apparaissent", car les individus ont tendance à comparer leur sort à celui des autres, a-t-

il expliqué. Une tendance exacerbée par la ruée mondiale sur les vaccins.

"Cette année, on se compare entre pays et bientôt on va se comparer au sein des pays pour voir qui y a accès et qui n'y a pas accès", a-t-il prédit.

En outre, "le fait qu'il y ait une crise très différenciée avec de grands écarts par secteur et par pays, c'est cela qui est potentiellement problématique en termes de cohésion sociale et de risque politique", a ajouté le chef économiste de l'assureur crédit.

Alors que la France vit dans la hantise d'une réédition de la crise des "gilets jaunes" à l'automne 2018, plusieurs pays, à l'instar de la Suède ont connu des mouvements de protestation contre les restrictions sanitaires, qui parfois ont dégénéré en émeutes comme aux Pays-Bas ou au Liban.

OMC

La Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala prochainement à la tête de l'OMC

La nigériane Ngozi Okonjo-Iweala devrait, sauf surprise, être nommée prochainement première femme et première africaine à la tête de l'Organisation mondiale du commerce, après avoir reçu le soutien tant attendu de l'administration Biden.

"Une réunion spéciale du Conseil général de l'OMC aura lieu lundi (...) pour examiner la nomination du prochain directeur général de l'OMC", a annoncé l'organisation, dont les membres prennent les décisions par consensus.

Après plusieurs mois de paralysie, l'administration Biden a levé le 5 février le principal obstacle à la nomination de Ngozi Okonjo-Iweala à la tête de l'OMC, en apportant "son soutien appuyé" à la candidature de la Nigériane qui devrait devenir la première femme à diriger cette institution internationale basée à Genève. Quelques heures

avant, la seule autre candidate à ce poste qui restait encore en lice, la ministre sud-coréenne du Commerce Yoo Myung-hee, avait annoncé son retrait de la course après avoir consulté les Etats-Unis, qui sous Donald Trump étaient son principal soutien. Le processus de désignation d'un successeur au Brésilien Roberto Azevedo, parti un an avant la fin de son mandat pour raisons familiales, était dans l'impasse depuis l'automne.

Le comité chargé de la succession avait annoncé le 28 octobre que la candidate la mieux placée pour faire l'objet d'un consensus était la Nigériane, qui se fait appeler Dr Ngozi.

En plus d'être la première femme à la tête de l'OMC, elle serait la première directrice générale originaire d'Afrique.

Les Etats-Unis, sous la présidence de Donald Trump, lui avaient barré la

route, lui préférant Mme Yoo, première femme à avoir été ministre du Commerce dans son pays, estimant qu'elle avait plus d'expérience. La position de l'ex-administration Trump avait bloqué le processus.

Les dossiers ne manquent pas pour tirer l'OMC de sa crise quasi existentielle. Le prochain chef de

l'institution devra non seulement affronter la crise économique mais aussi la crise de confiance dans le multilatéralisme et dans le bien-fondé de la libéralisation du commerce mondial, le tout sur fond de guerre commerciale entre les deux premières puissances économiques mondiales, la Chine et les Etats-Unis.

EGYPTE
Lancement d'un nouvel appel d'offres pour des blocs de pétrole et de gaz

La société égyptienne du pétrole "EGPC" (Egyptian General Petroleum Corporation) et la compagnie publique du gaz "EGAS" ont annoncé le lancement d'un appel d'offres, d'ici la fin du mois de février, pour l'exploration de pétrole et de gaz.

Ce projet se justifie par la nécessité pour le pays d'augmenter notamment sa capacité de production de pétrole afin de faire face à l'arrivée à maturité d'un nombre

important de champs pétroliers. En 2020, l'Egypte a produit en moyenne 600.000 barils de pétrole par jour, soit son plus bas niveau depuis 40 ans.

Cette production ne suffit plus la demande domestique en carburant.

Selon le ministre du Pétrole, Tarek El Molla, le programme portera sur des blocs en mer Méditerranée et dans le delta du Nil, ainsi que sur des blocs onshore situés dans les déserts occidental et

oriental. Pour le moment, EGPC et EGAS n'ont pas donné plus de détails concernant les critères de sélection des futurs soumissionnaires.

Bien que le pays ait une faible capacité en matière de production de pétrole, il est néanmoins considéré comme l'un des plus grands producteurs de gaz sur le continent africain avec environ 7 milliards de pieds cubes par jour enregistrés en 2020.

ETATS-UNIS
Biden rencontre des grands patrons pour discuter du plan de relance et du salaire minimum

Joe Biden et la secrétaire au Trésor Janet Yellen ont rencontré mardi des grands patrons américains dont les dirigeants du géant de la distribution Walmart, de la banque JPMorgan Chase ou encore des magasins de vêtements Gap pour aborder notamment le salaire minimum.

Dans son plan de sauvetage de l'économie de 1.900 milliards de dollars actuellement débattu au Congrès, le président démocrate a inclus une proposition pour le doublement du montant du salaire minimum fédéral, à 15 dollars de l'heure d'ici 2025.

Cette proposition a été fraîchement accueillie par les patrons notamment des petites entreprises qui pointent du doigt le problème de coûts supplémentaires dans une période d'activité ralentie par la pandémie.

"Je suis impatient d'entendre ce que les dirigeants d'entreprises ont à dire, ce qu'ils pensent de la manière dont nous abordons cette question", a déclaré Joe Biden à des journalistes avant le début de la rencontre.

Face à l'inquiétude suscitée par l'éventualité d'une hausse du salaire minimum, la secrétaire au Trésor avait récemment soulevé la hausse serait très graduelle - 15 dollars de l'heure à l'horizon de 2025 contre 7,25 dollars actuellement - pour donner aux entreprises "suffisamment de temps pour s'adapter".

L'administration Biden met aussi en avant le cercle vertueux : rémunérer ceux qui ont les salaires les plus bas favoriserait des milliards de dollars de dépenses de consommation supplémentaires de biens et services fournis par les petites entreprises.

Cette proposition est présentée comme une mesure-clé pour lutter contre la pauvreté.

Mais lundi, un rapport des services du budget du Congrès (CBO) est venu alimenter le débat sur les bienfaits réels sur l'économie d'une telle mesure.

Le CBO s'attend plutôt à des effets mitigés, estimant qu'elle conduirait à la suppression de 1,4 million d'emplois d'ici 2025 mais qu'elle sortirait dans le même temps 900.000 personnes de la pauvreté.

Le président de la Chambre américaine de Commerce Tom Donohue et la vice-présidente Kamala Harris ont également pris part à cette réunion.

Alors que certains économistes ont pointé du doigt un potentiel risque de surchauffe de l'économie américaine en raison du montant gigantesque du plan de sauvetage des démocrates, Joe Biden a rappelé mardi que "les Américains souffrent, de nombreuses personnes ont de vrais problèmes" financiers.

"De nombreuses personnes se couchent le soir en fixant le plafond et en se demandant s'ils seront dans cet appartement le lendemain", a-t-il insisté.

Il a rappelé que les Etats-Unis étaient confrontés "à une série de problèmes" dont le fait que de nombreux enfants ne vont toujours pas à l'école en raison de la pandémie.

Mais ces problèmes "sont tous solubles", a relevé l'hôte de la Maison Blanche.

Soulignant avoir discuté avec les républicains, il a estimé qu'il fallait "penser grand, agir grand".

La Chambre de Commerce a exhorté à l'adoption d'un paquet faisant consensus entre démocrates et républicains, estimant qu'une proposition qui ne recueillerait que le vote démocrate compromettrait les autres plans à venir notamment celui concernant les infrastructures et le changement climatique.

Joe Biden a envisagé la semaine dernière la possibilité de faire voter en dehors du plan de sauvetage la proposition sur le salaire minimum, qui est l'une des plus controversées.

MILA

1,4 milliard DA pour la concrétisation des projets dans les zones d'ombre

La wilaya de Mila a bénéficié d'une enveloppe financière de 1,4 milliard de dinars au titre de l'exercice 2021 destinée à la réalisation de projets dans les zones d'ombre recensées à travers ses 32 communes, a-t-on appris mardi, du wali Abdelouahab Moulay.

Dans le cadre des efforts consentis par l'Etat pour prendre en charge les préoccupations des habitants des zones d'ombre, la wilaya de Mila a bénéficié d'une enveloppe financière destinée à la concrétisation de projets au profit de plusieurs zones d'ombre et régions enclavées s'agissant notamment de l'ouverture de pistes et le raccordement aux réseaux divers, a-t-il précisé à la presse en marge d'une visite dans les zones d'ombre relevant des communes de la daïra Terai Bainan.

La daïra de Terai Bainan a bénéficié de pas moins de 10 opérations pour le renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP), la réalisation de réseaux d'assainissement, et l'ouverture et réhabilitation des routes dans le cadre de la prise en charge des zones d'ombre pour un budget de 150 millions DA, a révélé le chef de l'exécutif local, depuis l'école primaire Frères Djamaâ de la commune Tassal, où il a inspecté le projet de réalisation du réseau chauffage à travers l'installation d'une citerne du gaz propane, une opération ciblant 5 autres écoles de la même collectivité locale.

Le même responsable a aussi inspecté plusieurs projets de développement pour le renforcement de l'AEP touchant plusieurs mechtas des communes Terai Bainan, Amira Arras, et Tassal à travers la réalisation de deux réservoirs d'eau, et une station de pompage, en plus de l'entretien de la route reliant la mechta Bouldad à la commune Amira Arras et la route nationale (RN)105 sur une distance de 1,4km.

Sur place, il a insisté sur l'importance d'achever le restant des travaux portant essentiellement sur le raccordement des réservoirs d'eau au réseau d'électricité pour les mettre en service "dans les meilleurs délais".

Le chef de l'exécutif local a eu, au cours de cette visite de terrain, à écouter les préoccupations des habitants des différentes zones d'ombre et a donné des instructions pour prendre les mesures nécessaires en vue d'aplanir les problèmes soulevés à l'origine du retard enregistré dans la réalisation de projets inscrits.

Le wali a assuré que les efforts de l'Etat "se poursuivent pour améliorer le cadre de vie des populations".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION Deux morts et 141 blessés durant les dernières 24h

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 141 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus dans plusieurs régions du pays durant les dernières 24 heures, indique mercredi un bilan de la Protection civile.

Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à une personne incommode par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de son domicile à Bordj Akhris dans la wilaya de Bouira.

Durant la même période, les unités de secours ont procédé à l'extinction de huit incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger, Bouira, Tizi-Ouzou, Sétif, Souk-Ahras, Biskra et Ain-Defla, ajoute le même bilan, précisant que sept personnes qui souffraient de gênes respiratoires ont été secourues suite un incendie qui s'est déclaré dans la cave d'une maison à Biskra.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 50 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas (38 communes), pour rappeler à ux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale.

Dans ce cadre, 39 opérations de désinfection générale ont été effectuées à travers l'ensemble des infrastructures et édifices publiques et privés de cinq wilayas (39 communes), ce qui a mobilisé un total de 319 agents de la Protection civile tous grades confondus, 41 ambulances et 21 engins d'incendie.

BARRAGE VERT - ZONES D'OMBRE

Enjeux et défis du développement durable, thème d'une conférence de l'INESG

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) organise deux journées d'étude, mercredi et jeudi sur le thème "Barrage vert-Zones d'Ombre: enjeux et défis du développement durable de la Nouvelle République" avec la participation de plusieurs experts et spécialistes ainsi que des hauts responsables.

Cette rencontre sera l'occasion pour les décideurs, les professionnels, les chercheurs et les acteurs impliqués dans le développement durable de mener un échange et une réflexion sur les voies et moyens les plus indiqués notamment pour appuyer et accompagner les engagements présidentiels pour bâtir une Nouvelle République, dont ceux du titre III intitulé "pour une politique sociale et développement humain", ainsi que de mettre en corrélation ces engagements avec les 17 objectifs de développement durable onusiens auxquels l'Algérie a déjà souscrit, selon les organisateurs.

Ces décideurs, professionnels, chercheurs et acteurs impliqués dans le développement durable auront à se pencher sur les modes opératoires, instruments et outils opérationnel pour traiter au mieux le sujet et parvenir à consolider les actions déjà mises en oeuvre et parfaire celles en cours de réalisation au niveau de ces "Blind spots" du territoire national que sont les Zones d'ombre.

Une attention particulière sera portée sur les Zones d'ombre se trouvant sur le tracé du Barrage vert, véritable barrière contre le risque majeur désertification et sécheresse.

Il est attendu de cette rencontre le développement de recommandations allant dans le sens d'une mobilisation et du concours de tous les acteurs pour l'éradication des Zones d'ombre ou vivent 8,5 millions d'Algériens en marge du développement économique et social auxquelles ils ont pourtant



droit, précise-t-on. Outre la projection d'un film sur les Zones d'ombre, il est prévu lors de la première journée l'établissement d'état des lieux de ces zones et du programme de désenclavement et de développement, qui sera présenté par Brahim Merad, chargé de mission à la présidence de la République, chargé des Zones d'ombre ainsi qu'une communication sur l'apport de l'imagerie satellitaire pour la caractérisation et la gestion des zones d'ombre qui sera animée par le directeur général de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), Azzedine Oussedik.

Ses instruments d'aménagement du territoire, pratiques et actions dans la Nouvelle République, la gouvernance des Zones d'ombre pour une

équité territoriale : cas de la Wilaya de Batna, ainsi que le Système national d'aménagement du territoire et le modèle économique entre Zones d'ombre et Nouvelle République, figurent également parmi les thèmes qui seront abordés.

S'agissant du programme de la deuxième journée, les participants vont se pencher sur la question de la gestion des risques et aménagement du territoire, les outils de réalisation pour le désenclavement et le développement des zones, ainsi que le développement durable des Zones d'ombre du Barrage vert.

A l'issue des débats et des interventions, les deux journées seront clôturées par la lecture de recommandations générales.

BILAN 2020 DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Le moins tragique depuis trois décennies (DNSR)

Le bilan des accidents de la route enregistrés en 2020 est le moins tragique depuis trois décennies, a révélé mardi la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR).

Le bilan 2020 fait état de 18.949 accidents de la route ayant fait 2.844 morts contre 22.507 accidents ayant fait 3.275 morts en 2019 (-13,16%).

Le nombre d'accidents de la route enregistrés en 2020 est le plus bas depuis 1970 et le nombre de morts est le plus bas depuis 1975, selon la DNSR. Le bilan fait, par ailleurs, état de 25.836 blessés contre 31.010 blessés en 2019 (-16,68%). Ce nombre de blessés est également le plus bas depuis 1974.

Selon la Délégation nationale à la sécurité routière, le nombre de véhicules du parc national automobile étant passé de 335.600 véhicules en 1970 à 9.416.850 véhicules en 2018, une véritable hécatombe aurait pu se produire.

Msila en tête au niveau national de par le nombre d'accidents et de décès en 2020

La wilaya de Msila vient en tête des wilayas de par le nombre d'accidents avec 798 accidents corporels et de par la gravité des accidents avec 141 décès durant la période suscitée, s' suit de Sétif (125 décès) et Alger (122 décès).

La wilaya d'Alger occupe la deuxième place parmi les wilayas les plus exposées aux



accidents de la circulation avec 779 accidents. Le bilan indique que cette situation est liée à plusieurs données, notamment le volume du parc automobile qui s'élève à 1.483.093 véhicules, soit 15,75 % du nombre global du parc national, le volume du réseau routier estimé à 2.364 km, outre sa population qui s'élève à 3.335.418 habitants.

Toutefois, le nombre des accidents corporels a enregistré dans cette wilaya une baisse de 457 accidents par rapport à 2019. Selon le document, les mercredis et jeudis sont les journées qui enregistrent le plus d'accidents, car précédant le week-end (31,49 % du nombre global des accidents), alors que la journée de vendredi est celle qui enregistre le moins d'accidents vu le manque de déplacements. La tranche horaire entre 00:00 et 06:00 du matin enregistre le plus bas taux

d'accidents avec 4,35 %, en raison du manque de déplacements et de la circulation limitée qu'impose le protocole de confinement sanitaire de lutte contre la Covid-19.

L'excès de vitesse, en tête des principales causes des accidents de la route L'excès de vitesse vient en tête des principales causes des accidents de la route.

En 2020, 3.249 accidents ont été enregistrés en raison de l'excès de vitesse, soit 17,45% de l'ensemble des causes. Par ailleurs, le manque de vigilance des conducteurs dans les cités a entraîné 2.601 accidents, tandis que la perte du contrôle de véhicule est à l'origine de 1.259 accidents.

Les véhicules légers sont les plus impliqués dans ces accidents avec un taux de 66,46%, suivis des motocycles (19,39%), et ce en dépit du fait qu'ils ne représentent que

01,83% du parc national des véhicules selon les statistiques de 2018. Les camions, quant à eux, occupent la 3e place (8,06%), suivis des véhicules de transport des voyageurs (2,06%).

Il convient de signaler que les nouveaux conducteurs titulaires de permis de moins de deux ans sont les plus impliqués dans les accidents avec un taux de 17,68%, ce qui pourrait s'expliquer par le manque d'expérience et le jeune âge des nouveaux titulaires de permis de conduire.

Les conducteurs de sexe masculin sont la catégorie enregistrant le plus de victime d'accidents de la route avec un taux dépassant les 80% du nombre total des blessés et des morts. Par ailleurs, et concernant les piétons, le bilan a fait état de 263 morts et 6.126 blessés durant la même période.

Selon la même source, l'Algérie a enregistré des résultats "encourageants" en matière de sécurité routière en 2020 et ce grâce "aux efforts considérables et permanents de tous les acteurs, notamment la multiplication des opérations de sensibilisation aux risques des accidents de la route, d'une part, et les mesures strictes de prévention ayant été prises afin de limiter le déplacement des citoyens et des véhicules dans le cadre de la lutte contre la covid-19.

PAKISTAN

La Cour suprême commue la condamnation à mort de détenus souffrant de schizophrénie

La Cour suprême pakistanaise a commué mercredi la condamnation à mort de deux détenus souffrant de schizophrénie, ont rapporté des médias.

La plus haute instance judiciaire du pays a estimé que la peine capitale ne devait pas être appliquée aux cas de Kanizan Bibi et Imdad Ali, une femme et un homme qui ont passé respectivement 30 et 18 ans dans le couloir de la mort.

Elle les a condamnés à la prison à perpétuité et ordonné leur transfert vers un hôpital psychiatrique.

La Cour a aussi demandé à l'administration pénitentiaire de déposer une nouvelle requête en grâce auprès de la présidence pour un autre condamné à mort schizophrène, Ghulam Abbas, emprisonné depuis 15 ans.

La Cour a rendu "un jugement qui fera date", a salué l'organisation Justice Project Pakistan (JPP), qui a fourni une assistance juridique aux trois condamnés.

"Nous espérons que les directives détaillées dans le jugement vont imprégner



chaque échelon du personnel judiciaire et pénitentiaire, pour que les maladies mentales puissent être détectées et soignées plutôt qu'ignorées et niées", a ajouté la même source.

La Cour examinait une requête en révision d'un jugement de 2016, dans lequel elle avait considéré que la schizo-

phrénie n'était "pas une maladie mentale permanente" mais une affection "curable".

Cette décision avait suscité l'indignation des défenseurs des droits humains et ouvert la porte à l'exécution d'Imdad Ali, condamné pour le meurtre d'un dignitaire religieux en 2002 et diagnostiqué comme "fou" en 2013 pendant

son emprisonnement.

Les avocats de M. Ali avaient déposé un recours qui avait permis de surseoir à son exécution.

Le droit international interdit de condamner à la peine capitale les personnes atteintes de déficiences mentale ou intellectuelle.

L'ONU a appelé par le passé le Pakistan à s'y conformer.

Selon Amnesty International, des personnes dans ce cas croupissent dans les couloirs de la mort de plusieurs pays (Pakistan, mais aussi Etats-Unis, Japon, Maldives...). Le Pakistan avait décrété en 2008 un moratoire sur la peine de mort.

Il l'a levé en 2014 après un attentat contre une école militaire de Peshawar (nord-ouest), qui a fait plus de 150 morts, dont une majorité d'écoliers. La dernière exécution d'un malade mental dans le pays date de 2015, selon la même source.

FRANCE

La moitié nord du pays placée en vigilance orange (Météo-France)

La moitié nord de la France est placée en vigilance orange, en raison de l'arrivée d'une vague de grand froid et de risques d'importantes chutes de neige et de verglas dès ce mardi après-midi, selon Météo-France.

L'institut météorologique a étendu son alerte à 36 départements situés dans le nord du pays avec des températures polaires allant jusqu'à -7 degrés, et un ressenti de -14 à -16 degrés. Trente-et-un départements sont concernés par la vigilance orange pour neige et verglas, quatre des Hauts-de-France (Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne) pour grand froid, tandis que la Somme est concernée également par une vigilance pour risques de "crues".

Dans son bulletin, Météo-France évoque "un épisode neigeux remarquable, nécessitant une vigilance particulière, du fait des hauteurs de neige attendues".

De fortes chutes de neige sont également attendues, avec entre 10 et 15 cm de neige sur le nord du Finistère et les Côtes-d'Armor et plus généralement entre 5 à 10 cm sur l'ensemble de la Bretagne.

NOUVELLE ZÉLANDE

Le parlement revient sur sa décision d'expulsion d'un législateur maori

Le Parlement de la Nouvelle-Zélande est revenu sur sa décision après avoir expulsé un législateur maori qui refusait de porter une cravate, et l'a autorisé à prendre la parole sans cet accessoire qu'il qualifiait "de noeud colonial".

Le problème a surgi mardi quand ce dirigeant du parti maori a été expulsé de l'hémicycle pour ne pas porter la tenue requise lors de la séance des questions.

M. Waititi, qui a un tatouage traditionnel maori ou Ta moko sur tout le visage et porte un chapeau noir de cowboy, s'est défendu en affirmant porter une tenue traditionnelle maori pour ce type de fonction.

"Il ne s'agit pas de cravate mais d'identité culturelle", a lancé en quittant l'hémicycle le parlementaire, qui voit dans cet accessoire "un noeud colonial".

La population maorie représente environ 15% des cinq millions d'habitants de la Nouvelle-Zélande.

Elle est la plus défavorisée du pays, avec des taux de pauvreté, de chômage et d'incarcération supérieurs à ceux de la moyenne de la population. Pour beaucoup de Maoris, ces injustices remontent à l'époque où la Nouvelle-Zélande était une colonie britannique.

M. Waititi a affirmé que la question du port de la cravate était révélatrice des relations "inter-raciales qui doivent encore s'améliorer" dans ce pays du Pacifique Sud.

"C'est une violation des droits des peuples indigènes, nous (devons) avoir la liberté d'exprimer notre identité culturelle dans un espace comme celui-ci", a-t-il affirmé.

La Première ministre, Jacinda Ardern, a dit ne voir aucune objection au non-port de la cravate par les parlementaires.

"Il y a des questions beaucoup plus importantes pour nous tous", a-t-elle souligné.

Après avoir strictement appliqué le code vestimentaire mardi, le président du Parlement, Trevor Mallard, s'est montré beaucoup moins strict mercredi lors de la prise de parole de M. Waititi, qui ne portait toujours pas de cravate.

Au lieu de l'expulser, M. Mallard l'a simplement laissé poser une question, affirmant plus tard qu'un changement de la réglementation était envisagé.

M. Waititi a été élu au Parlement pour la première fois l'année dernière.

INDONÉSIE

Rapport préliminaire attendu sur l'accident de Sriwijaya Air

Les enquêteurs indonésiens doivent publier mercredi un rapport préliminaire sur les causes de l'accident du Boeing 737-500 de Sriwijaya Air qui s'est abîmé au large de l'Indonésie le mois dernier.

Les 62 passagers et membres d'équipage, dont une dizaine d'enfants, sont morts quand l'appareil a plongé de quelque 3.000 mètres en moins d'une minute avant de disparaître dans la mer de Java. L'avion vieux de 26 ans, opéré précédemment par les compagnies américaines Continental Airlines et United Airlines, a atteint l'eau quatre minutes après son décollage de Jakarta.

Il devait se rendre à Pontianak, une ville de l'île de Bornéo à 90 minutes de vol.

L'agence indonésienne de sécurité des Transports (KNKT) doit publier son premier rapport sur l'accident vers 7H00 GMT.

L'équipage n'avait pas lancé de message d'alerte ni signalé de problème

technique avant l'accident et l'appareil était probablement intact quand il a plongé dans l'eau, a indiqué précédemment l'agence.

La zone relativement limitée où des débris ont été retrouvés et les informations de l'une des boîtes noires, montre que les réacteurs fonctionnaient toujours au moment de l'impact.

Les recherches se poursuivent pour retrouver l'autre boîte noire, l'enregistreur des conversations dans le cockpit.

L'agence a décrit les communications avec les contrôleurs aériens comme normales jusqu'à ce que l'appareil devie sensiblement de sa trajectoire.

L'équipage, avec à sa tête un capitaine expérimenté, n'a alors pas répondu aux questions répétées de la tour de contrôle.

Le départ de l'avion avait été retardé à cause d'un violent orage, mais il n'y a pas d'indications que la météo ait pu être un facteur important au moment

de l'accident, ont précisé les autorités. Une équipe de l'agence américaine en charge de la sécurité des transports (NTSB) participe à l'enquête ainsi que des représentants de Boeing et du régulateur américain de l'aviation (FAA).

C'est le premier accident mortel impliquant la compagnie indonésienne régionale Sriwijaya Air depuis ses débuts en 2013.

Mais le secteur aérien en Indonésie a régulièrement connu des tragédies ces dernières années.

En octobre 2018, 189 personnes sont mortes dans l'accident d'un Boeing 737 MAX exploité par Lion Air qui s'est aussi abîmé dans la mer de Java, douze minutes après son décollage de Jakarta.

Cet accident a été imputé par la suite à un problème du système antidécalage MCAS.

L'avion de Sriwijaya n'appartient pas à la nouvelle génération controversée de Boeing 737 MAX mais est un Boeing 737 "classique".

ARGENTINE

Un feu de forêt n'est toujours pas maîtrisé

Un feu de forêt qui fait rage depuis plus de deux semaines à Cuesta del Ternero, dans la région argentine de Patagonie, n'est pas entièrement maîtrisé, ont déclaré mardi les autorités environnementales du pays.

Le vice-ministre de l'Environnement et du Développement durable,

Sergio Federovisky, a déclaré à Radio Provincia que l'incendie dans la zone touristique d'El Bolson, dans la province méridionale de Rio Negro, "est contenu, mais pas maîtrisé". Le feu a débuté le 24 janvier après qu'une famille a fait un barbecue à quelques mètres d'une forêt et n'a pas réussi à éteindre l'incendie,

qui s'est rapidement propagé dans la région.

La zone touchée "est estimée à environ 7.500 hectares, compte tenu des nouvelles avancées du feu", a fait savoir le Service de prévention et de lutte contre les incendies de forêt de Rio Negro.

Samedi, le gouvernement provincial de Rio Negro a

déclaré l'état d'urgence et de catastrophe dans la région, en raison des dommages environnementaux et des risques encourus par les habitants.

Ces dernières heures, l'incendie a menacé les maisons d'une communauté indigène mapuche, mais il a été maîtrisé à environ 200 mètres des maisons.

ETATS-UNIS

Une fusillade dans une clinique fait plusieurs blessés

Un tireur a ouvert le feu mardi dans une clinique de l'Etat américain du Minnesota, faisant plusieurs blessés, l'établissement étant également la cible d'un engin explosif, ont rapporté des médias locaux.

Les faits se sont déroulés peu avant 11H00 (17H00 GMT) à la clinique Allina

Health, dans la ville de Buffalo, et la police a interpellé un suspect de sexe masculin, a indiqué le journal Star Tribune, sans préciser si le suspect était le tireur.

Les policiers fédéraux de Saint Paul, la capitale du Minnesota, ont annoncé dans un tweet se rendre sur place après des

informations faisant état d'un "tireur en action".

Selon le quotidien Star Tribune, une à cinq personnes ont été blessées dans la fusillade.

Une demi-heure plus tard, un engin explosif a détoné, forçant l'évacuation du personnel médical de la clinique.

C O R O N A V I R U S

223 nouveaux cas, 183 guérisons et 2 décès

Deux cent vingt-trois (223) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 183 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 109.782 dont 223 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2926 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 75.243, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à

l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 25 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré 10 cas et plus.

Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs,

a également fait savoir Dr Djamel Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

GRIPPE AVIAIRE

Le secteur de l'agriculture a pris les mesures nécessaires pour contenir le virus (ministre)

Le secteur de l'Agriculture et du développement rural a pris les mesures nécessaires au niveau des services vétérinaires et des services des forêts pour éviter la propagation du virus de la grippe aviaire H5N8 apparu dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a déclaré mardi à la presse le ministre de l'Agriculture, M. Abdelhamid Hemdani.

Les informations préliminaires obtenues par les spécialistes sur le terrain indiquent que ce foyer a été introduit par des oiseaux migrateurs, a précisé le ministre en marge de sa réunion avec la Commission de l'agriculture et du développement rural du conseil de la Nation pour présenter la feuille de route du secteur 2020-2024.

Le secteur a mis en place un dispositif de veille et de suivi qui doit recenser les nouveaux cas au niveau de la wilaya concernée et surveiller les autres wilayas, selon le premier responsable du secteur.

Jusqu'à présent, les services vétérinaires ont abattu 2000 oiseaux ayant contracté le virus, a indiqué M. Hemdani.

"Les mesures d'urgence seront prises en cas de besoin. Le virus n'est pas transmissible à l'homme et n'a pas encore migré aux autres wilayas.

Nous sommes en état d'alerte vu que le virus a été introduit par des oiseaux migrateurs", a ajouté le ministre. Le secteur

suit l'évolution de la situation au niveau de certains pays européens ayant également enregistré des cas de grippe aviaire, selon M. Hemdani.

Le ministre devrait tenir plusieurs réunions avec les cadres des services vétérinaires et des directions de l'agriculture et des forêts au niveau des wilayas pour suivre la situation.

Au total, 51.000 volailles issues d'un élevage privé dans la commune de Ain Fakroun (wilaya d'Oum El Bouaghi) ont été décimées par la grippe aviaire, a déclaré mardi à l'APS le directeur local des services agricoles (DSA), Mouloud Boudjerda.

L'élevage avicole a été ravagé par la grippe aviaire "subitement" durant la période comprise entre le 17 et le 21 janvier dernier, a précisé le responsable.

Les analyses effectuées sur un échantillon de poules mortes transféré aux laboratoires de santé animale ont imputé la cause de leur décès à une contamination par la grippe aviaire, a ajouté la même source.

M. Boudjerda a assuré que "toutes les mesures nécessaires ont été prises à cet égard en procédant notamment à l'enterrement des poules mortes et à la désinfection du poulailler dans lequel elles se trouvaient", conformément au protocole sanitaire recommandé en pareille situation.

CORONAVIRUS - VACCINATION

Lancement de la campagne à Bordj Bou Arreridj...

La campagne de vaccination contre le coronavirus (Covid-19) a été entamée mardi à l'Établissement public de santé de proximité (EPSP) du chef-lieu de wilaya de Bordj Bou Arreridj.

S'exprimant en marge du lancement de cette campagne, la directrice de la Santé et de la Population (DSP), Nacira Abderrahim, a indiqué que l'opération de vaccination concernera, en premier lieu, le personnel du secteur

de la santé, notamment les médecins, le corps paramédical ainsi que les agents administratifs et de sécurité.

La campagne de vaccination contre la Covid-19 ciblera, dans les prochains jours, les autres catégories de la société, a-t-elle précisé, soulignant que la wilaya de Bordj Bou Arreridj a recensé plus de 500.000 citoyens concernés par l'opération. "Les moyens humains et matériels nécessaires seront mobilisés en vue de réussir cette campagne

de vaccination qui se déroulera tout au long de l'année", a assuré le responsable, faisant savoir que six (6) autres centres de vaccination seront ouverts "la semaine prochaine".

Le nombre global des centres consacrés à cet effet a été estimé à 52 établissements répartis à travers la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a révélé la DSP, notant que l'opération de vaccination dans ces centres sera encadrée par un personnel médical qualifié.

... à Guelma ...

La première phase de la campagne de vaccination anti-Covid-19 a été lancée mardi après midi à Guelma ciblant le personnel du secteur de la santé, les personnes âgées et les malades chroniques.

Le coup d'envoi de l'opération a été donné par le wali Kamel Eddine Kerbouche depuis la polyclinique "Oumddour Tounes" à la nouvelle ville de Guelma où 3 personnes (2 hommes et une femme) ont reçu les premières doses du vaccin. Dr Salih Amirouche,

président de Conseil scientifique de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Guelma, parmi les premiers à se faire vacciner a appelé les citoyens à "adhérer à cette campagne bénéfique notamment pour les personnes âgées et les malades chroniques".

La deuxième personne qui a reçu le vaccin Khemissi Fayçal, un retraité a indiqué qu'il était avec sa femme, une malade chronique, parmi les premiers inscrits à la liste des citoyens désireux de recevoir le vaccin anti-

Covid-19, exprimant à cette occasion sa satisfaction et confiance quant à la performance de ce vaccin. S'agissant de la première phase de la campagne de vaccination, le directeur local de la santé et de la population DSP, Taher Rahmani a indiqué que la wilaya de Guelma a réceptionné un premier lot de 650 doses de vaccin "AstraZeneca", ajoutant que cette étape de vaccination est consacrée aux travailleurs du secteur de la santé, tous corps et grades confondus à travers toutes les unités

du secteur en plus des citoyens âgés de plus de 60ans et les malades chroniques. L'opération de vaccination se déroule au titre de cette phase, dans 8 points répartis à travers la wilaya, avec 2 points au chef lieu, et 1 point dans chacune des communes de Tamlouka, Oued Zenati, Bordj Sobat, Hamam Debagh, Boucheggouf, et Hamam N'baïl, a fait savoir le même responsable, précisant que plus de 2.00 personnes se sont inscrites jusque là dans les listes pour la vaccination.

... et dans cinq wilayas de l'Ouest du pays

L'opération de vaccination contre Covid-19 a été lancée mardi, dans cinq wilayas de l'Ouest du pays, à savoir Naama, Relizane, Saïda, Tiaret et Mascara.

Dans la wilaya de Naama, la campagne a commencé dans l'établissement public hospitalier "Kadri Mohamed", selon la direction de la santé et de la population, qui a signalé à distribution des premiers quotas de doses que la wilaya a réceptionnés lundi après-midi, pour prendre en charge la vaccination des catégories ciblées dans une première phase dont les personnels du secteur de la santé (3 établissements publics hospitaliers et 4 établissements de santé de proximité), de même qu'au niveau des unités de soins des zones d'ombre.

Toutes les conditions nécessaires de stockage du vaccin ont été réunies, en plus de la formation d'équipes médicales qui encadrent cette opération et la préparation de la première liste des personnes qui seront vaccinées dans le cadre de cette campagne, a-t-on indiqué, soulignant que cette opération se poursuivra à long terme d'année avec la réception d'autres quotas de doses de vaccins, pour toucher les personnes âgées et les malades chroniques et progressivement toutes les catégories sociales.

A Relizane, le wali, Atallah Moulati a donné le coup d'envoi de cette campagne de vaccination au niveau de l'établissement

public hospitalier "Mohamed Boudiaf" au chef-lieu de wilaya. Le directeur de la santé et de la population, Ahmed Dakouka a indiqué que la wilaya a réceptionné 600 doses de vaccins et que 71 points de vaccination sont retenus, répartis à travers les établissements publics de santé de proximité, les polycliniques et les salles de soins appuyés de 76 équipes ambulantes destinées aux zones d'ombre.

Par ailleurs, le wali de Relizane a souligné que tous les préparatifs nécessaires ont été effectués pour la réussite de cette opération, qui se poursuivra tout au long de l'année en cours et que la wilaya va bénéficier d'autres doses de vaccins. La campagne de vaccination a débuté aussi au niveau de la polyclinique "Chahid Abbas Mustapha" de la ville de Saïda, en présence du wali, Saïd Sayoud.

Le directeur de la santé, Mohamed Benamara a indiqué, que la wilaya de Saïda a réceptionné un quota de 510 doses de vaccins contre le Covid-19, qui sera distribué à travers 24 points de vaccination, à savoir les polycliniques, les salles de soins et les cliniques mobiles destinées aux zones d'ombre de la wilaya.

Pour cette opération, sont mobilisés 24 médecins généralistes et spécialistes, ainsi que 48 agents paramédicaux qui travaillent au niveau des établissements de santé de la wilaya

dotés de l'ensemble des moyens de stockage de et de froid pour la conservation des doses de vaccins au niveau des structures sanitaires.

Dans la wilaya de Tiaret, le lancement de la campagne de vaccination a commencé à l'établissement hospitalier spécialisé en gynécologie "Cheikh Mabrouk", en présence du wali, Mohamed Amine Dramchi.

La direction du secteur a indiqué que la wilaya de Tiaret a bénéficié de 1.080 doses de vaccins anti-Covid-19 au niveau de la polyclinique "Boukroucha Abdellah" au chef-lieu de wilaya, en présence des autorités locales.

Le directeur de la santé et de la population, Dr Amri Mohamed a fait savoir que le premier quota du vaccin réceptionné dans la wilaya est estimé à 860 doses de vaccins destinées aux travailleurs du secteur de la santé, notamment ceux participant directement à la lutte contre la pandémie au niveau des hôpitaux, en attendant que le reste des travailleurs en bénéficient juste avec l'arrivée du deuxième quota avant d'élargir l'opération à tous les citoyens. Le même responsable a expliqué que 65 centres de vaccination ont été retenus au niveau de l'ensemble des communes de la wilaya appuyés de 4 équipes mobiles destinées aux zones d'ombre.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

2.341.496 décès

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait 2.341.496 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mercredi.

Plus de 106.844.430 cas d'infection ont été également diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 65.255.700 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de mardi, 14.659 nouveaux décès et 418.905 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 3.087 nouveaux morts, le Mexique (1.701) et le Brésil (1.350).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 468.203 décès pour 27.492.822 cas recensés, selon le compage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays



les plus touchés sont le Brésil avec 233.520 morts et 9.599.565 cas, le Mexique avec 168.432 morts (1.946.751 cas), l'Inde avec 155.252 morts (10.858.371 cas), et le Royaume-Uni avec

113.850 morts (3.972.148 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 185 décès

pour 100.000 habitants, suivi par la Slovaquie (176), le Royaume-Uni (168), la République tchèque (165) et l'Italie (152). L'Europe totalisait mercredi à 11h00 GMT 784.679 décès pour 34.892.661 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 624.952 décès (19.717.961 cas), les Etats-Unis et le Canada 489.091 décès (28.002.912 cas), l'Asie 245.802 décès (15.540.086 cas), le Moyen-Orient 99.797 décès (4.966.328 cas), l'Afrique 96.230 décès (3.692.676 cas), et l'Océanie 945 décès (31.810 cas). Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

FRANCE

La barre des 80.000 morts liés au Covid-19 franchie

La France a franchi mardi la barre des 80.000 morts liés au Covid-19, avec plus de 700 nouveaux décès à l'hôpital ainsi que dans les établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), selon les données officielles publiées sur le site du gouvernement.

Entre lundi et mardi, 439 malades du Covid-19 sont décédés à l'hôpital, selon l'agence sanitaire Santé publique France

qui publie elle aussi chaque soir des données liées à l'évolution de la maladie.

Au moins 3,3 millions de cas de contaminations ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie, dont environ 18.000 dans les dernières 24 heures.

Le nombre d'hospitalisations liées au Covid-19 reste élevé, avec un total de 27.634, dont 1.931 hospitalisations en 24 heures, contre 1.893 lundi, selon les chiffres

de Santé publique France. Au moins 334 personnes ont été nouvellement admises en réanimation, contre 356 la veille.

D'après les chiffres officiels, plus de 2.353.000 vaccinations ont été réalisées en France depuis le début de la campagne fin décembre: 1,9 million ont reçu une première dose (3,1% de la population) et 366.733 ont reçu la deuxième.

ROYAUME-UNI

12.364 nouveaux cas de COVID-19 et 1.052 décès

Le Royaume-Uni a enregistré 12.364 nouveaux cas de COVID-19, ce qui porte le nombre total de cas confirmés dans le pays à 3.972.148, selon les chiffres officiels publiés mardi.

Le Royaume-Uni a également signalé 1.052 nouveaux décès liés au COVID-19, soit un nombre total de morts s'élevant désormais à 113.850. Ces chiffres n'incluent que les décès de personnes mortes dans les 28 jours suivant leur premier test positif.

Les derniers chiffres ont été révélés alors que le Royaume-Uni intensifie ses efforts pour accélérer le déploiement des vaccins afin de maîtriser la pandémie. Selon les derniers chiffres officiels, plus de 12,6 millions de personnes ont reçu une première injection de vaccin anti-COVID-19 dans le pays. Le Royaume-Uni

entend achever la vaccination des groupes prioritaires, qui couvrent 15 millions de personnes, d'ici la mi-février et offrir à tous les adultes leur première dose d'ici l'automne. Plus tôt mardi, le secrétaire britannique à la Santé, Matt Hancock, a annoncé des amendes sévères allant jusqu'à 10.000 livres (environ 13.780,77 dollars) et des peines de prison allant jusqu'à 10 ans pour ceux qui enfreindraient les règles de quarantaine conçues pour empêcher de nouveaux variants du coronavirus d'entrer dans le pays.

M. Hancock a également annoncé qu'à partir de lundi, toutes les personnes arrivant de l'étranger seront tenues par la loi de passer d'autres tests du COVID-19 les deuxième et huitième jour de leur quarantaine.

TURQUIE

8.636 nouveaux cas de COVID-19 et 98 décès

La Turquie a fait état mardi de 8.636 nouveaux cas de COVID-19, dont 659 patients symptomatiques, alors que le total des cas positifs dans le pays a atteint 2.548.195.

Le nombre de décès causés par le virus en Turquie a augmenté de 98 et atteint 26.998, tandis que le nombre total

de guérisons est passé à 2.437.382 après que 8.109 patients supplémentaires ont guéri au cours des dernières 24 heures, selon le ministère turc de la Santé. Un total de 137.712 tests ont été effectués au cours de la dernière journée, alors que le nombre total de tests en Turquie a atteint 30.893.496. Le pays a commencé

la vaccination de masse de ses professionnels de la santé contre le COVID-19 le 14 janvier après que les autorités ont approuvé l'utilisation d'urgence du vaccin chinois CoronaVac. Plus de 2.759.000 personnes ont été vaccinées à ce jour. La Turquie a signalé son premier cas de COVID-19 le 11 mars 2020.

CHINE - CORONAVIRUS

Un expert de l'OMS met en doute les renseignements américains

Un des experts de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en mission à Wuhan (Chine) pour enquêter sur les origines du coronavirus a mis en doute mercredi la fiabilité des renseignements américains sur la pandémie, après des critiques de Washington. "Ne vous fiez pas trop aux renseignements américains" qui sont "franchement erronés sur de nombreux aspects", a tweeté Peter Daszak au dernier jour de son séjour dans le pays asiatique. L'expert réagissait à des déclarations du porte-parole du département d'Etat américain, qui a semblé

prendre ses distances la veille avec les premières conclusions des experts de l'OMS. Après une mission de quatre semaines à Wuhan, un temps épicentre de l'épidémie, les spécialistes étrangers de cette délégation ont indiqué mardi n'avoir pu percer les origines du Covid-19, qui continue de sévir dans le monde.

Les experts de l'OMS ont toutefois jugé "hautement improbable" l'hypothèse de la fuite du coronavirus depuis un laboratoire de la ville, une théorie soutenue un temps par les Etats-Unis. L'administration de l'ex-prési-

dent Donald Trump avait ainsi accusé l'Institut de virologie de Wuhan d'avoir laissé s'échapper le virus, volontairement ou non. L'expert auteur du tweet, Peter Daszak, est le président de EcoHealth Alliance.

Cette association basée aux Etats-Unis et spécialisée dans la prévention des maladies a collaboré avec cet institut de virologie sur certains projets.

La nouvelle administration Biden a pris ses distances mardi avec la théorie d'une fuite d'un laboratoire, défendue notamment par l'ex-secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo. Elle a toutefois sem-

blé accueillir avec scepticisme les premières conclusions des experts de l'OMS et appelé à ce qu'elles soient vérifiées par les services américains.

"Plutôt que de sauter sur des conclusions qui peuvent être motivées par tout sauf par la science, nous voulons voir où les données nous conduisent, où la science nous conduit, et nos conclusions seront fondées là-dessus", a déclaré le porte-parole de la diplomatie américaine Ned Price.

Mike Pompeo avait accusé Pékin d'avoir dissimulé le nombre réel de malades du Covid-19.

BRÉSIL

Union d'entreprises pour accélérer la vaccination

Plusieurs dizaines d'entreprises et d'ONG ont annoncé mardi une initiative commune pour aider les autorités brésiliennes à accélérer la vaccination contre le Covid-19, avec l'objectif ambitieux d'immuniser l'ensemble de la population "d'ici septembre". Une véritable gageure dans un pays de 212 millions d'habitants où le virus a tué plus de 230.000 personnes. Ce mouvement intitulé "Unidos pela Vacina" (Unis pour le vaccin) est composé d'environ 400 dirigeants d'ONG ou d'entreprises, dont des compagnies comme le géant de la distribution Magazine Luiza, la compagnie aérienne Gol ou la banque Itaú, ainsi que les filiales brésiliennes des multinationales Volkswagen ou Whirlpool.

Le collectif, qui se dit "apolitique" et assure ne "pas avoir le moindre objectif commercial", ne prévoit pas d'acheter des doses de vaccins, mais d'aider à "surmonter des obstacles", notamment logistiques, qui freinent la campagne de vaccination. "Nous savons que cet objectif de septembre est ambitieux, mais nous avons tous intérêt à sauver des vies et relancer l'économie pour créer de l'emploi. Seul le vaccin peut vaincre notre ennemi commun, le virus", a affirmé lors d'une conférence de presse Luiza Helena Trajano, PDG de Magazine Luiza. "Nous n'allons pas acheter des vaccins, le gouvernement n'a pas besoin d'argent pour ça. Si c'était un problème d'argent, ce serait plus facile. Mais on peut accélérer le processus, grâce au poids de nos entreprises", a-t-elle ajouté. Le collectif prévoit de proposer de l'aide aussi bien au gouvernement fédéral qu'à l'ensemble des 27 Etats et aux plus de 5.000 municipalités qui composent le Brésil. En partenariat avec l'institut Locomotiva, "Unidos pela Vacina" a notamment lancé une grande enquête auprès de chaque municipalité pour évaluer ses besoins en termes de vaccination, y compris pour les seringues. "Dans une de ces villes, on nous a dit par exemple qu'ils avaient besoin de badges pour identifier les professionnels de santé qui font les injections", a expliqué Mme Trajano. Plusieurs chercheurs ont estimé récemment que, si la campagne de vaccination se poursuivait au rythme actuel, il faudrait plus de quatre ans pour immuniser toute la population.

Le gouvernement Bolsonaro est très critiqué pour sa gestion de la pandémie. La vaccination a débuté tardivement et de façon chaotique il y a trois semaines, alors que les Etats-Unis, certains pays de l'Union européenne et d'autres pays sud-américains, comme l'Argentine, l'avaient commencée fin 2020.

Le Brésil dispose pour le moment d'environ 12 millions de doses, des vaccins des laboratoires chinois Sinovac et anglo-suédois AstraZeneca, et près de quatre millions de personnes ont été vaccinées à ce jour. Le gouvernement table sur la livraison de 210,4 millions de doses du vaccin AstraZeneca d'ici à la fin de l'année et 100 millions du CoronaVac d'ici fin août. Il prévoit également d'acquiescer prochainement 30 millions de doses des vaccins russe Sputnik V et indien Covaxin.

VACCIN ANTI-COVID

BioNTech lance la production dans sa nouvelle usine en Allemagne

Le laboratoire BioNTech a annoncé mercredi le début de la production du principe actif des vaccins contre le coronavirus, conçu avec Pfizer, dans sa nouvelle usine à Marbourg (Allemagne), ce qui lui permettra d'augmenter ses capacités de livraison.

"Nous avons débuté la première étape de la production de vaccins dans notre usine de Marbourg", en Hesse, a indiqué le laboratoire allemand dans un communiqué précisant que cette usine va notamment produire l'ARNm, le principe actif de ce vaccin contre le Covid-19, assurant qu'un "seul lot d'ARNm, à sa taille actuelle, suffit à produire huit millions de doses de vaccin". Cette production doit, toutefois, recevoir le feu vert de l'Agence européenne des médicaments (EMA), en février et mars, avant d'être distribuée, explique BioNTech estimant que les premiers vaccins produits sur ce nouveau site devraient être expédiés "début avril". BioNTech prévoit de produire "jusqu'à 250 millions de doses de BNT162b2 au cours du premier semestre 2021" dans sa nouvelle installation, selon la même source qui précise que la nouvelle usine BioNTech sera, une fois pleinement opérationnelle, l'un des plus grands sites de production d'ARNm en Europe, avec une capacité de production annuelle allant jusqu'à 750 millions de doses de vaccin Covid-19, font valoir BioNTech/Pfizer.

FROID C'EST BON OU MAUVAIS POUR L'ORGANISME ?

La semaine s'annonce glaciale sur la moitié Nord de la France. Bonne nouvelle : le froid peut avoir un effet positif sur notre organisme. A commencer par notre tour de taille et notre sommeil.

Le froid polaire s'est installé sur le Nord de la France et cette vague de froid devrait persister toute la semaine. Une mauvaise nouvelle pour ceux qui ont le cœur fragile car à ces très basses températures, notre cœur doit redoubler d'efforts pour bien fonctionner. Mais une bonne nouvelle pour les personnes qui souffrent de troubles du sommeil ou qui ont des problèmes de poids. On vous dit pourquoi.

LE FROID, C'EST BON POUR LE SOMMEIL

La température du corps doit baisser pour assurer un sommeil réparateur. "Elle n'est pas en plateau à 37 °C tout le temps, il y a un minimum qui se situe entre 4 et 6 heures du matin", précise le Dr Sylvie Royant-Parola, auteure de Comment retrouver le sommeil par soi-même (éd. Odile Jacob). Celle de la chambre a donc de l'importance. La température idéale pour bien dormir : entre 16 et 18°. Entrouvrez donc la fenêtre de la chambre quelques minutes avant de vous coucher, laissez entrer l'air polaire avant de vous glisser sous la couette et vous trouverez plus facilement le sommeil.

Pourquoi ? Lors du sommeil paradoxal, qui survient à la fin de chaque cycle, il n'y a plus de régulation de la température. Celle de notre corps s'équilibre donc sur celle de la pièce. Or notre cerveau n'aime pas voir sa température

s'élever. C'est pourquoi, s'il fait très chaud, non seulement on a du mal à s'endormir (car le sommeil se produit quand la température du corps diminue), mais on se réveille en outre à chaque cycle. Dormir au frais l'hiver est important, car la baisse de luminosité augmente le risque de dépression saisonnière.

LE FROID, C'EST BON POUR LE TOUR DE TAILLE

Avec le froid, entrent en scène les graisses brunes ou, pour le dire plus élégamment, le tissu adipeux brun, qui brûle plus vite les calories que la graisse blanche. Il est très présent chez les mammifères qui hibernent, pour les aider à garder une bonne température corporelle : c'est ce qu'on appelle la thermogénèse. Les nourrissons en possèdent eux aussi, ce qui leur permet de maintenir leur température à 37 °C. Or, il se trouve qu'un certain pourcentage de ces graisses brunes est encore présent chez les adultes, chez les femmes surtout. "C'est intéressant en hiver, car les deux graisses ne fondent pas de la même manière. Pour la blanche, c'est le sport, et pour l'autre, c'est le froid", explique le Dr Frédéric Saldmann, cardiologue et nutritionniste.

Pourquoi ? "Parce que cette graisse brune, riche en mitochondries (produisant de l'énergie et de la chaleur), possède la capacité de les fournir au corps en dehors de tout effort musculaire, seulement



sous l'effet du froid", poursuit notre spécialiste. Si on résume, le froid fait fondre !

LE FROID, C'EST MOINS BON POUR L'IMMUNITÉ

Ce n'est pas une idée reçue de penser que le froid diminue la réponse immunitaire. Car le sang se concentre sur les organes vitaux, ce qui empêche les cellules chargées

de l'immunité, comme les globules blancs et les polynucléaires, de bien circuler dans l'ensemble de notre corps. Résultat : on devient nettement plus sensible aux petits bobos... et aux virus. D'où l'importance de suivre à la lettre les gestes barrière contre le coronavirus.

Le conseil : "Autrefois, on se frictionnait très fort, en rentrant chez soi, en pensant que serait un bon

moyen de faire barrage aux rhumes. Eh bien on n'avait pas tort, ce n'était pas un geste inutile, il avait un fondement scientifique car, en réactuant la circulation, on réactivait les défenses", remarque Christine Renard, chercheuse au CNRS.

LE FROID, C'EST MOINS BON POUR LES CŒURS FRAGILES

À l'arrivée de l'hiver, notre cœur se prépare à nous défendre contre le froid, mais le combat ne sera pas à armes égales pour les personnes hypertendues ou ayant un antécédent d'infarctus. Car "l'organisme doit mobiliser davantage d'énergie pour maintenir la température du corps, c'est-à-dire que le cœur va battre plus rapidement, sa consommation d'oxygène va augmenter, les vaisseaux vont se contracter, ce qui favorisera la coagulation du sang", note le Dr Patrick Assavag, vice-président de la Fédération française de cardiologie. "En hiver, la moindre activité physique demande un effort important au cœur, si bien que marcher dans le froid équivaut à courir un 100 mètres. Et les femmes sont plus à risque, car le tabac intensifie le rétrécissement des artères coronaires." Enfin, le froid est source de déshydratation, ce qui réduit la fluidité du sang et demande aussi plus d'effort au cœur. Le conseil : se couvrir les extrémités et la tête, pour éviter les phénomènes vasokonstricteurs, s'échauffer avant de s'exposer.

Comment faire face au froid ?

La vague de froid annoncée est bel et bien installée : on frissonne, on gelote... Comment faire face à ce froid polaire ? Nos conseils pour faire monter votre température corporelle et avoir plus chaud illico.

FRICIONNEZ VOTRE VISAGE

Le visage est la partie du corps la plus sensible et la plus exposée lorsqu'on est dehors. C'est donc celle qui souffre le plus des variations de température. Avant de sortir et de passer du chaud au froid, frottez vigoureusement vos mains l'une contre l'autre, jusqu'à ressentir de la chaleur. Posez-les un instant sur les joues, le nez, le front, le menton...

Lissez, tapotez ou frottez délicatement votre visage du bout des doigts en partant du centre vers l'extérieur. Cela va stimuler la microcirculation et préparer la peau à affronter le froid.

FROTTEZ VOS OREILLES

Ce geste simple peut se pratiquer à n'importe quel moment, dehors comme dedans. Il apporte rapidement une agréable sensation de chaleur.



Fornez d'abord un V avec l'index et le majeur de chaque main. Placez les index derrière chaque oreille et les majeurs devant.

Fricionnez vigoureusement de haut en bas et de bas en haut, l'avant et l'arrière des oreilles. Continuer pendant 30 secondes à 1 minute. Terminez en malaxant avec les doigts, d'abord les lobes, puis les contours de chaque oreille, jusqu'à la pointe.

MAI LAZEEZ VOS BRAS

En améliorant la circulation du sang, ce geste réchauffe les bras. Il a aussi l'intérêt de soulager les épaules.

Mettez la paume de la main droite sur l'épaule gauche et pincez à pleine main en expirant, comme si vous vouliez "décoller" le muscle. Continuez les pincements sur le biceps (sur les côtés et à l'avant du bras).

Remontez jusqu'à l'épaule pour pincer le triceps (à l'arrière du bras). Recommencez 3 fois et changez de bras. Terminez en frottant les bras énergiquement pendant 30 secondes.

TAPOTEZ LE BAS DU DOS

La médecine chinoise sait que le froid entre

dans le corps par la région lombaire, d'où l'intérêt de réchauffer souvent cette zone.

Arrondissez le bas du dos, fermez les poings, puis tapotez le milieu du dos et de chaque côté de la colonne vertébrale par petites percussions fermes, en gardant le poignet souple.

Continuez en descendant vers les lombaires et en couvrant tout le bas du dos. Pendant 30 secondes à 1 minute.

Terminez en frictonnant la zone lombaire vigoureusement de haut en bas et de bas en haut avec les poings fermes, pendant 30 secondes.

3 ASTUCES LORSQUE VOUS SORTEZ

1. Portez un bonnet. Il faut avant tout éviter la déperdition de chaleur, or environ 30% de la chaleur corporelle s'échappe par la tête.
2. Côté chaussettes, préférez une bonne paire de chaussettes en laine au coton. Si besoin, superposez 2 paires fines (en prévoir une de rechange si on transpire beaucoup).
3. Si vous êtes asthmatique, couvrez-vous le nez avec une écharpe. Cela réchauffe l'air qui entre dans les bronches et limite le risque de crise d'asthme.

Comment éviter engelures et gelures

L'ambiance glaciale qui vient de s'installer sur la France peut entraîner des engelures superficielles et des gelures plus graves. Les recommandations du ministère de la Santé pour rester en forme, même par grand froid.

Grand froid, neige, vent : un trio parfait pour vous faire courir le risque de gelures et d'engelures. Face à cette ambiance glaciale qui s'installe sur la France, voici un petit rappel de ce qu'il faut faire pour rester en forme.

LES ENGELURES NE SONT PAS DANGEREUSES

Les engelures superficielles peuvent être douloureuses mais elles ne sont pas dangereuses. Concrètement, les parties du corps exposées au froid (visage, mains, pieds) sont engourdis, et certaines zones de peau prennent une couleur blanche et paraissent anormalement malléable, comme de la cire.

Ces engelures peuvent apparaître rapidement, surtout si le vent est fort. Pour les soigner :

Réchauffez progressivement la zone atteinte, en l'immergeant, par exemple, dans une baignoire d'eau tiède, à 30°C au moins.

Ne frictionnez pas cette zone et ne la massez pas car cela pourrait aggraver la lésion. Ne vous approchez pas d'une source de chaleur trop forte comme une lampe chauffante ou un radiateur, car cela réchaufferait la zone atteinte de façon trop brutale.

LES GELURES NÉCESSITENT LES SECOURS

Un autre risque, plus grave mais heureusement moins fréquent est celui des gelures. Elles-ci peuvent survenir en cas de gel complet des tissus à la peau. La peau devient insensible, peut devenir bleu-noirâtre et se couvrir de cloques. Dans ce cas, il est conseillé d'appeler les secours médicaux rapidement (15 ou 112) car les lésions nécessitent des soins intensifs, et conduisent parfois (mais fort heureusement très rarement) à des amputations.

ATTENTION À L'HYPOTHERMIE
L'hypothermie survient lorsque la température du corps tombe au-dessous de 35°C. Vous ne pouvez pas empêcher de frissonner, de grelotter, vous perdez l'équilibre, vous avez des difficultés à marcher, les objets et à parler normalement (vous prononcez les phrases au ralenti).

L'hypothermie est potentiellement dangereuse car ces symptômes arrivent de façon progressive : les personnes atteintes d'hypothermie et leur entourage ne les remarquent souvent que tardivement.

Progressivement, la personne commence à souffrir d'une perte de jugement et d'une confusion mentale. Ses forces musculaires l'abandonnent, elle tombe de fatigue et elle peut aller jusqu'à s'endormir dans le coma.

POURQUOI CERTAINES PERSONNES SONT-ELLES PLUS FRILEUSES QUE D'AUTRES ?

L'humanité est divisée en deux catégories : ceux qui ont toujours (ou souvent) froid, et les autres. C'est un fait, mais l'heure est venue de vous expliquer ce qui se cache derrière cette éternelle scission.

L'expérience est assez simple à mettre en place hors période de crise sanitaire : regroupuez une dizaine de personnes dans un espace clos en hiver, et attendez. Rapidement, un premier groupe va se déloger et constater un froid intolérable. Dans la foulée, un second groupe émergera et tentera de dissuader le premier de monter le chauffage, prétextant "qu'on crève déjà de chaud". Eh bien, au risque de les décevoir, aucun des deux clans n'a raison. Nous ne sommes absolument pas égaux face au froid.

Divers facteurs peuvent expliquer cela, comme des différences d'alimentation et d'activité physique (le mouvement crant de la chaleur) ou encore des problèmes pathologiques (comme un dysfonctionnement de la thyroïde, qui joue sur la régulation de la chaleur, ou des soucis de circulation sanguine). Mais les explications principales ne se trouvent pourtant pas là.

UNE HISTOIRE DE SURFACE CORPORELLE ET DE MÉTABOLISME

Ainsi, les personnes particulièrement frileuses souffriraient avant tout d'un rapport défavorable entre leur surface et leur masse : "Les gens qui ont 'toujours froid' ont généralement une masse musculaire trop faible par rapport à leur surface corporelle", explique le médecin américain Christopher Minton, spécialiste de la question, à Upworthy. "Leur température corporelle réelle n'est peut-être pas vraiment inférieure à la normale, mais ils ont froid parce que leur corps leur dit de conserver la chaleur."

Mais ce n'est pas tout. Les différences d'activité métabolique entre les individus entraîneraient



également en ligne de compte. "Nos cellules vont utiliser en permanence toute sorte de molécules carbonées pour faire différentes transformations", précise ainsi le professeur de biochimie Daniel Riquier à Sud Ouest. "Quand nos cellules fonctionnent, elles oxydent des substrats à partir de l'oxygène que nous inhalons. Et quand on oxyde des substrats, il y a inévitablement une partie de l'énergie d'oxydation qui est perdue sous forme de chaleur." Résultat : celles et ceux qui, pour de mystérieuses raisons, bénéficient de cellules particulièrement performantes seraient donc moins frileux.

Une loterie tout aussi injuste, par ailleurs, que celle de la graisse brune, soit des tissus adipeux producteurs de chaleur répérés chez certains animaux hibernants et les nourrissons, mais récemment

découverts chez les adultes également. Seulement là, aussi, tout le monde n'en affiche pas la même quantité. Ce qui pourrait expliquer pourquoi vous portez un pull quand d'autres se promènent en débardeur.

L'INÉGALITÉ DES GENRES ?

En marge de toutes ces considérations, une question continue d'agiter l'humanité depuis des lustres : les femmes sont-elles plus frileuses que les hommes ? Sachez-donc - et cela ne vous surprendra pas - que nous n'avons toujours pas la réponse, les scientifiques n'ayant toujours pas trouvé de consensus.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Une étude américaine publiée en 1998 dans The Lancet constatait ainsi que les mains des femmes étaient 1,5°C plus froides que celles des hommes en

moyenne, tandis que leur température interne, elle, était légèrement supérieure. La conclusion des chercheurs : la chaleur perdue au niveau des extrémités (qui reliaient la sensation de froid au cerveau) au profit des organes internes accentue la sensation de froid chez les femmes.

Très bien, mais deux ans plus tard, en 2000, une équipe canadienne menée par Peter Tikuisis avance qu'il faut aussi tenir compte de la corpulence des sujets. Elle constate ainsi que 5 hommes et 6 femmes de corpulence similaire plongés dans un bain à 10°C pendant une heure se refroidissent aussi vite (avec une perte de 0,47°C par heure). Bref, nous en revenons à la question du rapport de masse/surface : les femmes, dont la masse musculaire est généralement moindre que les hommes, seraient plus frileuses pour cette raison précise.

Mais d'autres experts, comme le directeur de recherche au CNRS Emmanuel Bourin, avancent de leur côté que cette inégalité entre hommes et femmes viendrait avant tout de leurs différences hormonales : "Les molécules réceptrices du froid sont régulées par la testostérone, ce qui fait qu'en fonction du sexe, on a une activité qui n'est pas égale", explique-t-il à Sud Ouest. Seulement, d'autres théories circulent, comme celle qui voudrait que les femmes aient une densité de vaisseaux sanguins supérieure à celle des hommes à la surface de la peau. "Cependant, nous n'avons pas recueilli assez de bonnes données sur cette thèse pour la confirmer ou l'infirmer", répond Christopher Minton. En clair, nous n'avons pas fini de nous battre au sujet du chauffage.

QUEL EST LE LIEN ENTRE LE FROID ET LA MIGRAINE ?

La réponse à cette question serait un simple gène : le TRPM8. Issue de l'évolution, il nous aurait permis de coloniser des régions du globe beaucoup plus froides. La contrepartie ? Une sensibilité accrue aux migraines.

Le chemin a pu coloniser tous les milieux. Chaud, tempéré, tropical, aride... Et aussi ceux un peu plus froids. Le gène qui a permis cette adaptation n'est autre que celui qui a muté pour nous permettre de ressentir le froid et de réguler notre température : le gène TRPM8. Des chercheurs de l'Institut Max Planck (Leipzig, Allemagne) et de l'University College London (Royaume-Uni) se sont penchés sur le lien entre ce gène et les migraines. En effet, il a été

montré que les personnes migraineuses possédaient une surreprésentation de la version mutée du gène. Ces nouvelles recherches, parues dans la revue Plos Genetics, montrent que cette version du gène n'est presque que présente dans les populations habitant dans le nord du globe et plus précisément en Europe. Or, c'est dans ces populations que la prévalence de la migraine est la plus forte.

Le gène TRPM8 est présent sur la surface des neurones sensoriels périphériques (sur la peau et dans la bouche). Il code un récepteur sensible au froid, mais également au menthol (d'où cette sensation de froid lorsque l'on mange un bonbon à la menthe). Or, la version mutée du gène est liée à la mi-

graine. En s'intéressant de plus près à cette mutation, les chercheurs ont trouvé qu'elle était présente chez 88 % des Finlandais contre 5 % des Nigériens. Grâce aux données issues du projet 1000 Génomes, ils ont montré que cette fréquence de répartition suivait un gradient géographique : plus une région située au nord, plus la version mutée de TRPM8 est fréquente.

UNE MUTATION QUI N'EST PLUS UTILE AUJOURD'HUI

Ces données permettent de reconstituer le scénario qui s'est déroulé il y a plus de 25 000 ans. Lorsque l'Homo sapiens est sorti de l'Afrique, le gène TRPM8 a subi des mutations plus ou moins in-

portantes. Se rendre dans des régions beaucoup plus froides était l'assurance d'une mort glaciale. Seuls ceux qui pouvaient résister au froid, grâce à la mutation de leur gène, ont pu continuer leur voyage dans des régions beaucoup plus froides que celle du venant : c'est la sélection naturelle. En compensation, ces Hommes contractaient plus de migraines. Une faible protection, jusqu'à ce que l'on apprenne à se chauffer efficacement.

D'autres recherches sont encore nécessaires pour bien comprendre ce qui lie la migraine à la sensibilité au froid. Des études sont cependant en cours pour essayer de traiter la migraine en agissant sur le récepteur TRPM8.

PRÉSIDENTIELLE AU NIGER Le candidat Bazoum appelle à une mobilisation massive

Bazoum Mohamed candidat du PNDS, parti au pouvoir au Niger, a appelé mardi les électeurs à une forte mobilisation lors du second tour des élections présidentielles prévues le 21 février, saluant l'engagement de ses alliés pour leur accompagnement. Lors d'un meeting organisé par la coalition dans le cadre de la campagne électorale, M. Bazoum a indiqué devant ces militants "que rien n'était gagné d'avance".

"Nous devons nous organiser pour gagner ces élections. A priori, nous avons un rapport de force très favorable nous sommes légitimement fondés à croire que l'élection ne sera qu'une simple formalité", a-t-il ajouté.

Il s'est engagé à résoudre le problème d'insécurité auquel la région est confrontée depuis quelques années, car selon lui, "lorsqu'on vit un tel drame, on ne demande rien à l'Etat que la sécurité". Il a en outre promis une fois élu à la magistrature suprême, de créer des infrastructures routières, des usines de traitement d'eau, et de prendre en charge l'éducation pour les jeunes filles dans les collèges ruraux. M. Bazoum a rappelé "les mesures de sécurité prises par l'Etat par rapport à la région de Tillabéri qui ont des effets désagréables pour les populations, en particulier les jeunes".

Le vote des alliances

Pour leurs part, ses deux alliés, le président du MNSD Nassara, M. Seini Omarou et celui de l'ADN, Fusaha Salissou Habi Mahamadou ont appelé au cours de cette cérémonie leurs militants et sympathisants à soutenir le candidat Bazoum.

M. Oumarou, ex-Premier ministre, arrivé troisième au premier tour de l'élection présidentielle du 27 décembre avec 8,95%.

Deux autres candidats Mallam Alma Oumarou et Moussa Barazé Hassane, crédités respectivement de 2,47% et 2,40% ont déjà appelé à voter pour Mohamed Bazoum, selon leur partis respectifs.

Albabé Abouba, ministre de l'Agriculture, arrivé 4e avec 7,07% des voix devait annoncer son "soutien" à Bazoum, d'après ses proches.

Quant au candidat Mahamane Ousmane, concurrent de Bazoum, il a bénéficié de l'appui de Hama Amadou, principal opposant écarté du scrutin pour une condamnation dans une affaire de trafic de bébés et le soutien de cinq autres candidats du premier tour.

La Cour constitutionnelle a confirmé que le second tour opposerait Mohamed Bazoum, arrivé en tête avec 39,30% des suffrages, à Mahamane Ousmane qui a engrangé 16,98% des voix.

Le meeting du candidat Bazoum coïncide avec le lancement de la campagne de sensibilisation pour des élections "apaisées" au Niger qui se tient à Zinder et s'étendra dans plusieurs localités du pays. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des autorités administratives et locales de la région, des représentants des partis politiques et des organisations de jeunesse.

"Ce n'est pas une campagne pour les élections, mais une campagne d'encadrement préventif des élections", a indiqué le Médiateur de la République du Niger Ali Sirfi Maïga dans son allocution, soulignant "que trois épreuves méritent l'attention des citoyens, à savoir l'insécurité, les conflits communautaires et les conflits politiques".

Maïga a appelé les citoyens à "consolider l'unité et de la cohésion sociale permettant de préserver le Niger de tout désordre qui peut provoquer le retard de son développement, ou le recul de sa démocratie".

APS

LIBYE

Le Conseil de sécurité soutient les nouvelles autorités de transition

Le Conseil de sécurité de l'ONU a apporté mardi, dans une déclaration adoptée à l'unanimité de ses membres, son soutien aux nouvelles autorités de transition en Libye, saluant une "réalisation qui constitue une étape importante dans le processus politique libyen".

Dans cette déclaration rédigée par le Royaume-Uni, "le Conseil de sécurité appelle l'autorité exécutive intérimaire à convenir rapidement de la formation d'un nouveau gouvernement inclusif" et "de lancer un processus global de réconciliation nationale". Comme il l'avait déjà fait dans une déclaration précédente adoptée le 28 janvier, le Conseil de sécurité souligne aussi la nécessité de respecter le cessez-le-feu observé depuis l'automne et de procéder "au retrait de toutes les forces étrangères et mercenaires de Libye sans plus tarder".

La semaine dernière, le Conseil de sécurité avait ordonné au secrétaire général de l'ONU de déployer en Li-

bye l'avant-garde d'une unité d'observateurs du cessez-le-feu.

Selon l'ex-émissaire par intérim de l'ONU, Stephanie Williams, il s'agira d'une "force légère" et "évolutive", comprenant des observateurs civils non armés. "Les Libyens ont dressé une liste de nationalités" intervenues directement dans le conflit qu'ils ne veulent pas voir dans cette unité d'observation et "ils recherchent des observateurs d'autres pays", a-t-elle précisé vendredi sans identifier les Etats en question. La Libye



a entamé une nouvelle phase de transition après l'élection d'un exécutif intérimaire qui doit former un gouverne-

ment, préparer un scrutin national pour le 24 décembre et mettre fin à une décennie de chaos.

M. Boukadoum: "l'Algérie pleinement disposée à coopérer avec l'autorité exécutive provisoire"

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a exprimé mercredi lors d'un entretien téléphonique avec le vice-président du Conseil présidentiel libyen élu, Moussa Al-Kouni, la pleine disposition de l'Algérie à coopérer avec l'autorité exécutive provisoire en Libye dans l'objectif d'instaurer la sécurité et la paix dans ce pays.

"J'ai eu un entretien téléphonique avec mon frère Moussa Al-Kouni, vice président du Conseil présidentiel libyen auquel j'ai exprimé notre entière disposition à coopérer avec l'autorité exécutive provisoire en Libye en vue d'instaurer la sécurité et la paix dans ce pays", a tweeté le ministre sur son compte personnel. Il a également affiché

la solidarité de l'Algérie avec le peuple libyen frère. Le chef de la diplomatie algérienne avait réaffirmé, mercredi, lors d'un entretien téléphonique avec le Premier ministre libyen, Abdel Hamid Dbeibah, la solidarité de l'Algérie avec le peuple libyen et sa position opposée à toute forme d'ingérence dans les affaires internes du pays.

TUNISIE

Le parlement approuve l'envoi d'une unité d'hélicoptères en Centrafrique

Les députés de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) en Tunisie ont voté, mardi, en faveur de l'envoi d'une unité d'hélicoptères en Centrafrique et du prolongement de la mission relative au déploiement d'une unité de transport militaire aérien au Mali sous la bannière de l'Organisation

des Nations Unies, rapporte l'agence de presse TAP.

La première décision, relative à l'envoi d'une unité d'hélicoptères en Centrafrique, a recueilli 110 voix pour, 2 contre et 4 abstentions.

La deuxième décision relative à la prorogation de la mission de déploiement

d'une unité militaire de transport aérien au Mali a été approuvée par 113 voix, une voix contre et 5 abstentions.

L'envoi d'une unité d'hélicoptères en Centrafrique s'inscrit dans le cadre du soutien à la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la sta-

bilisation en Centrafrique (Minusca).

Pour ce qui est du prolongement de déploiement d'une unité au Mali, il s'inscrit dans le cadre du soutien fourni à la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

SÉNÉGAL

L'armée revendique la prise de bases rebelles en Casamance avec l'appui de Bissau

L'armée sénégalaise a indiqué mardi avoir pris trois "bases" des rebelles en Casamance (sud) et récupéré des armes lors d'une offensive lancée fin janvier après des mois d'accalmie dans ce conflit ancien, menée selon elle avec le soutien de la Guinée-Bissau voisine.

Des officiers de l'armée sénégalaise ont emmené la presse, pour une visite rare sur deux de ces cantonnements, des abris de tôle et de bois disséminés sous les grands arbres dans la forêt de Blaze et abritant des sortes de bunkers enterrés pouvant abriter quelques personnes. Les alentours de ces "bases" étaient ponctués de surfaces calcinées, des traces des combats selon les officiers sénégalais. Les "bases", relativement intactes, appartenaient au Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), qui mène depuis 1982 une rébellion indépendantiste armée, a dit le colonel Souleymane Kandé, le chef local de l'armée sénégalaise. Elles ont été capturées après des tirs d'artillerie,

précédant l'assaut donné par les forces terrestres soutenus par des avions et des hélicoptères, a précisé sous le couvert de l'anonymat un officier disant avoir participé aux combats. L'armée sénégalaise n'a fourni aucune indication sur les pertes de part ou d'autre, et aucune évaluation du bilan humain n'est disponible par ailleurs de source fiable et indépendante. Les officiers sénégalais n'ont pas dit non plus combien de temps l'opération lancée le 26 janvier durerait encore. Après des années de situation de "ni guerre ni paix" dans cette région fertile et enclavée, l'opération a été déclenchée à la suite "d'exactions" commises contre les populations par les rebelles, selon les officiers. Elle vise aussi selon l'armée sénégalaise à permettre aux populations déplacées par l'un des plus vieux conflits du continent à se réinstaller, et à mettre fin aux trafics qui prospèrent dans la région, comme ceux du bois ou du chanvre indien. Les forces sénégalaises ont dit

avoir saisi des mortiers, des lance-roquettes, des fusils et des motos, qu'ils ont montrés à la presse. Elles ont aussi dit avoir pris le contrôle de plusieurs hectares de champs de cannabis. "Ce sont des exploitations industrielles de chanvre indien qui nourrissent l'économie criminelle des bandes armées", a dit le colonel Kandé. La Casamance, région séparée du nord du Sénégal par la Gambie, avait déjà connu un regain de violences début 2018 avec le massacre de 14 hommes près de Ziguinchor.

L'armée avait alors interpellé une vingtaine de suspects, qui attendent toujours d'être jugés. Les tractations de paix, rendues ardues par les divisions internes du MFDC, avaient été relancées après l'arrivée au pouvoir en 2012 du président Macky Sall. Mais elles n'ont pas abouti à un accord définitif pour mettre un terme à un conflit qui a fait des milliers de victimes civiles et militaires, ravagé l'économie et poussé de nombreux habitants à fuir.

PALESTINE

Elections : accord clé au Caire entre le Hamas et le Fatah

Les principaux mouvements palestiniens Hamas et Fatah ont annoncé mardi un accord par lequel ils s'engagent à respecter les résultats des prochaines élections, les premières en 15 ans, qui visent à légitimer davantage leur voix face à la nouvelle administration américaine.

Après de nombreux reports et rumeurs, le président palestinien Mahmoud Abbas a signé le 15 janvier un décret pour la tenue d'élections législatives et présidentielle en mai et juillet prochains respectivement.

Dans la foulée de ce décret, les formations palestiniennes se sont rendues au Caire pour des discussions cruciales sur les modalités de la tenue de ces élections, les premières dans les Territoires palestiniens depuis 2005.

Selon un communiqué conjoint résultant de ces discussions, l'ensemble des formations palestiniennes, dont le Hamas et le Fatah, ont convenu de "se conformer aux dates des élections (annoncées par M. Abbas)" et de "respecter et d'accepter leurs résultats".

En 2005, M. Abbas avait remporté la présidentielle.

Un an plus tard, ses rivaux du Hamas avaient remporté les législatives.

Le Fatah de M. Abbas et le Hamas se sont ensuite af-

frontés à Ghaza. Le Hamas a pris le contrôle de l'enclave en 2007, tandis que le Fatah s'est imposé en Cisjordanie, un territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967.

Jusqu'au mois de septembre, les deux mouvements ont été en conflit.

L'accord du Caire prévoit en outre l'établissement d'un "tribunal électoral", sujet clé des pourparlers du Caire, et un engagement à faire respecter les "libertés publiques" durant les campagnes électorales et le scrutin, selon le texte.

Dans un autre communiqué, Jibril Rajoub, chef de la délégation au Caire du parti Fatah de M. Abbas, qui siège en Cisjordanie occupée, s'est félicité de l'accord sur une "feuille de route" pour les élections et qui selon lui témoigne de "l'unité palestinienne".

Les formations se sont également entendues pour tenir les élections en Cisjordanie, où vivent 2,8 millions de Palestiniens, et dans la bande



de Ghaza, enclave paupérisée de deux millions d'habitants sous blocus israélien, mais aussi à El-Qods-Est. Par le passé, Mahmoud Abbas avait déclaré que des élections ne pouvaient avoir lieu si les quelque 300.000 Palestiniens d'El-Qods-Est, secteur de la ville sainte annexé par Israël, ne pouvaient voter.

Les Palestiniens ont demandé à l'Union européenne de presser Israël pour permettre le vote à El-Qods-Est.

Dans la bande Ghaza et en Cisjordanie, "seule la police palestinienne", et donc aucun autre mouvement armé, ne pourra protéger les bureaux

de vote, précise le communiqué du Caire. De nouvelles discussions sont prévues en mars dans la capitale égyptienne pour peaufiner cet accord qui doit encore être transmis à Mahmoud Abbas.

Mais dès à présent, le Fatah a déclaré qu'il commencerait à travailler sur ses listes électorales en vue du scrutin.

À ce propos, les formations palestiniennes se sont engagées à "assurer l'égalité des chances" de "toutes les listes électorales" en vue des élections qui devraient être les premières de leur vie pour des centaines de milliers de jeunes Palestiniens.

IRLANDE DU NORD

Reprise des contrôles post-Brexit suspendus après des menaces

Les contrôles post-Brexit suspendus il y a une semaine en raison de craintes pour la sécurité des agents vont reprendre à partir de mercredi, a annoncé mardi le gouvernement local.

Selon le ministère nord-irlandais de l'Agriculture, les contrôles sur les produits agroalimentaires qui avaient été suspendus dans les ports de Larne et Belfast vont "reprendre progressivement" à partir de mercredi.

Les agents, locaux et de l'Union européenne, s'étaient retirés en raison de craintes qu'ils ne soient pris pour cible, sur fond de crispations autour du protocole qui a introduit les contrôles, entrés en vigueur depuis le 1er janvier dans la province britannique qui compte 1,9 million d'habitants. Selon les termes

du protocole, qui fait partie de l'accord de divorce négocié entre Londres et Bruxelles, l'Irlande du Nord reste de fait dans l'union douanière et le marché unique européens pour les marchandises, introduisant ainsi des contrôles sur le fret arrivant dans la province britannique en provenance de Grande-Bretagne.

Cette solution a été adoptée pour éviter le retour d'infrastructures frontalières entre la province britannique et la République d'Irlande, points de frictions lors de trois décennies sanglantes entre unionistes et républicains qui ont pris fin en 1998. Mais ces nouvelles dispositions ont entraîné des problèmes d'approvisionnement dans les supermarchés et créent la colère des union-

nistes, qui voient dans ces contrôles une frontière en mer d'Irlande. Selon le ministre d'Etat britannique Michael Gove, ces perturbations s'apparentent aux "turbulences" lors du décollage d'un avion. "En fin de compte le personnel de bord vous dit que vous pouvez détacher votre ceinture et vous profitez d'un gin tonic avec des cacahuètes", a-t-il filé la métaphore mardi devant une commission parlementaire. Il a reproché à l'UE d'avoir jeté de l'huile sur le feu en voulant récemment suspendre le protocole pour contrôler l'exportation des vaccins anti-Covid, avant finalement de se raviser face au tollé. Une pétition contre les contrôles et en faveur d'un retour à un commerce sans entraves a engrangé 137.000 signatures.

HAÏTI

Des juges proches de l'opposition mis à la retraite

Le président haïtien Jovenel Moïse a publié un arrêté dans la nuit de lundi à mardi, mettant à la retraite trois juges que l'opposition a désignés comme potentiels dirigeants intérimaires, dans un contexte de lutte âpre pour la direction du pays.

"Les citoyens Yvickel Dieujuste Dabresil, Wendelle Coq Thelot et Joseph Mécène Jean-Louis, juges à la Cour de cassation, sont mis à la retraite", annonce le numéro spécial du Journal officiel d'Haïti.

Ces trois juges, dans un pays où la justice est indépendante selon la Constitution, sont proches de l'opposition politique qui considère que le mandat de M. Moïse s'est achevé dimanche et a

par conséquent désigné Joseph Mécène Jean-Louis comme dirigeant intérimaire.

Le juge Yvickel Dieujuste Dabresil, 52 ans, fait lui partie d'un groupe de 23 personnes arrêtées par la police dans la nuit de samedi à dimanche, accusées par les autorités de "tentative de coup d'Etat".

La loi fondamentale haïtienne énonce que les juges de la plus haute cour d'appel du pays sont "inamovibles" et qu'ils "ne peuvent être destitués que pour forfaiture légalement prononcée ou suspendus qu'à la suite d'une inculpation".

Mardi après-midi, le juge Dabresil a été transféré de la direction centrale de la police judiciaire à la prison civile de Croix-des-Bouquets, en

banlieue de la capitale.

Le porte-parole de la police nationale, Gary Desrosiers, cité par l'agence APS, a confirmé ce transfert, sans détailler les éventuels chefs d'accusation retenus contre le magistrat.

Les Nations unies se sont déclarées "préoccupées par les développements récents" en Haïti.

"Nous insistons sur l'importance d'assurer la séparation des pouvoirs et la non-politisation et le respect de l'autonomie de l'indépendance d'un pouvoir judiciaire", a déclaré mardi Stéphane Dujarric, porte-parole de l'organisation.

M. Moïse soutient que son mandat à la tête du pays caribéen court jusqu'au 7 février

2022. Mais cette date est dénoncée par une bonne partie de la population haïtienne, selon qui le mandat de cinq ans de Jovenel Moïse est arrivé à terme dimanche 7 février 2021.

Ce désaccord de date est né du fait que M. Moïse avait été élu lors d'un scrutin annulé pour fraudes, puis réélu un an plus tard.

Aucune institution haïtienne ne peut aujourd'hui légalement départager ces deux camps qui refusent tout dialogue.

Mardi, après être restés terrés chez eux 48 heures, les habitants de Port-au-Prince continuaient à lier leurs déplacements au strict minimum, étant donné la tension ambiante.

EQUATEUR

Le leader indigène et l'ex-banquier en lutte pour le second tour

Pour le troisième jour consécutif, le leader indigène Yaku Perez a maintenu mardi un sit-in pacifique pour "protéger" les votes qu'il dispute à l'ex-banquier de droite Guillermo Lasso pour la deuxième place au second tour de la présidentielle en Equateur.

Yaku Perez a incité ses partisans à rester devant le Conseil national électoral de Quito "pour surveiller, protéger, veiller à ce que la volonté des Equatoriens ne soit pas faussée".

Cet avocat écologiste de gauche, âgé de 51 ans, qui atteignait mardi 20,07% des suffrages enregistrés, affronte pour la deuxième place au second tour le conservateur Guillermo Lasso, 65 ans, à 19,49%.

L'économiste Andrés Arauz, 36 ans, dauphin de l'ex-président socialiste Rafael Correa (2007-2017), est arrivé premier avec 32,10% des voix, selon le décompte partiel du CNE portant sur 99,43% des actes électoraux, dont 7,90% restent à vérifier en raison d'incohérences telles que l'absence de signatures de membres des bureaux de vote.

Perez, du parti Pachakutik, bras politique du mouvement indigène, a affirmé qu'il était "sans conteste en deuxième place".

"Avoir plus de 20% du soutien électoral pour la présidence et passer au second tour, c'est déjà historique", a-t-il affirmé après une réunion avec la mission des observateurs de l'Organisation des états américains (OEA), qui a appelé lundi à attendre "dans le calme les résultats" définitifs.

Guillermo Lasso, candidat du mouvement Créer des opportunités (Creo) affirme lui aussi qu'il sera au second tour.

"Soyez confiants et tranquilles qu'une fois que nous connaîtrons 100% des résultats, nous serons au second tour", a-t-il déclaré dans une vidéo diffusée mardi sur son compte Twitter.

Le scrutin est prévu le 11 avril pour désigner le successeur de Lenin Moreno, qui ne s'est pas représenté et terminera le 24 mai son mandat de quatre ans.

Guillermo Lasso argue qu'il reste des "milliers d'actes" électoraux à dépouiller dans des provinces comme Los Ríos, Pichincha, Manabí et Guayas, qui comptent le plus d'électeurs.

De son côté, Andrés Arauz s'est félicité que sa coalition Union pour l'espérance (Unes) figure parmi les premiers groupes de la future Assemblée nationale, parlement monocaméral de 137 députés, également élus dimanche.

Cela "réaffirme que nous sommes la première et la principale force politique", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Il a ajouté avoir eu des "conversations" avec les "différentes candidatures" en vue de l'édification d'un "bloc" majoritaire.

L'Unes, Pachakutik et la Gauche démocratique (ID) seront les principaux groupes parlementaires.

Xavier Hervas, candidat présidentiel d'ID qui apparaît quatrième avec 15,97%, cité par l'agence AFP, a déclaré être "en total désaccord et opposition" avec le corréisme, qu'il qualifie d'"extrême gauche populiste et corrompue".

Il a ajouté qu'il ne soutiendrait ni Lasso, ni Perez, affirmant que "cette idée selon laquelle les hommes politiques sont propriétaires des votes est un manque de respect envers les Equatoriens".

AUDIOVISUEL

L'ARAV autorise la reprise de l'émission "Li Fat Mat" de la chaîne "Echourouk TV"

La chaîne "Echourouk TV" a été autorisée à diffuser cinq épisodes restants de l'émission, récemment suspendue, "Li Fat Mat" après l'engagement de son responsable à "apporter un changement radical au programme", indique l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), mardi, dans un communiqué.

"Suite à la décision portant suspension de l'émission en raison de plusieurs dérapages professionnels et éthiques, l'ARAV a été destinataire d'un recours de la chaîne sollicitant la reconsidération de sa décision, et après convocation des représentants de la chaîne et l'audition de leurs explications, arguments et engagements, il a été décidé d'autoriser la diffusion des cinq épisodes restants, partant du principe que l'objectif de ses décisions est la régulation et la promotion de la scène médiatique artistique en Algérie", précise le communiqué. L'ARAV ajoute, que

le responsable de la chaîne "s'est engagé à un changement radical dans le programme, tant sur la forme que sur le contenu, avec un changement d'animateur".

Soulignant "leur respect de la décision de l'ARAV", les représentants de la chaîne "se sont engagés à prendre en considération les observations et mises en garde qui leur ont été faites", indique la même source.

"A ce titre, ils ont demandé à l'ARAV de prendre en compte les engagements de la chaîne envers les téléspectateurs ainsi que les considérations financières en tant

que ressource principale pour couvrir les salaires, d'autant que les épisodes restant traitent des thèmes liés à la conciliation des proches et réunification des familles".

Les mêmes responsables "ont assuré, également, que les épisodes restants ont été soumis aux règles professionnelles et éthiques tout en s'engageant à se conformer à la déontologie et à l'éthique au service d'une information constructive, à la hauteur du service public et des aspirations du téléspectateur algérien", conclut le communiqué.



THÉÂTRE

Mostaganem : présentation de la générale de "Loading"

La générale de la pièce "Loading" destinée au jeune public a été présentée mardi au théâtre régional Djillali Benabdelhalim de Mostaganem.

Cette nouvelle œuvre théâtrale produite par l'établissement culturel et mise en scène par Aïssa Chouat, traite de l'histoire d'un enfant Samir (campé par le comédien Beguenou Mansour), épris par les jeux électroniques au point de devenir dépendant et retiré de son environnement familial et scolaire, négligeant les rapports sociaux.

Un jour, il fut surpris par l'apparition d'un personnage de fiction qui l'emmène avec sa sœur "Lina" (rôle endossé par l'actrice Djaousti Cheikh Fatima) dans le "monde des choses"

qu'il a délaissé, pour découvrir que le livre (incarné par l'acteur Draoui Fethi) est une source de connaissances et une référence pour les sciences et la technologie.

La directrice de production, Nabila Mohammedi a déclaré, à l'APS, que cette pièce, basée sur la chorégraphie, attire l'attention de l'enfant sur l'importance de l'utilisation positive et utile des technologies et le livre qui est la référence.

Cette œuvre théâtrale a été présentée dans le cadre de l'inauguration du programme artistique et culturel du Théâtre régional "Djillali Benabdelhalim" pour l'année culturelle 2020-2021, dans le strict respect du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de la Covid-19 exigeant le port du

masque de protection et la distanciation, entre autres. Concernant les nouvelles œuvres produites par le théâtre régional, Mme Mohammedi a indiqué que l'équipe artistique se prépare pour une œuvre théâtrale qui traite du personnage du poète Lakhdar Benkhelouf et une autre de marionnettes géantes, qui sera présentée dans le cadre du "théâtre de rue".

Il est prévu du 9 au 16 février la présentation de la nouvelle représentation théâtrale "Loading", ainsi que la pièce "Baccalauréat" mise en scène par Azzeddine Abbar, qui a remporté le premier prix au Festival national du théâtre professionnel de l'édition 2018 et la pièce "Khatini" produite en 2019 par le réalisateur Ahmed Rezzak.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MILA
DAIRA DE TERRAI- BEINEN
COMMUNE DE TERRAI- BEINEN
NIF : 098443235112919

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 portant Réglementation des marchés publics et procurement et installation général, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales publié au journal : *ER-RAYA* le 14/12/2020 et au journal : *DK NEWS* le : 17/12/2020 suivant le PV d'évaluation des offres en date du 03/02/2021 que la réalisation du projet est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Projet	Entreprise et le NIF	Montant de l'offre	Délai de réalisation	Observations
Réalisation Réseaux d'AEP Mechta Beni Afak Inferieur	<i>Yekhef Abdelaziz</i> 197443230133532	21.200.282.00 DA	(06) Mois	Qualifié dans l'offre technique et représente Moins Disant

Les soumissionnaires désirant connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières se rapprocher auprès des services de la commune dans un délai maximum de 03 jours à partir de la première publication de cet avis dans les journaux.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission communale des marchés publics.

PUBLICATION

La version arabe de l'"encyclopédie algérienne" parue aux éditions Kalma

La version arabe de l'"encyclopédie algérienne" sur l'histoire, la politique, la culture, la littérature, les arts, les vestiges et les monuments historiques est parue récemment aux éditions "Kalma".

Cette version, qui se décline en quatre tomes, comprend des ajouts et des chapitres sur l'histoire de l'Algérie antique.

Les académiciens, chercheurs et journalistes ayant contribué à la réalisation de cet ouvrage ont approfondi leurs études et ont effectué des recherches sur la culture et le patrimoine algérien, avec ses différentes composantes, à travers les âges ainsi que sur les arts et la littérature.

Dans sa première partie, cet ouvrage apporte des informations sur les périodes de l'histoire de l'Algérie, depuis les temps anciens jusqu'à aujourd'hui, sous la plume de Benyoub Rachid, qui a supervisé la réalisation de la version arabe.

Il évoque, dans cette partie, plusieurs questions liées à l'histoire antique et moderne de l'Algérie, marquant des haltes aux étapes phares.

Au troisième chapitre de cette partie, le Professeur Abdelaziz Boubakir apporte une contribution intitulée "L'Algérie aux yeux de célébrités" dans laquelle il cite certaines célébrités à travers le monde qui ont été impressionnées par l'Algérie, à l'instar de Che Guevara, Abbas Mahmoud Al-Akkad, Olof Palme, John Kennedy, Garcia Marquez et autres.

Cette partie présente, entre autres, les archives sportives du journaliste Abdelhakim Belebti sur les réalisations du sport algérien.

Le Tome II de l'Encyclopédie est dédié au patrimoine de l'Algérie qui regorge de sites et monuments archéologiques et historiques comme l'illustre si bien le bassin archéologique découvert récemment à Ain Lahneche (Sétif).

Celui-ci témoigne d'une présence humaine remontant à plus de 2,4 millions d'années et est considéré comme le deuxième plus ancien site d'occupation humaine au monde.

Un aperçu y est donné des cités antiques comme Siga, Thagaste, Tibeste et Tahert, des lieux de culte (mosquées et églises), de la Kalaa des Beni Hammad, du Mzab, en mettant en relief les différents styles architecturaux qui se sont succédé (numide, byzantin, islamique et andalou).

Dans le troisième chapitre du Tome II, Ouiza Gallèze, chercheuse s'intéressant au patrimoine, aborde l'artisanat, l'oralité, les techniques d'irrigation et d'autres éléments du patrimoine qu'il importe de sauvegarder. Le Tome III est consacré aux arts et lettres. L'écrivain et journa liste Hamid Abdelkader

donne une lecture analytique de la production intellectuelle, scientifique et littéraire en Algérie, rendant hommage à des figures emblématiques du champ intellectuel et littéraire algérien à l'image de Mustapha Lacheraf, Mohamed Arkoun, Saint Augustin, Abdelhamid Benhadouga, Amin Zaoui et Boudjedra.

Makhlouf Boukrouh qui a mis en scène plusieurs pièces de théâtre se penche, dans le deuxième chapitre du Tome III, sur le contexte ayant présidé à l'émergence du théâtre algérien.

Une partie est consacrée aux biographies des pionniers du théâtre tels que Sid Ahmed Agoumi, Mahieddine Bachtarzi, Fatiha Berber, Abdelkader Alloula et Rouicheh.

Le chapitre contient également des contributions sur les genres musicaux algériens ainsi qu'un exposé sur la poésie populaire de l'universitaire Abdelkarim Ouzeghla qui a qualifié cette poésie de "registre riche d'événements importants permettant de préserver les acquis de la Nation et de mettre en lumière ses monuments et ses valeurs".

Le mouvement des arts plastiques a été abordé avec grand intérêt dans cette Encyclopédie qui a passé en revue les premiers pas des arts plastique dans le pays avant d'évoquer ses piliers et ses fondateurs, dont Ben Debbagh, Issiakhem, Temmam, Aïcha Haddad et Mohamed Racim.

Le cinéma algérien a été également évoqué à travers une contribution du cinéaste et critique, Ahmed Bedjaoui, qui a mis en exergue le rôle du cinéma algérien en tant qu'arme de lutte dans les foras internationaux par le traitement réservé à la cause algérienne.

Dans son quatrième tome, intitulé "L'histoire et la mémoire", l'encyclopédie a consacré un chapitre à l'Algérie antique dans lequel le professeur Mohamed Elhadi Harech, spécialiste en histoire de Numidie et des pays du Maghreb dans les temps anciens a écrit sur l'histoire de l'Algérie antique, où il a évoqué les cadres de la société, la vie intellectuelle, la religion et les coutumes, outre un chapitre au Royaume de Numidie.

Pour sa part, le chercheur Abdelhakim Belbeti, a écrit sur le thème de "l'Algérie depuis les conquêtes musulmanes jusqu'à l'époque des fatimides et le transfert du pouvoir des Arabes aux Amazighs", outre l'Algérie Ottomane, l'expansionnisme coloniale et la résistance populaire.

Un aperçu sur des figures historiques et les personnalités nationales, à l'instar de Mohamed Boudiaf, Abban Ramdan, Mustapha Ben Boulaid et Hassiba Ben Bouali, a été donné dans ce dernier tome.

UNIVERSITÉ- TECHNOLOGIES Assurer un environnement permettant d'exploiter l'intelligence artificielle au service de l'Humain

Des experts et chercheurs ont plaidé, mardi, lors d'une rencontre organisée à l'université M'Hamed Bougara de Boumerdes, pour l'impératif d'assurer l'environnement nécessaire à l'exploitation, à travers des mécanismes et technologies modernes, de l'intelligence artificielle au service du bien être de l'Humain.

Un nombre d'experts ayant pris part à un workshop international sur les "Environnements intelligents centrés sur l'Humain, pour la santé et le bien-être", qui s'étalera sur deux jours, ont assuré que "le véritable enjeu actuel, réside dans la découverte d'une formule appropriée susceptible d'intégrer les nouvelles technologies, à travers l'intelligence artificielle, dans la vie de l'humain, en Algérie", ont-ils indiqué.

A ce propos, l'enseignant à l'université de Boumerdes, le Dr. Baïche Karim, a estimé que "les moyens et ressources humaines spécialisées en la matière sont disponibles en Algérie, il manque juste la volonté et le climat susceptible de mobiliser ces mécanismes à travers des applications et programmes intelligents, créés au profit de l'humain algérien".

Il a lancé, à ce titre, un appel aux autorités concernées, en vue d'accorder l'intérêt nécessaire au domaine de l'intelligence artificielle, au vu, a-t-il dit, de "son importance" et ce à travers la mobilisation des technologies modernes, pour en faire un réalité palpable et partant, réduire l'écart existant entre les technologies et la réalité des Algériens", a-t-il observé.

Le projet relatif à l'exploitation du robot au service du malade au niveau des structures hospitalières, à travers des applications et programmes bien définis, réalisés et présenté par Dr.

Lechkheb Fadila, de l'université de Boumerdes, figure parmi les plus importantes recherches exposées à ce Workshop.

La chercheuse qui a signalé les différentes étapes de réalisation de ce projet et les moyens limités disponibles en la matière, a souligné que l'avantage de ce travail de recherche réside dans la "dotation de ce robot de programmes et applications intelligentes, qui lui permettent d'être au service d'un malade donné et de veiller à son bien être tout au long de la journée", a-t-elle expliqué.

Ce workshop international a abordé, dans son premier axe, des thèmes liés entre autres, à "l'intelligence artificielle et interaction", les "Interactions environnement intelligent/humain", la "Réalité virtuelle, diminuée et augmentée", et les "Environnements intelligents (robots, maîtres, voitures, villes...etc)", entre autres.

Quant au zème axe de ce workshop, il est réservé aux sujet traitant notamment des "Données médicales et réseautage", "Acquisition, représentation, exploration et exploitation de données médicales", "Stockage et partage de données médicales", "Dossier médical électronique", et le "Big Data, Data Warehouse et Data Mining", entre autres.

Le zème thème aborde d'autres thématiques dont la "Sécurité et sûreté", "Gestion des premiers soins et des urgences", "Sécurité de réseaux", "Sécurité et protec-

tion des données médicales", "Réseaux sociaux, informatique omniprésente et qualité de vie", "Maladies chroniques et génétiques", "Maladies et épidémies (détection, contrôle, prévention...etc)", et «Protection des femmes, des enfants et des personnes dépendantes».

Ce Workshop, organisé par la Faculté de Technologie de l'université M'Hamed Bougara de Boumerdes, en collaboration avec l'université de Médéa et le Centre de développement des technologies avancées et de la recherche scientifique, a pour objectif de "débatte des dernières recherches relatives aux mécanismes susceptibles de mobiliser les nouvelles technologies (intelligence artificielle) au service de l'humain", ont indiqué les organisateurs.

La rencontre vise, également, ont-ils ajouté, à examiner les "solutions réalistes susceptibles de promouvoir la recherche scientifique dans ce domaine, tout en offrant un forum de coopération digne d'intérêt aux académiciens qui les incitera à proposer des solutions opérationnelles et des idées innovantes aptes à développer des environnements intelligents axés sur la santé et le bien être de l'humain".

Des chercheurs, enseignants et étudiants de différentes universités, instituts et laboratoires nationaux, prennent part à ce workshop auquel participent également, par visioconférence, des intervenants d'universités européennes et arabes.

CHINE-USA Le patron de Huawei espère une "ouverture" de l'administration Biden

Le fondateur du géant chinois des télécoms Huawei, visé par des sanctions américaines, a appelé mardi l'administration Biden à "une politique d'ouverture" tout en se voulant rassurant sur la "survie" du groupe, lors d'un entretien à la presse.

Huawei a été placé sur liste noire par l'administration Trump pour l'empêcher d'acquiescer des technologies américaines indispensables à ses téléphones.

"Nous espérons que la nouvelle administration aura envers Huawei une politique d'ouverture qui sera bénéfique" aux Etats-Unis, a affirmé Ren Zhengfei, qui a créé la compagnie en 1987. Huawei est aujourd'hui un mastodonte planétaire.

Présent dans 170 pays et avec 194.000 employés, la firme est au centre de la rivalité sino-américaine sur fond de guerre commerciale et technologique et de soupçons d'espionnage.

Cette méfiance envers l'entreprise provient en partie du passé militaire de Ren Zhengfei et de son appartenance au Parti communiste chinois, qui alimentent les soupçons sur l'influence supposée du régime sur le groupe.

En dépit des sanctions américaines, le fondateur de Huawei a dit mardi "toujours espérer pouvoir acheter de grands volumes de matériaux, composants et équipements américains". Il a estimé que "la capacité de survie de Huawei s'est accrue" malgré la pression de Washington.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA D'ADRAR
NIF 001301019005265

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions aux articles 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics, la direction du logement de la wilaya d'Adrar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°38/2020 relatif à pour étude, suivi réalisation et équipement d'un (01) école primaire type C Lot N°01 : Réalisation 03 salles pédagogiques+Administratif a Tsabit , publié dans deux quotidiens nationaux «العمار العربي» du 04/01/2021 et «DK NEWS» du 05/01/2021 qu'après analyse et évaluation des offres il a été attribué provisoirement suivant le tableau ci-dessous :

Désignation des opérations	nom de soumissionnaire	N° matricule fiscal	Montant de l'offre en TTC (Après correction)	Délai réalisation	Note Technique	Critère attribution
LOT N°01 : Réalisation 03 salles pédagogiques + Administration	ETB HAKKOUMI CHIKH	196832070012049	18 733 389,36 DA	06 mois	94,67	Moins disant

Les soumissionnaires non retenus sont autorisés de se rapprocher des services de la direction du logement de la wilaya d'Adrar afin de consulter les résultats de l'évaluation des offres durant une période de trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire, conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P) ou l'un des quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar. Si le 10ème jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant

DK NEWS Anep : 2116002694 du 11/02/2021

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE BECHAR
COMMUNE DE BECHAR

ADRESSE / PLACE 1ER NOVEMBRE
N.I.F. 0960 0801 9039 232

Avis De L'infractuosité De L'Appel D'offres exigences des capacités minimales N° : 01/2021 (Lot N° :04)

Suit à la réunion de la commission d'ouverture des plis et l'évaluation des offres en date du : 28/01/2021, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bechar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre exigences des capacités minimales n°01/2021 concernant MARCHÉ A (COMMANDE) EN QUATRE (04) LOTS : LOT 01 :Viande Rouge Fraiche (veau)+ Poulet frais vidé +œufs frais -Lot 02 :Fruits et légumes frais -Lot 03 : Alimentation générale, Lot 04 : Pain courant, paru dans le quotidien DK NEWS et ELMOWATIN en date du 11/01/2021, De l'infractuosité de Lot 04 : Pain courant pour le motif suivant : les offres des soumissionnaires non conforme à le contenu de cahier des charges .

DK NEWS Anep : 2116002766 du 11/02/2021

Programme de la soirée

TF1 21:15

Section de recherches



Une étudiante est retrouvée morte, portant uniquement des sous-vêtements, sur une plage de la Côte d'Azur. Les enquêteurs s'intéressent au campus huppé que fréquentait la victime. Si en apparence la jeune femme semblait être sans histoire, ils ne tardent pas à découvrir qu'elle menait en réalité une vie secrète.

france 2 21:05

Die Hard : belle journée pour mourir



Un prisonnier russe menace de révéler des informations sur un politicien corrompu. Mêlé à l'affaire, Jack, fils de John McClane, est arrêté et emprisonné. Même s'ils ne s'entendent pas, John se rend alors à Moscou pour lui venir en aide. Lors du procès, des terroristes font exploser le tribunal et Jack s'évade. Au moment où il prend la fuite, John essaie de l'arrêter, ne sachant pas qu'il est en fait un agent de la CIA en mission.

france 3 20:55

C'est beau la vie quand on y pense



Ancien pilote de rallye dépressif et sans travail, Loïc veut à tout prix rencontrer celui à qui a été greffé le coeur de son fils, mort dans un accident de voiture. Grâce à un ami médecin, il trouve son adresse et s'y rend. Il fait alors la connaissance d'Hugo, un jeune casse-cou à la dérive qui vit seul dans l'appartement de sa grand-mère. Vouloir fuir la police après un braquage raté, Hugo lui rend ensuite visite, en Bretagne et fait un malaise devant la porte. Loïc lui propose alors de rester. Ensemble, ils essaient de réparer l'ancienne voiture de course de Loïc.

CANAL+ 20:05

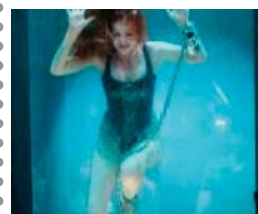
Your Honor



Jimmy Baxter a commandité l'assassinat de toute la famille du jeune Kofi. Seul, son frère cadet a échappé aux meurtriers. Le gang de Kofi décide d'entrer en guerre contre le clan mafieux. De son côté, Michael reçoit des menaces de la part d'un inconnu qui sait que la voiture de son épouse a causé l'accident du jeune Baxter. Ce maître chanteur lui réclame la somme de 200 000 dollars.

6 20:35

Insaisissables



J. Daniel Atlas, Merritt McKinney, Henley Reeves et Jack Wilder, qui vivent de leurs talents de prestidigitateurs, reçoivent chacun une carte de tarot qui leur donne rendez-vous au même endroit. Un plan mystérieux leur est dévoilé. Un an plus tard, en direct d'une scène de Las Vegas, ils effectuent un incroyable braquage dans une banque parisienne. Alma, d'Interpol, et Dylan, du FBI, sont chargés de l'enquête.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2653

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

Samourai-Sudoku grid with five interlocking 9x9 grids. The grid contains numbers from 1 to 9 in various cells, with some cells being empty for the player to solve. The grids are interconnected, meaning a move in one grid affects others.

«L'avenir nous tourmente, le passé nous retient, c'est pour ça que le présent nous échappe»

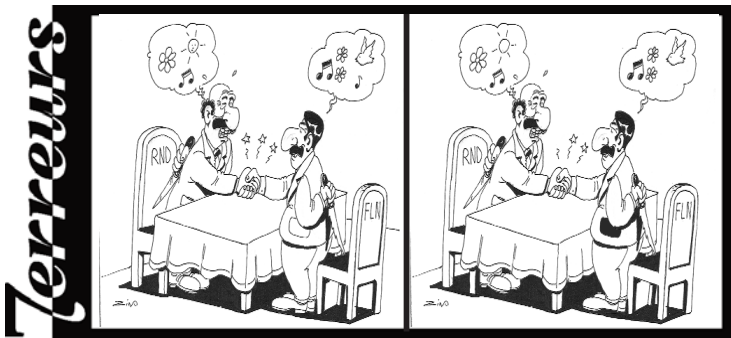
Gustave Flaubert



Mots croisés n°2653

- 1 - Dialogue discret
 - 2 - Causeraï de vives appréhensions
 - 3 - Empêcherais de partir
 - 4 - Chargement - Forme de société - Bien arrivée
 - 5 - Fleuve côtier - Domaine des vieux loups - Il suffit d'un quart pour bien démarrer
 - 6 - Vérifierait les comptes
 - 7 - Se montrer brillant - Boutons floraux confits
 - 8 - Pétillant piémontais - Fourreau - Bébé fleuve
 - 9 - Gros mot de bébé - Grimace - Punaise d'eau
 - 10 - Jeunes plants - Plateaux
- Horizontalement :
- A - Jeu bien dans le vent
 - B - Drame en musique - Elimal
 - C - Remarquerais
 - D - Prêt à être consommé - Fenre de récompense
 - E - Germandrée - Changement de voix - Régail du cabot
 - F - Bien habiller bébé - Coincé
 - G - Pleines de détours
 - H - Moyen de chauffage - L'Egypte
 - I - Resta grand ouvert - Raccolle illégalement
 - J - Lieu cher pour Vespasien - Préposition
 - K - Note pour le chef - Inspiratrice des musiciens
 - L - Canard qui agrémente notre confort - Donc bien apprises

Crossword grid with 10 rows and 12 columns. The grid contains black squares indicating where no letters should be placed, and white squares where letters should be placed based on the clues. The letters A through L are used to identify the starting cells for the clues.



CROSS-COUNTRY / CHAMPIONNAT NATIONAL 2021

Près de 500 athlètes attendus le 20 février à Tizi-Ouzou

Près de 500 athlètes, messieurs et dames, de différentes catégories d'âge sont attendues le 20 février à Tizi-Ouzou, pour disputer le Championnat national 2021 de Cross-country, a appris l'APS mercredi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Une compétition qui se déroulait habituellement dans la commune de Fréha, mais cette année, les organisateurs ont jeté leur dévolu sur le Domaine Chaâbani, situé à l'entrée de Tizi-Ouzou, non loin du grand marché au gros.

Une épreuve qui sera qualificative aux prochains Championnats d'Afrique de cross (Cadets/Juniors et Seniors), prévus les 6 et 7 mars 2021 à Lomé (Togo).

C'est d'ailleurs par rapport à cela que la FAA a sollicité la télévision nationale pour retransmettre, en direct, ce Championnat national de cross, car revêtant une grande importance.

"Le programme horaires des courses sera arrêté juste après la réponse de la télévision nationale concernant retransmission en direct de cet événement" a encore précisé la FAA dans un communiqué. Le Championnat national de cross sera précédé de deux courses, réservées aux benjamins et aux minimes (Garçons et Filles) de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on encore annoncé de même source.

La Ligue de Tizi-Ouzou a été la seule à avoir déposé un cahier des charges en bonne et due forme, avant la date butoir, pour abriter ce Championnat national de cross.

Dans le cadre de la préparation de cet événement, le nouveau président de la FAA, Farid Boukais a tenu une réunion mardi 9 février, au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de Tizi-Ouzou. Il était accompagné du représentant de la Direction de l'organisation sportive de l'instance (DOS/FAA), Amine Djouhri, et en présence du Directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Aziz Tahir.

M'SILA

Mise en exploitation de 11 terrains de proximité en gazon synthétique en 2020

Un total de 11 terrains de proximité en gazon synthétique de 5ème génération, ont été mis en service en 2020 à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ont rapporté mercredi ses services.

La réalisation de ces infrastructures sportives a été concrétisée dans le cadre d'un programme de wilaya, financé par le Fond de garantie et de solidarité des collectivités locales avec la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 100 millions de dinars, a expliqué la même source.

L'année 2020 a connue aussi l'entretien de six (6) terrains de proximité a noté la même source, soulignant qu'à travers ces réalisations la direction locale de la jeunesse et sport œuvre à combler le déficit enregistré en matière d'infrastructures sportives de proximité au niveau des grandes communes au chef lieu de wilaya et Bousaâda, Sidi Aïssa, Ain El Hadjel et Ain El Melh notamment.

Les terrains de proximité réalisés ont été mis à la disposition des jeunes, adhérents dans les comités de quartiers ou des associations sportives, a-t-on également indiqué de même source, faisant part que d'autres structures du même genre seront réalisées prochainement après octroi des fonds de financement nécessaires.

APS

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES SPORTIVES NATIONALES

Les modifications des codes électoraux et des statuts après les AGE (MJS)

Les modifications des codes électoraux et des statuts des fédérations sportives nationales pourront avoir lieu immédiatement après les assemblées générales électives (AGE) pour le nouveau mandat olympiques (2021-2024), a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

"Cette décision a été prise dans le cadre des dispositions de la loi N.13-05 du 23 juillet 2013 et relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives et de la réglementation en vigueur", précise le MJS. Réunis mardi, les membres de la commission nationale interministérielle chargée du suivi du processus électoral et renouvellement des instances sportives, ont fait savoir que "14036 assemblées générales ordinaires et électives" se sont déroulées depuis le début de l'opération en septembre 2020.

Selon les chiffres du MJS, cinq fédérations sportives nationales ont tenu leurs AG ordinaire (athlétisme, cyclisme, vovinam viet vo dao, rugby et sports traditionnels), alors que quatre d'entre elles ont achevé le processus électoral (athlétisme, cyclisme, vovinam viet vo dao, rugby).

Les assemblées générales ordinaires (AGO) et les assemblées générales électives (AGE) des fédérations sportives nationales, devront se tenir au plus tard le 15 avril prochain. Afin d'éviter la concentration des AGE durant les mêmes dates et en vue d'assurer le suivi rigoureux du processus de renouvellement, le MJS a scindé les 54 fédérations et associations (sport féminin) en trois groupes (du 20 janvier au 19 février, du 20 février au 19 mars et du 20 mars au 15 avril) et a établi un calendrier sur la base de l'état d'avancement des inspections des services compétents.

Le MJS a également insisté sur "la stricte application de la législation et de la réglementation en vigueur", ainsi que "le respect des règles d'éthiques, de transparence et de bonne gouvernance tout au long du processus électoral".

En cette période de pandémie mondiale de Coronavirus, le MJS a également insisté sur "le strict respect des règles d'hygiène et des mesures barrières dont le port du masque et la distanciation sociale".

Outre ces mesures, le document du MJS indique que les suspensions prononcées à l'encontre des membres de l'AG par la fédération sportive nationale après le 8 juin 2020 ne seront pas prises en compte, en application de la circulaire N.264 du 8 juin 2020 relative au processus de renouvellement des mandats des instances sportives nationales.



PARA-ATHLÉTISME (JP-2020)

8 athlètes algériens en lice pour la 1re journée du Grand Prix de Fazza à Dubaï

Huit (08) athlètes algériens dont trois filles seront en lice, mercredi, lors de la première journée du Grand Prix Para-athlétisme de Fazza à Dubaï (Emirats arabes unis), prévu jusqu'à samedi, qualificatif aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020 décalés à 2021 en raison de la Covid-19.

La sélection algérienne de para-athlétisme qui s'est déplacée à Dubaï est composée de 18 athlètes dont 7 filles.

Six athlètes seront concernés directement par les finales de leurs concours, alors que seul Athmani Skander Djamil disputera la série du 100m (T13).

Les Algériennes tentent de se démarquer des autres concurrentes et assurer de bons jets.

De son côté, Mohamed Berrahal participera à la finale du disque, classes (F51/52), avec l'objectif de réaliser la meilleure performance possible, qui le boostera lors des épreuves du 100m et 200m.

Pour sa part, la vice-championne paralympique, Lynda Hamri prendra le départ de la finale du 100m (T12), tandis qu'Amchi Mohamed Nadjib, Bahlaz Lahouari et Ferhah Walid seront au départ de la finale du poids (F32).

Cette première journée de la 12e édition du Grand Prix de Fazza sera clôturée, pour la participation algérienne, par la finale du concours de poids F32, avec Gasmî Mounia et celle du javelot (F12, 13, 46) et la présence de l'athlète Boukoufa Achoura (F46).

Le rendez-vous de Dubaï est la première compétition pour les athlètes du para-athlétisme algérien, après une longue absence (de plus de neuf mois), en raison de

la pandémie du Covid-19.

L'objectif pour l'élite algérienne est d'arracher d'autres places qualificatives aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020, en plus des douze déjà acquises.

"Le tournoi de Fazza est l'un des derniers meetings de qualification pour les Jeux paralympiques.

Nous avons déjà assuré 12 places qualificatives, nous allons aborder la compétition sans pression sur les athlètes ici présents", ont

affirmé les entraîneurs.

Pour les premiers responsables techniques des athlètes, cette première compétition leurs donnera l'occasion "d'évaluer les athlètes qui reviennent progressivement dans la préparation, après plus de neuf mois d'inactivité et un confinement qui leur a porté préjudice.

A la base de ce meeting les solutions nécessaires seront trouvées pour corriger les manquements".

Programme complet de la compétition de Fazza pour les athlètes algériens :

Mercredi 10 février 2021 :

Finale Poids (F56/57) : Saïfi Djelal (F57), Nassima Saïfi (F57) et Nadia Medjmedj (F56)

Finale disque (F51/52) : Mohamed Berrahal

Finale 100 (dames/T12) : Lynda Hamri

Série (par temps) / 100m (T13) : Athmani Skander Djamil

Finale Poids messieurs (F32) : Amchi Mohamed Nadjib, Bahlaz Lahouari et Ferhah Walid

Finale poids (dames) / F32 : Gasmî Mounia

Finale javelot (dames) / F12, 13, 46 : Boukoufa Achoura (F46)

Jeudi 11 février 2021 :

Finale poids (messieurs) / F33 : Kamel Kerdjena

Finale disque (dames) / F55/56 : Nadia Medjmedj (F56) 400m (messieurs) / T13 (série) : Athmani Skander Djamil

Finale disque (messieurs) / F54/55 : Mourad Bachir (F55)

Finale poids (dames) / F33 / Boudjadar Asmahane

Finale 100m (messieurs) / T35-36 : Sid Ali Bouzourine

Finale 100m (messieurs) / F51-52 : Mohamed Berrahal

Vendredi 12 février 2021 :

Finale Club (messieurs) / F32-51 : Amchi Med Nadjib, Bahlaz Lahouari et Walid Ferhah

Finale disque (dames) / F57 : Nassima Saïfi et Safia Djelal

Finale javelot (dames) / F33 : Boudjadar Asmahane

Finale javelot (dames) / F55-56 : Nadia Medjmedj

200m séries (messieurs) / F35/37 : Hamdi Sofiane

Finale 200m (messieurs) / T31 : Mohamed Berrahal

Samedi 13 février 2021 :

Finale Club (dames) / F1-32-51 : Gasmî Mounia

Finale poids (messieurs) / F55 : Bachir Amchi

Finale longueur (dames) / F11-12 : Lynda Hamri

Finale 400m (messieurs) / T36 : Sid Ali Bouzourine

400m séries (messieurs) / T37 : Hamdi Sofiane

Finale 400m (messieurs) / T46 : Samir Nouioua (17h30)

Finale 1500m (messieurs) / T46 : Samir Nouioua (19h00)

Finale 5000m (messieurs) / T11, 12, 13 : Kerfa Nacer-Ed-dine

LIGUE DES CHAMPIONS (1RE JOURNÉE) Le CRB et le MCA en péril à Lubumbashi et au Caire

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad et le MC Alger, entameront la phase de poules en déplacement, en affrontant respectivement deux ogres du continent, les Congolais du TP Mazembe et les Egyptiens du Zamalek.

Versé dans le groupe D, le MCA, dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, aura fort à faire vendredi face au Zamalek, finaliste de la dernière édition, perdue face à son voisin Al-Ahly (1-2).

Le "Doyen", en perte de vitesse en championnat avec une série de quatre matchs sans victoire, dont deux défaites en déplacement, devra sortir le grand jeu, notamment sur le plan défensif, pour essayer de réussir ses débuts dans cette phase de poules et accrocher le Zamalek, dirigé par le Portugais Jaime Pacheco.

Meilleure attaque du championnat égyptien en compagnie d'Al-Ahly avec 19 buts marqués en 11 matchs, le Zamalek bénéficiera de la faveur des pronostics, lui qui ne s'est incliné qu'une seule fois cette saison sur le terrain de Ghazi El-Mehalla (2-1). Un bon résultat du "Doyen" au Caire lui permettra non seulement de retrouver la sérénité, mais également réaliser un bon coup d'entrée, dans un groupe où figurent également l'ES Tunis et Teungueth FC (Sénégal), dont il s'agit de la première participation. Cette rencontre sera dirigée par l'Ethiopien Tessema Weyesa Bamlak, assisté de ses

compatriotes Temesgin Atango Samuel et Mitiku Tewodros. De son côté, le CRB, qui signe son retour dans cette épreuve après deux décennies d'absence, affrontera dans le groupe B le deuxième club le plus titré dans cette compétition, le TP Mazembe, avec cinq couronnes, en compagnie du Zamalek.

En l'absence de plusieurs joueurs cadres blessés tels que les milieux de terrain Housseyn Selmi, Zakaria Draoui et l'attaquant Hamza Belahouel, le Chabab, invaincu jusque-là, toutes compétitions confondues, sera certainement mis à rude épreuve face à une équipe de Mazembe intraitable dans son antre de Lubumbashi. A l'instar du CRB, le club congolais est également invaincu depuis le début de l'exercice. En



championnat, les "Corbeaux" pointent à la 2e place au classement avec 32 points, en compagnie de l'AS Vita Club, à une longueur du leader Sanga Balende. Exempté du 1er tour préliminaire, le TPM s'est qualifié à la phase de poules aux dépens des Gabonais de Bouenguith Sports, en remportant les deux matchs sur le même score (2-1). La Confédération africaine de football

(CAF) a confié cette rencontre à l'arbitre international gabonais Eric Arnaud Otego-Castane, assisté de ses compatriotes Boris Marlasse Ditsoga et Urban Ondo Ndong. L'autre match du groupe B opposera samedi au stade Loftus Versfeld à Pretoria (17h00 algériennes) les Sud-africains de Mamelodi Sundowns aux Soudanais d'Al-Hilal Omdurman.

Le programme de la 1re journée

Programme de la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue du 12 au 16 février (en heures algériennes).

Group A
16 février : Al Ahly (Egypte) - Al Merreikh (Soudan) 20h00
12 février : AS Vita Club (RD Congo) - Simba SC (Tanzanie) 20h00
Group B
13 février : TP Mazembe (RD Congo) - CR Belouizdad (Algérie) 14h00
13 février : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - El Hilal (Soudan) 17h00

Group C
13 février : WA Casablanca (Maroc) - Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) 20h00
13 février : Horoya (Guinée) - Petro Atletico (Angola) 17h00
Group D
13 février : ES Tunis (Tunisie) - Teungueth (Sénégal) 14h00
12 février : Zamalek (Egypte) - MC Alger (Algérie) 20h00.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16E DE FINALE BIS ALLER) Le Capverdien Duarte arbitrera Stade Malien - JS Kabylie

Un trio arbitral capverdien, sous la conduite de Fabricio Duarte, dirigera le match aller des 16es de finale Bis de la Coupe de la Confédération, entre le Stade malien et la JS Kabylie, prévu dimanche prochain à 17h00 à Bamako, a indiqué la Confédération africaine de foot-

ball (CAF) mercredi. Le directeur de jeu Duarte sera assisté de ses compatriotes Jorge Correla Semedo Helio et Delgado Fernandes Wilson Jorge, respectivement comme premier et deuxième juge assistant.

Par ailleurs, la CAF a désigné

le Capverdien Antonio Manuel Fortes Tony Rodrigues comme quatrième arbitre, alors que le commissaire au match sera le Béninois Claude Mahouinou Paqui.

Pour sa part, le Malien Adama Sangaré a été désigné en tant qu'officier COVID-19 de cette rencontre.

LIGUE 2 (1RE JOURNÉE)

Coup de starter avec des affiches à la pelle

La Ligue 2 algérienne de football, après onze mois d'arrêt forcé en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, reprendra ses droits vendredi avec une première journée marquée par des affiches à la pelle.

En effet, outre le célèbre MO Béjaïa - JSM Béjaïa, entre éternels frères ennemis de Yemma-Gouraya mais qui sortira cette fois-ci du stade de l'Unité maghrébine en raison des travaux qu'il subit, il y aura deux autres gros derbys à l'Est, à savoir AS Khroub - MO Constantine et CA Batna - USM Khenchela.

De chauds duels à l'is-

sue improbable, particulièrement en raison de la crise sanitaire qui a considérablement perturbé le cycle préparatoire des différents antagonistes et dont la réaction sur le terrain ne semble pas très évidente.

Cette journée inaugurale sera marquée par d'autres duels intéressants qui vaudront tout autant le détour, notamment MC El Eulma - DRB Tadjenanet à l'Est et USM El Harrach - RC Arbaâ au Centre.

Contrairement aux années passées, le championnat de Ligue 2 a été réparti cette saison en trois groupes (Est, Centre

et Ouest) dans un souci de rattraper le retard généré par la crise sanitaire et donc permettre son achèvement en l'espace de seulement quatre mois. En effet, la fin du championnat a été programmée pour le 15 juin.

Après quoi, les clubs classés à la première place dans chaque groupe disputeront un mini-championnat entre eux, à huis clos et sur terrain neutre.

Ce sera les 19, 24 et 29 juin. Les clubs classés aux deux premières places à l'issue de ce mini-championnat accéderont directement en Ligue 1. Aussi, les clubs

classés aux quatre dernières places de chaque groupe (Est, Centre et Ouest) rétrograderont en division inférieure.

A l'Ouest, l'ASM Oran, un des prétendants à l'accession, débute cette nouvelle saison à domicile, en accueillant au stade Habib-Bouakeul le RCB Oued R'hiou, au moment où le SKAF Khemis Meliana effectuera un court déplacement chez le voisin SC Ain Defla. Les matchs du groupe Est seront les premiers à se dérouler, vendredi, alors que les groupes Centre et Ouest entreront en action le lendemain.

APS

LIGUE 1 (13E JOURNÉE) Médéa pour rejoindre le leader, deux chocs à "six points" en bas de tableau



L'Olympique Médéa, très en verve, aura une belle occasion de rejoindre provisoirement l'ES Sétif, leader du championnat de Ligue 1 de football, lors de la réception du NA Hussein-Dey, alors que le CA Bordj Bou Arréridj et le NC Magra s'affronteront dans le choc des mal-classés, à l'occasion de la 13e journée prévue vendredi et samedi.

Auteur jusque-là d'un parcours exemplaire, l'OM (2e, 24 pts) partira favori dans son antre d'Imam-Lyes face au Nasria (13e, 13 pts) et devrait enchaîner un dixième match de rang sans défaite.

Les joueurs de l'entraîneur Chérif Hadjar, sur une courbe ascendante, devront toutefois faire attention à une équipe du NAHD qui reste sur deux succès de rang en dehors de ses bases, avant de retomber dans ses travers et s'incliner lors de la précédente journée à domicile devant la JS Kabylie (0-2).

Un succès de la formation du "Titteri" lui permettra de revenir provisoirement à la hauteur de l'ESS, dont le match en déplacement face à la JS Saoura a été reporté en raison de son engagement en Coupe de la Confédération.

Pour sa part, l'AS Aïn M'lila (5e, 20 pts), vainqueur du week-end dernier à domicile de l'USM Bel-Abbès (1-0), effectuera un déplacement périlleux à Alger pour défier l'USMA (8e, 18 pts). Cette dernière, à l'instar de l'O. Médéa, traverse une bonne période avec six matchs sans défaite, dont cinq victoires de suite. Les "Rouge et Noir" aspirent à poursuivre leur progression au classement et se positionner provisoirement au pied du podium, avec un match en moins à disputer face au voisin MC Alger. Le MC Oran (8e, 18 pts), sèchement battu samedi dernier en déplacement par l'ES Sétif (4-1), est appelé à relever rapidement la tête lors de la réception de l'US Biskra version Ait Djoudi (16e, 10 pts), qui s'est inclinée à domicile face au CS Constantine (0-1).

De son côté, le Paradou AC (10e, 16 pts), auteur d'une large victoire sur le terrain du WA Tlemcen (4-1), enchaînera avec un autre

match en déplacement, cette fois-ci face à l'USM Bel-Abbès (17e, 9 pts), dont la victoire est impérative pour quitter la zone de relégation.

En bas de tableau, deux rencontres seront à suivre : RC Relizane (12e, 14 pts) - JSM Skikda (19e, 8 pts) et CABB Arréridj (20e, 3 pts) - NC Magra (17e, 9 pts). Le CABB, seule équipe jusque-là sans la moindre victoire depuis le début de la saison, n'a plus droit à l'erreur s'il ne veut pas compromettre déjà son avenir parmi l'élite.

Cette 13e journée est tronquée de quatre rencontres : MC Alger - ASO Chlef, JS Kabylie - CS Constantine, CR Belouizdad - WA Tlemcen et JS Saoura - ES Sétif, reportées en raison de l'engagement du MCA, du CRB, de la JSK et de l'ESS dans les compétitions africaines interclubs, dont les matchs se joueront vendredi, samedi et dimanche.

Le programme Vendredi :

USM Alger - AS Aïn M'lila (14h30)
USM Bel-Abbès - Paradou AC (15h00)
MC Oran - US Biskra (15h00)

Samedi (14h30) :

RC Relizane - JSM Skikda
CA Bordj Bou Arréridj - NC Magra
Olympique Médéa - NA Hussein-Dey

Reportées :

MC Alger - ASO Chlef
JS Kabylie - CS Constantine
CR Belouizdad - WA Tlemcen
JS Saoura - ES Sétif

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	27	12
2. O. Médéa	24	12
3. JS Saoura	23	12
4. JS Kabylie	21	12
5. CR Belouizdad	20	10
--. AS Aïn M'lila	20	12
7. MC Alger	19	11
8. USM Alger	18	11
--. MC Oran	18	12
10. ASO Chlef	16	11
--. Paradou AC	16	12
12. RC Relizane	14	12
13. CS Constantine	13	11
--. NA Hussein-Dey	13	12
15. WA Tlemcen	11	12
16. US Biskra	10	12
17. NC Magra	9	12
--. USM Bel-Abbès	9	12
19. JSM Skikda	8	12
20. CABB Arréridj	3	12

LIGUE 1 - DIJON "Benzia pourrait rejouer d'ici à la fin de la saison"

L'entraîneur de Dijon FCO (Ligue 1 française de football) David Linares a déclaré que le milieu offensif international algérien Yassine Benzia, remis d'une grave blessure au bras gauche, pourrait effectuer son retour à la compétition d'ici à la fin de la saison.

Yassine Benzia est clairement plus dans les jeux. Il fait partie d'une équipe aux entraînements. Il pourrait rejouer d'ici à la fin de la saison", s'est réjoui l'entraîneur du DFCO, cité mercredi par la presse locale.

Victime d'un grave accident de buggy en mai dernier, Yassine Benzia (26 ans) doit toujours porter une attelle à la main gauche. Il avait repris les entraînements à la fin du mois de décembre dernier. Opéré d'urgence en mai 2020 au CHU de Dijon, Benzia a dû ensuite subir plusieurs interventions chirurgicales, dont une greffe de la peau l'été dernier. Arrivé au DFCO en janvier 2020, l'Algérien n'a plus joué de match officiel depuis le 15 février.

LIGUE 1/USM BEL-ABBES Ouverture prochaine du capital social et élection d'un nouveau CA

Un nouveau conseil d'administration (CA) de la société sportive par actions (SSPA) de l'USM Bel-Abbes sera élu la semaine prochaine après l'ouverture du capital social pour permettre l'intégration de nouveaux actionnaires, a-t-on appris mercredi de ce club de Ligue 1 de football.

Cette décision a été prise lors d'une "réunion d'urgence" tenue mardi soir et présidée par le wali de Sidi Bel-Abbes qui a intervenu pour mettre un terme au conflit opposant le CA, à sa tête, Abdelghani El Hennani, au staff administratif de l'équipe, que dirige Abbes Morsli, et qui met en péril l'avenir de cette dernière parmi l'élite, a précisé la même source.

En attendant, une première assemblée générale des actionnaires est prévue ce mercredi avec comme ordre du jour la finalisation du dossier de demande de la licence professionnelle exigée par la direction de contrôle et de gestion des finances (DCGF). Ce dossier devrait être déposé auprès de cette instance avant jeudi, dernier délai donné au club. C'est le directeur général Morsli, maintenu provisoirement dans son poste, qui a été chargé de déposer le dossier en question au siège de la DCGF avant l'expiration du délai fixé pour éviter au club une première sanction sportive, consistant en la déqualification d'un point.

L'USMBA a déjà écopé d'une amende de 200.000 dinars pour n'avoir pas répondu aux exigences de la DCGF, un organe relevant de la Fédération algérienne de football, qui a adressé récemment un dernier avertissement au club.

Il lui été signifié par cette mise en demeure qu'il risquerait une double sanction financière et sportive allant jusqu'à sa rétrogradation en division amateur, rappelle-t-on.

Le bras de fer engagé entre le CA et le staff dirigeant a été pour beaucoup dans le retard accusé dans la préparation du dossier exigé, souligne-t-on de même source.

Ledit bras de fer a pris une autre tournure cette semaine après l'engagement par le directeur général de l'entraîneur Mouaz Bouakkaz, au moment où le président du CA, lui, est entré en contacts avec le coach Lakhdar Adjali.

Les deux parties ont été sommées au cours de la réunion de la veille, à laquelle ont pris part le président de l'APW et le DJS, de régler la question de l'entraîneur une fois avoir finalisé le dossier de la licence professionnelle.

La crise administrative et financière prévalant au sein du club de la "Mekerra" depuis le début de cette saison a valu à l'équipe la 17e place au classement du championnat avec seulement 9 points après 12 journées. L'équipe est aussi sans entraîneur depuis le 1ère journée.

APS

COUPE DE FRANCE (32ES DE FINALE) O. LYON - L'AC AJACCIO (5-1) Garcia "satisfait" de la prestation de Slimani

L'entraîneur français de l'Olympique Lyon Rudi Garcia s'est dit "satisfait" de la prestation de l'attaquant international algérien Islam Slimani, auteur d'un but et deux passes décisives pour sa première titularisation, lors de sa réception de l'AC Ajaccio (5-1) mardi soir, en 32es de finale de la Coupe de France de football.

"Il a eu une bonne entente avec Memphis Depay. Ils ont été très complémentaires devant. Il suffit de connaître le parcours d'Islam pour savoir que c'est un garçon qui bonifie celui qui joue à côté de lui... J'ai essayé autre chose en jouant en 4-4-2, sans sentinelle. On a bien occupé les espaces offensifs. On a trouvé du jeu en une touche, il y a eu du mouvement. Ça faisait plaisir de voir l'équipe jouer de cette manière en première période", a déclaré Rudi Garcia, à l'issue de la partie. Slimani (32 ans), laissé libre par Leicester City (Premier League), s'est engagé en faveur de l'OL en janvier pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 30 juin 2022, et rejoint ainsi son compatriote et coéquipier en équipe nationale Djamel Bentlamri, qui a également signé sa première titularisation face aux Ajacciens. Le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale devient le premier joueur de l'OL à marquer un but et délivrer deux passes décisives, pour



sa première titularisation, depuis l'ancien attaquant international brésilien Lisandro Lopez, le 8 août 2009 face au Mans, auteur d'un but et une passe décisive. "Il fallait absolument garder la dynamique de victoires. On a gardé la fluidité qu'on avait sur les matches précédents, et notamment

le dernier. C'est très important que, même quand l'entraîneur change les joueurs, le rendement de l'équipe reste le même. Il faut gagner contre Montpellier ce week-end. C'était la meilleure préparation", a-t-il ajouté. Slimani, qui compte désormais six apparitions, toutes compétitions

confondues., n'a pu s'imposer à Leicester City, depuis son arrivée en 2016, en provenance du Sporting Lisbonne (Portugal). Il avait été prêté lors des dernières saisons à trois clubs différents : Newcastle (Angleterre), Fenerbahçe (Turquie), et l'AS Monaco (France)

LIGUE 2 / CR TÉMOUCHENT 1.000 tickets mis en vente "en solidarité avec le club"

La direction du CR Témouchent, nouveau promu en Ligue 2 de football, en bute à d'énormes problèmes financiers, a mis en vente, "après avoir accompli les procédures administratives d'usage", pas moins de 1.000 billets pour le premier match de son équipe en championnat samedi face à MC Saïda malgré le déroulement de la partie à huis clos.

Cette opération entre dans le cadre des initiatives entreprises par les dirigeants du CRT visant à renflouer

les caisses du club pour faire face à ses dépenses cette saison, a indiqué la direction de cette formation de l'Ouest dans un communiqué de presse.

La même source a souhaité que les supporters du CRT se mobilisent pour assister leur équipe en achetant les tickets mis en vente à raison de 200 dinars l'unité, même si le match se déroulera sans la présence du public, dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du Co-

vid-19. Elu pour un deuxième mandat à la tête du CRT, le président de ce club, Houari Talbi, n'a pas cessé, tout au long de l'intersaison, de déplorer la crise financière qui secoue son club. Il a même jugé "dérisoire" la subvention qu'il vient de lui allouer les autorités de la wilaya d'Ain Témouchent, de l'ordre de 10 millions de dinars, rappelle-t-on.

L'initiative que vient d'entreprendre la direction du CRT est une "première" signalée parmi les clubs des deux premiers paliers depuis la reprise de la compétition officielle à huis clos.

CHAMPIONNAT ALLEMAND (SCHALKE 04) Suspension levée pour Bentaleb

Mis à l'écart par Schalke 04 depuis novembre dernier pour "raisons disciplinaires", l'entraîneur Christian Gross a décidé de réintégrer l'international algérien Nabil Bentaleb à l'issue d'une réunion avec le joueur, a annoncé mardi le club pensionnaire de la Bundesliga allemande de football sur son compte Twitter.

Selon le quotidien Bild, Nabil Bentaleb (26 ans) devrait signer son retour à la compétition avec l'équipe première, samedi prochain en déplacement face à l'Union Berlin (18h30), à l'occasion de la 21e journée.

Pourtant, rien ne présageait le retour du joueur algérien, quelques jours après l'annonce Schalke 04, qui a exclu la réintégration de l'ancien joueur de Tottenham (Angleterre) dans l'équipe professionnelle.

Bentaleb a même pris part à la séance d'entraînement effectuée ce mardi.

Le milieu de terrain algérien qui avait été suspendu plusieurs fois à Schalke pour diverses raisons et par plusieurs entraîneurs, était mis sur la liste des libérés en janvier, mais tous les efforts de la direction pour le céder ont échoué.

Selon Bild, l'une des raisons du retour de Bentaleb réside dans son contrat, valable jusqu'à l'été, qui lui garantira alors environ 2 millions d'euros de salaire.

Schalke vit une saison cauchemardesque en Bundesliga et pointe à la 20e et dernière place au classement avec seulement 8 points pris en 20 journées, compromettant sérieusement son avenir parmi l'élite du football allemand.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المحافظة الإدارية بوزريعة
بلدية بن علقون
رقم 4 / رام 2021

اعلان عن فتح تحصيل الملاحة وعدم الملاحة

يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي بن علقون عن فتح تحصيل الملاحة وعدم الملاحة حول إنشاء نشاط من نوع ارفع سريع تحت الملاحة كالمين لخدمة النسخ الوحيد ذات المسؤولية المحدودة سمارق القوسيد بولي سمارق بالمحل الكائن بالمركز التجاري شويقة سائر حي الحسن محوز رقم 14 مجموعة ملكية 12 الطابق الأول ويحمل الصفة رقم 28 بن علقون، و المسيرة من طرف السيد بن عوية حمزة.

و عليه كل المواطنين الساكنين في محور السكان المشكور والراغبين في ايداء رايهم، مدعون للتقدم من مكتب الشؤون الاقتصادية البلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الاعلان في الصحافة الوطنية ولمدة خمسة عشر (15) يوما.

DK NEWS 11/02/2021

McTominay libère Man Utd !

Pour le compte des 8es de finale de la FA Cup, Manchester United a finalement pris le meilleur sur West Ham (1-0, a.p.) ce mardi. Malgré le contrôle du ballon, les Red Devils n'ont pas été en mesure de trouver la faille lors du temps réglementaire. Mais à l'occasion de la prolongation, McTominay (98e) a réussi à qualifier les Mancuniens pour le prochain tour d'une frappe puissante.



LE BAYERN DRAGUE MOHAMED SALAH

Par le biais de son président, le Bayern Munich cherche à séduire Mohamed Salah, l'attaquant égyptien de Liverpool. Sentant qu'il est arrivé au bout de son aventure avec les Reds de Liverpool, Mohamed Salah a récemment fait part de son envie de découvrir le championnat espagnol. Il se peut finalement qu'une autre destination s'offre à lui s'il se décide à changer de clubs. Le Bayern Munich serait très content de l'accueillir dans son effectif.

Karl-Heinz Rummenigge, le patron des champions d'Allemagne, vient d'indiquer clairement à Salah qu'il serait le bienvenu à l'Allianz Arena. « Pour le moment, nous n'avons pas l'intention de le recruter, mais ce serait certainement un honneur de l'avoir chez nous », a-t-il déclaré lors d'une intervention sur On Time Sports. Salah a déjà remporté beaucoup de récompenses collectives et individuelles avec Liverpool. Mais, certains prix continuent de lui échapper tel que le Ballon d'Or. Son meilleur classement c'est la 5e place décrochée en 2019. Pour Rummenigge, il est en mesure de viser mieux car il n'a rien à envier à ceux qui ont soulevé ce trophée par le passé. « À mon avis, Salah est le Messi d'Afrique et bien sûr il a acquis les compétences pour jouer dans les meilleures équipes du monde. Ce qu'il [Salah] a réalisé peut être comparé à ce que Messi et Ronaldo ont fait avec Barcelone et le Real Madrid », a conclu celui qui fut lui-même Ballon d'Or en 1980 et en 1981.

SUAREZ DES BUTS QUI RAPPORTENT GROS !

Ses bonnes performances à la pointe de l'attaque de l'Atletico Madrid lui valent de belles primes...

Luis Suarez a encore frappé un gros coup, lundi, lors du match de l'Atletico Madrid face au Celta Vigo. Car si les Colchoneros ont dû se contenter d'un match nul (2-2), l'attaquant uruguayen a inscrit un nouveau doublé.

De quoi conforter son statut de meilleur buteur avec désormais 16 buts en 17 rencontres. Un total synonyme d'un joli pactole. Selon Mundo Deportivo, l'ancien Barcelonais va en effet toucher une prime d'un million d'euros pour avoir franchi la barre des 15 buts en championnat.

Le point de rupture entre Zidane et Isco

Entre Zinedine Zidane et Isco, le divorce semble être consommé. Face à Getafe, Isco a vu la rencontre depuis le banc avant de rentrer dans le dernier quart d'heure. Le milieu espagnol ne rentre définitivement pas dans les plans du coach français qui le fait rentrer très rarement. Le dernier match contre Getafe est une nouvelle preuve que Zizou ne compte plus sur Isco. Mais ce n'est pas une surprise. En effet, depuis qu'il est à la tête du Real Madrid, le technicien français n'a jamais porté trop d'intérêt au milieu de terrain espagnol. Pourtant, l'occasion était belle ce mardi soir pour Isco. Avec de nombreux joueurs qui manquaient à l'appel (Kroos sanctionné, Valverde blessé notamment), il y avait une opportunité pour l'ancien joueur de Malaga. Mais il n'en fut rien. Zinedine Zidane a préféré changer son système et opter pour le jeune Marvin Park de la Castilla. Ce dernier, qui faisait sa première titularisation, n'avait que quelques minutes à son actif en Liga. Isco est finalement rentré dans le dernier quart d'heure à la place d'Asensio. Le choix de l'entraîneur madrilène a fait beaucoup parler après la rencontre. La presse espagnole n'a pas hésité à commenter cette décision. Le quotidien AS parle notamment d'humiliation à l'égard d'Isco. Les deux hommes ont atteint un point de non-retour.

Après la rencontre, Zizou a expliqué son choix concernant Isco. Selon ses dires, le joueur n'était pas en condition de jouer d'avantage en raison de sa condition physique. Même si cela semble vrai, difficile d'imaginer un autre scénario si le joueur avait été en pleine possession de ses moyens.



PROLONGATION EN VUE POUR SOLSKJAER ?

Devant les bons résultats de son équipe, Ole-Gunnar Solskjaer pourrait se voir proposer un nouveau contrat. Mais pas avant l'été prochain. Les dirigeants de Manchester United envisagent d'ouvrir des discussions avec Ole-Gunnar Solskjaer sur une éventuelle prolongation de son contrat. Toutefois, selon des informations rapportées par le Sun, celles-ci ne s'ouvriraient qu'une fois la saison actuelle terminée. Le journal anglais précise toutefois qu'une qualification en C1 est le minimum requis par les dirigeants de Manchester United pour se satisfaire du travail accompli par leur manager. Sous contrat jusqu'en juin 2022, Ole-Gunnar Solskjaer pourrait se voir prolonger de deux ans.

Stones bientôt récompensé ?

John Stones, le défenseur de Manchester City, pourrait se voir proposer un nouveau contrat dans les prochaines semaines. C'est en tout cas le souhait de Pep Guardiola.

Selon des informations du Times, Manchester City devrait récompenser son défenseur John Stones avec la signature d'une prolongation de contrat. Après avoir retrouvé sa meilleure forme, l'international anglais est devenu un premier choix en défense centrale aux côtés de Ruben Dias.

Les dirigeants de Manchester City envisagent donc d'entamer des discussions lors de l'intersaison alors que John Stones va entrer dans sa dernière année de contrat avec les Citizens. Et selon le journal anglais, John Stones serait également partant pour prolonger alors qu'Arsenal convoiterait le joueur.



SÉCURITÉ - TECHNOLOGIES

Chenine : «renforcer l'immunité de la société et cristalliser les priorités de l'Algérie nouvelle»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a appelé mardi à Alger à l'impératif renforcement de "l'immunité de la société" face aux menaces et cristallisation des "priorités" de l'Algérie nouvelle que le président de la République veille à consacrer.

Dans son allocution lors d'une Journée parlementaire sur "la Cybercriminalité et ses retombées sur la sécurité du pays et du citoyen", organisée au Cercle national de l'Armée, M. Chenine a indiqué que "la cybercriminalité est une des formes de la criminalité qui implique plusieurs acteurs avec des dangers et menaces croissants, d'où l'importance de renforcer l'immunité de la société, basée sur les valeurs communes, l'identité fédératrice et la loyauté absolue à l'Etat". Il a appelé, en outre, à "la nécessité de valoriser et de soutenir l'action de l'ANP et de l'ensemble des organes sécuritaires face aux menaces", avec la promotion de l'action commune entre le citoyen et les institutions pour réaliser "les priorités de l'Algérie nouvelle que le président de la République veille à concrétiser, par tant de son projet de relance et ses aspirations à la consécration de l'Etat de droit, de développement et de démocratie".

La révolution technologique et l'ouverture sur le monde a induit une certaine "vulnérabilité sécuritaire" chez les pays, notamment en matière de sécurisation des institutions stratégiques et sensibles et de protection des intérêts économiques des individus, institutions et Etats, a ajouté M. Chenine, précisant que l'utilisation criminelle de l'espace cybernétique par des groupes extrémistes représente une menace pour la société, à travers la

diffusion d'idées étrangères et la promotion d'attitudes inappropriées, de même que l'utilisation de cet espace permet aux groupes terroristes de faire la promotion de leurs actes criminels tendant à ébranler la sécurité des pays".

L'espace cybernétique est également utilisé dans le cadre des guerres de quatrième et cinquième générations, pour l'élaboration de politiques visant à déstabiliser les pays, à la faveur de la promotion d'intox et de la mobilisation contre des régimes politiques pour opérer des changements servant les intérêts de parties étrangères.

A cet effet, le président de l'APN a estimé que la lutte contre la cybercriminalité, nécessite "le développement d'une stratégie nationale de vigilance globale" contre ces crimes qui sont de plus en plus menaçants et répandus, en mettant en place les cadres juridiques et des procédures réglementaires, et en promulguant les législations en plus de la sensibilisation et de l'amélioration de la qualité de la performance des intervenants (la justice et



la sûreté) par la formation. A cet égard, M. Chenine a affirmé que, grâce à son armée et à toutes ses institutions sécuritaires, l'Algérie a pu "vaincre les tentatives extérieures visant à attenter à la sécurité du pays et à l'unité de la société", et ce grâce à la maîtrise technique dans le domaine de la cyberdéfense et la haute formation des cadres spécialisés, soulignant que face à ces défis la vigilance "est devenue nécessaire", contre tous les comportements criminels et manœuvres étrangères, par le soutien aux efforts visant à préserver la stabilité du pays". De son côté, le président de la

commission de la défense nationale de l'APN, Abdelkrim Chenini, a souligné la nécessité "de s'appuyer sur les propositions d'experts et de spécialistes pour faire face aux répercussions de la cybercriminalité, lui faire face et en annuler ses effets". Dans le même contexte, il a ajouté qu'"il est désormais très important de renforcer les mesures de lutte contre la propagation de ce phénomène, qui a connu une croissance significative ces dernières années, ce qui nécessite un renforcement des mesures de dissuasion juridique pour protéger les citoyens et leurs biens. A cette occasion, M. Chenini a affirmé que "Toutes les tentatives de déstabilisation de l'Algérie étaient vouées à l'échec, grâce aux efforts de ses braves enfants et à leurs compétences et savoir-faire". Au cours de cette journée parlementaire, un documentaire a été projeté sur le thème de la cybercriminalité et ses répercussions sur la patrie et le citoyen.

Par ailleurs, plusieurs interventions sur le sujet ont été présentées par des professeurs universitaires et des cadres de la Sûreté nationale, sur les causes et les motifs de la cybercriminalité, ses répercussions et les moyens de la combattre en Algérie.

LUTTE ANTITERRORISTE

Les résultats "positifs" témoignent des efforts "sincères et dévoués" de l'ANP (Chanegriha)

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, mercredi à Constantine, que les résultats "positifs" enregistrés en 2020 dans le cadre de la lutte antiterroriste sont le témoin des efforts "sincères et dévoués" que l'ANP n'a cessé de consentir afin d'instaurer la sécurité et la stabilité à travers tout le pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Les résultats positifs réalisés sur le terrain dans le domaine de la lutte contre le terrorisme à travers l'ensemble des Régions militaires, marqués par la mise en échec de toutes les tentatives d'achèvement, d'approvisionnement en armes et de financement du terrorisme, ainsi que le démantèlement de ses réseaux de soutien, parmi les trafiquants de drogue et les chefs de la criminalité organisée, sont des

résultats qui témoignent, tous, du volume des efforts sincères et dévoués que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ne cesse de consentir, en compagnie de tous les autres services de sécurité, à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", a affirmé M. Chanegriha lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la 5^{ème} Région militaire.

"Ces efforts, dont témoigne ce sens professionnel et de responsabilité élevé, ainsi que l'esprit de discipline qui caractérise de plus en plus les efforts de tous les intervenants dans le domaine de la lutte contre ces criminels, et ce, à travers la mise en œuvre de l'approche opérationnelle adoptée, la vitesse d'adaptation aux évolutions sur le terrain, et la forte détermination à

assainir la terre d'Algérie du terrorisme barbare et à instaurer la sécurité, la paix et la stabilité à travers tout le pays, afin que notre peuple puisse vivre dans la quiétude et la sérénité totales", a-t-il souligné dans une allocution, suivie via visioconférence par les personnels de la Région.

Le Général de Corps d'Armée a exhorté les personnels militaires sur la "nécessité de consentir davantage d'efforts laborieux et d'acquiescer les plus hauts degrés de disponibilité combative et opérationnelle, ainsi que les plus hauts niveaux de professionnalisme dans les missions assignées, afin de préserver la souveraineté et la stabilité de notre pays et garantir la paix et la quiétude de son vaillant peuple".

Il a relevé, à cet égard, que "cette stabilité qui s'est renforcée de plus en plus en 2020, suite au bilan positif enregistré dans la lutte contre le

terrorisme et la criminalité organisée, est un des indicateurs forts de notre volonté d'éradiquer définitivement ce fléau de notre pays et qui atteste de notre constante résolution à maintenir une surveillance permanente et continue le long de nos frontières nationales".

"Dans ce contexte, il appartient à tous nos personnels militaires d'être conscients que l'ampleur des enjeux que nous devons relever et la nature des défis à surmonter, requièrent une action sans relâche, une grande détermination à acquiescer les plus hauts degrés de disponibilité combative et opérationnelle ainsi que les plus hauts niveaux de professionnalisme dans l'exécution des missions assignées, en sus de faire preuve d'une plus grande vigilance, pour sauvegarder la souveraineté et la stabilité de notre pays et garantir la sécurité et la quiétude de son vaillant peuple", a-t-il rappelé.

Auparavant et après la cérémonie d'accueil au siège du Commandement de la Région, le Général de Corps d'Armée, en compagnie du Général-major, Hamblî Noureddine, Commandant de la 5^{ème} Région militaire, a observé un moment de recueillement à la mémoire du martyr héros s "Zighoud Youcef" dont le siège du Commandement de la Région porte son nom.

A cette occasion, il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et récité la Fatiha sur son âme et celles des vaillants Chouhada. La visite de travail et d'inspection du Général de Corps d'Armée en 5^{ème} Région militaire à Constantine s'inscrit dans le cadre des visites d'inspection aux différentes Régions militaires, coïncidant avec la fin de la première étape du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, conclut le communiqué.

MDN

ANP - BILAN DES ACTIVITÉS

Destruction d'une casemate et d'une bombe, saisie de plus de 19 quintaux de kif traité

Une casemate pour terroristes et une bombe de confection artisanale ont été détruites par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont, par ailleurs, saisi plus de 19 quintaux de kif traité et arrêté 16 narcotrafiquants au cours de la période allant du 3 au 9 février, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Ainsi, dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont découvert et détruit, à Tébessa et Skikda, une (1) casemate pour groupes terroristes et une (1) bombe de confection artisanale, tandis qu'un (1) fusil à répétition a été saisi à Médéa", précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continué des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont arrêté,

en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 16 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 19 quintaux et 50 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc".

A ce titre, des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières "ont intercepté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, 11 narcotrafiquants et saisi 17 quintaux et 11 kilogrammes de kif traité, 5,124 comprimés psychotropes et 50,5 grammes de cocaïne, alors que 5 narcotrafiquants ont été arrêtés et 239 kilogrammes de kif traité ainsi que 73,533 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans d'autres

Régions militaires", ajoute le communiqué. Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 75 individus et saisi 19 véhicules, 153 groupes électrogènes, 92 marteaux piqueurs, 10 tonnes de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 66 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande".

"Seize (16) autres individus ont été arrêtés et 14 fusils de chasse, 1 pistolet automatique, 44 flacons lacrymogènes, 193,810 unités de différentes boîtes et 4.820 unités de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Khenchela, Constantine, Annaba, Sétif, Ghardaïa, Biskra, Tiaret et Saïda. De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à

30.987 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Adrar et Bordj Badji Mokhtar", note la même source.

D'autre part, les Garde-côtes "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de (110) individus, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Chlef, Annaba, Bejaïa et El-Tarf, alors que 169 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Adrar, Bordj Badji Mokhtar, Tlemcen, Naâma et Illizi". Les résultats de ces opérations, s'inscrivent dans "la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national", dénotent le "haut professionnalisme et l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et promouvoir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes", souligne le communiqué.